Aux résidents de St-Boniface, Norwood et St-Vital!
Nettoyage à sec VELVETONE
Service d'une heure chez
Easton's
72, rue Marion — Tél. CHapel 7-4879

JANV-60-L-216-8-
PROVINCIAL LIBRARY
BROADWAY AVE.
WINNIPEG 1, MAN.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 38 ST-BONIFACE, VENDREDI 2 JANVIER 1959 PRIX: SEPT CENTS

JAN - 2 1959

IL EST PLUS FACILE DE PAYER SELON NOTRE PLAN
AU COMPTANT A CREDIT
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
271, AVENUE PORTAGE



A l'heure actuelle l'homme a réussi a envoyer huit satellites dans l'espace, dont quatre sont encore dans l'orbite. Le plus récent Atlas américain pèse 8,600 lbs. Ci-dessus la conception artistique d'un satellite qui permettrait à un homme de revenir à la terre, sain et sauf, après un voyage de ce genre.

Lettre de Paris

Charles de Gaulle, premier président de la 5e République

par Maurice HERR
Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Le 8 janvier au matin, les Parisiens pourront voir une longue voiture remonter les Champs-Elysées, encadrée par une imposante escorte de policiers, motocyclistes et gardes républicains à cheval. Le cortège s'arrêtera au pied de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Le général de Gaulle, premier président de la Ve République, et M. René Coty, dernier président de la IVe, se rendront ensemble sur la tombe du Soldat, y déposeront une gerbe, tandis que rouleront les tambours d'une musique militaire.

A ce moment précis, la France aura achevé une nouvelle révolution, la première sans doute accomplie sans violence et sans effusion de sang. "Je n'ai pas de prédécesseur", a dit le général de Gaulle, pour bien marquer que le nouveau régime n'est pas l'héritier direct de celui qui s'est effondré aux jours effervescents de mai 1958.

• • •

La charte du nouveau régime, au sommet duquel se place le général de Gaulle, est la constitution adoptée le 28 septembre dernier par le peuple français à une écrasante majorité. Avec la mise en place des mécanismes institutionnels et politiques prévus par le texte constitutionnel, les Français commencent à mesurer l'ampleur des réformes introduites dans la conduite des Affaires publiques. L'opinion, dans son ensemble, n'avait pas saisi le sens et la portée de ces réformes, dont certaines, en effet, pouvaient paraître obscures ou secondaires. Les Français faisaient confiance à la sagesse, à la clairvoyance, à l'expérience et au libéralisme démocratique du général de Gaulle, et la plupart de ceux qui ont voté "oui" le 28 septembre l'ont fait les yeux fermés.

Le "système", dénoncé pendant douze ans par le général de Gaulle, avait comme caractéristique essentielle la confusion des pouvoirs et des tâches. L'Assemblée nationale était omnipotente. Elle élisait le chef de l'Etat (de concert avec le Conseil de la République), donnait l'investiture au président du Conseil, agréait les ministres, tenait à merci le gouvernement, qu'elle renversait au gré de ses humeurs. Elle légiférait d'abondance et consacrait un temps considérable à des travaux qui relevaient normalement du pouvoir exécutif, ou plus simplement de l'administration. L'assemblée était souveraine, c'est-à-dire qu'aucune de ses décisions n'était justiciable d'un recours, d'un correctif. Bref, la France vivait sous un régime d'assemblée, où l'irresponsabilité était la règle générale.

La nouvelle constitution a rétabli l'ordre, la clarté, la logique et l'équilibre dans la répartition des pouvoirs. "Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées", dit un vieux proverbe français. C'est à partir de cette idée simple que le général de Gaulle a édifié un régime neuf, qui contraste violemment avec son prédécesseur.

Hier, le président de la République était un ornement surajouté à l'édifice constitutionnel de 1946. Il incarnait l'état, la constitution, la démocratie. Mais son rôle politique était nul; outre des voyages de prestige en province et à l'étranger, ses démarches publiques ne le conduisaient que dans des foires et expositions, qu'il inaugurait avec la solennité triste des pompes républicaines, dans des manifestations diverses, qu'il honorait de sa présence silencieuse.

A cet égard, il convient de rendre hommage au président Coty qui, au plus fort de la crise de mai, et alors que la France risquait de basculer dans la guerre civile, n'hésita pas à user énergiquement de ses maigres droits constitutionnels pour informer l'Assemblée nationale de son désir de faire appel au général de Gaulle comme président du Conseil, et de sa volonté de démissionner au cas où ce choix ne serait pas ratifié par le parlement, jusqu'alors hostile ou méfiant à l'égard d'une telle solution.

Le président de la République nouvelle manière n'est plus un ornement superflu, mais une clé de voûte. Il tient ses pouvoirs d'un collège électoral sensiblement élargi (73,000 électeurs, environ, au lieu des 900 parlementaires du congrès de Versailles) qui

(Suite de la page 3)

Premier message de Noël de Sa Sainteté Jean XXIII

Le message de Noël du Pape Jean XXIII, dont le texte paraît dans ce numéro du journal, reflète bien la période de transition que l'Eglise traverse à l'heure actuelle. Il y a dans chaque pontificat suprême, comme le Radio-Vatican l'a rappelé récemment, deux éléments, celui qui est commun à toute l'histoire de la papauté et l'autre qui résulte de la personnalité de chaque pontife à tour de rôle. Ce commentaire a été occasionné par la facilité avec laquelle les journalistes séculiers se sont appliqués à faire ressortir les contrastes entre Pie XII et Jean XXIII, comme si l'élection du dernier marquait un renouveau rendu nécessaire par les déficiences du premier. A cause de son autorité suprême, chaque pape pourrait en principe influencer énormément la direction de l'activité de l'Eglise, mais, de fait, les changements brusques d'orientation ne se produisent pas parce que les principes de fond demeurent identiques, les problèmes auxquels il faut faire face ne se modifient pas avec rapidité, et un organisme si répandu et si varié comme l'Eglise doit procéder avec prudence dans les voies nouvelles pour éviter d'engendrer la confusion. Il y a toujours, alors, entre un pontificat et un autre, un temps de réflexion et d'adaptation, plus ou moins long.

Unité et paix

Ce facteur ajoute de l'intérêt à la lecture du message de Noël du nouveau pape. Il fait lui-même le catalogue des discours de son prédécesseur et en retient les préoccupations de base, l'unité et la paix, qui sont précisément les idées maitresses de Jean XXIII. Le fond doctrinal posé par Pie XII pour l'oeuvre de la pacification est massif et permanent, semble dire son successeur. Et cependant, on remarquera les facteurs nouveaux de ce message. Malgré l'érudition évidente qui a permis cette synthèse des messages de Pie XII, le ton du nouveau message est celui d'une causerie paternelle. La leçon a été expliquée, il s'agit maintenant de faire aimer la vérité découverte.

Dans la partie qui traite de l'unité, le lecteur verra aussi un cachet spécial, l'appel assez clair aux fidèles schismatiques qui habitent en grand nombre ces régions de l'Europe orientale où le pape a autrefois représenté le Vatican. Enfin, le langage plus simple de Jean XXIII identifie plus clairement les endroits où l'église souffre, derrière le "rideau de fer", en "Chine". Dans ses grands discours sur la situation mondiale, Pie XII évitait habituellement ces allusions directes et "géographiques" au communisme.

Le Pape de l'heure

La plénitude de la sagesse et de la sainteté du Christ se manifeste dans chaque âme chrétienne, et d'une façon plus particulière dans chaque prêtre, mais surtout dans chaque pape, vicaire du Christ. Le contraste entre la personne d'un pape et celle d'un autre, surtout entre prédécesseur et successeur fait ressortir davantage la richesse de cette réalité commune et fait comprendre qu'il n'y a vraiment pas lieu de comparer un pape et un autre, car chacun est choisi pour montrer pendant le temps de son règne les vertus et les dons que le Christ lui-même montrerait d'une façon spéciale pendant ce même temps. Pie XII fut le pape qu'il fallait. Jean XXIII est le pape qu'il faut.

★ ★ ★

Voici le texte officiel de la traduction française du message de Noël du pape Jean XXIII:

La joie du peuple chrétien pour le nouveau Pape.

Monsieur le Cardinal, Nous vous sommes reconnaissants pour les voeux fervents et si beaux que vous Nous adressez au nom de tout le Sacré Collège, dont Nous admirons avec joie aujourd'hui le spectacle d'une nouvelle jeunesse: reconnaissants parce qu'il vous a plu de rappeler avec bonheur la joie et la sensibilité du monde entier, des nobles représentants des diverses nations et de la prélature romaine pour l'inauguration de ce nouveau pontificat.

Par ailleurs la connaissance intérieure bien qu'imparfaite que nous avons de nous-même, Nous invite à constater avec humilité que ce n'est pas simplement au comportement humain et cordial de Notre modeste personne que nous devons d'avoir acquis tout de suite — comme vous le dites aimablement — la sympathie des peuples et des gouvernants, sympathie qui s'est manifestée spécialement dans les explosions immédiates de joie et de respect du peuple romain, mais à une effusion renouvelée de la grâce du Saint-Esprit, qui fut promise à l'Eglise du Seigneur et ne cesse de provoquer diverses formes de glossolalie qui suscitent tant d'émerveillement autour de Nous.

Nous Nous rappelons avec plaisir, Monsieur le cardinal, ce retour du Latran au Vatican, en votre compagnie et avec le cardinal Pizzardo, il y a juste un mois, le 23 novembre, après la prise de possession de Notre cathédrale de St-Jean, lorsqu'en traversant les rues de la ville une foule si dense Nous saluait avec tant de joie, de respect et de piété.

Et le 8 décembre, à la Place d'Espagne, puis à Ste-Marie Majeure, oh! quelle jubilation triomphale dans les yeux, les voix et les coeurs à l'occasion de la rencontre, si chère aux Romains, de l'Immaculée et du Pape.

La même manifestation du sentiment populaire se renouvelle toutes les fois que des gens Nous attendent ou viennent à Notre rencontre ici dans ces vastes salles du Palais apostolique.

Et ce Nous est un réconfort particulier de voir comment la grande masse qui Nous recherche, Nous appelle et ne cesse d'applaudir est composée surtout de jeunes de toute sorte vibrants d'admiration respectueuse et d'enthousiasme spontané et sincère, et d'affirmer que ces jeunes sont prêts plus que les vieux et que les hommes mûrs à défendre l'héritage du Christ et à faire honneur au roi glorieux et immortel des peuples et des siècles.

—Pieux hommage au "Pastor Angelicus" de sainte mémoire—

Ces premières manifestations de respect et d'hommage au nouveau Pape n'enlèvent rien à la continuation du deuil universel qui a accompagné jusqu'au seuil de la patrie céleste l'âme bénie et pure de Notre prédécesseur immédiat, Pie XII. C'est même à lui qu'elles sont dues en grande partie. C'est à lui en effet, à Pie XII et au mystère de grâce qu'il servit au cours d'un grand pontificat long de presque vingt ans, que revient le mérite d'avoir répandu des trésors lumineux de sagesse céleste et une vive ferveur de zèle pastoral sur le troupeau du Christ.

L'humble fils du peuple qui fut appelé par la divine Providence à lui succéder, selon les vicissitudes des choses humaines et même divines: "Exaltavi electum de plebe mea," "J'ai exalté un élu de mon peuple" (ps. 88, 20), n'a d'autre désir que celui de faire progresser le peuple chrétien sur la voie de la bonté et de la miséricorde qui sauve, élève et encourage.

D'ailleurs, tout contribue à tempérer la tristesse de ce départ du Saint-Père, que nous aimons à contempler déjà dans les régions célestes parmi les Saints de Dieu et répandant de là des énergies nouvelles sur le peuple chrétien qui lui survit et ne cessera de vénérer à l'avenir sa chère et sainte mémoire.

A l'approche des fêtes annuelles de la Nativité du Seigneur, Sa Sainteté Pie XII avait l'habitude de transformer l'antique et simple échange des compliments d'usage en un discours de circonstance dense et très riche, par lequel il se plaisait à développer, avec une profondeur de pénétration théologique et mystique finement pratique, ses nobles pensées, se référant sans cesse aux situations changeantes de l'ordre et souvent du désordre individuel, familial, civique et social. Les moyens modernes de diffusion de la pensée et de la parole, qui faisaient parvenir immédiatement l'enseignement et les exhortations pontificales sur tous les points de la terre, invitaient de nombreux penseurs à la conscience droite à baisser la tête et à méditer sérieusement pour pouvoir mieux comprendre et distinguer la vérité de l'erreur, ce qui attire le plus et ce qui n'est qu'une tentation trompeuse et dangereuse qui conduit au désordre et à la ruine.

En Nous disposant ces jours-ci à cette rencontre de nos âmes en préparation de la Noël il Nous a semblé ne pouvoir mieux le faire qu'en tendant l'oreille aux échos des discours et radiomessages que le Saint Père Pie XII adressait au monde entier. Il nous sembla même que leur simple rappel ne serait pas un hommage indigne de lui et des circonstances, de même que dans la maison privée de la présence du vieux père parti pour l'éternité, c'est un réconfort pour les fils rassemblés autour du foyer pour ainsi dire éteint que d'évoquer sa voix chère, ses avis précieux, ses avertissement salutaires.

(Suite à la troisième page)



L'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, par la voix de son président, désire exprimer à la Direction de notre hebdomadaire ses sincères remerciements pour ces quelques lignes mises à sa disposition.

C'est pour moi une véritable joie de pouvoir exprimer, au début de cette année nouvelle, à tous les catholiques d'expression française de cette province, mes voeux les plus empressés pour une année Sainte, Prospère et Heureuse.

Après s'être agenouillés au pied de la crèche de l'Enfant-Jésus, prenons tous cette résolution de toujours être fiers de notre grande famille, de lui porter secours au besoin et de travailler sans cesse à son rayonnement. Que nos institutions, notre journal, notre poste de radio, la Ligue des Instituteurs, l'Association des Commissaires d'Ecoles, les Associations de Parents et Maitres et les Cercles de Jeunesse continuent à renforcir leurs cadres et à augmenter leurs effectifs! Notre groupe ne sera fort qu'à la seule condition que chaque cellule travaille soigneusement dans le champ d'action qui lui est propre à répandre cette conviction inébranlable dans notre foi, cette fierté légitime dans notre langue et cette union des coeurs qui caractérisent la famille forte.

Imbus de pareils sentiments, mettons-nous résolument à l'oeuvre! Nous formerons ainsi une famille consciente de sa valeur qui envisagera l'année 1959 avec confiance.

Hervé SALA,
président.

Un dictionnaire canadien en préparation à Montréal

MONTREAL — Avez-vous jamais cherché la définition du mot Mountie dans un dictionnaire?

Ne vous donnez pas cette peine, ce mot n'existe dans aucun dictionnaire. C'est un mot canadien que les dictionnaires britanniques, répertoires de l'usage britannique, ne mentionnent pas. Pas plus d'ailleurs que les dictionnaires américains. Et il n'existe pas encore de dictionnaire canadien.

Les termes typiquement canadiens, ainsi que les mots auxquels les Canadiens ont donné un sens qui n'existe ni en français ni en anglais, n'ont jamais été réunis, étudiés, comparés et répertoriés par ordre alphabétique.

M. Jean-Paul Vinay, chef du département de linguistique à l'Université de Montréal, s'est chargé de remplir cette lacune. Il y travaille depuis trois ans avec un groupe de ses collaborateurs de l'université.

Dictionnaire bilingue

Il a l'intention de publier un dictionnaire canadien bilingue, français — anglais et anglais-français, à l'usage des deux groupes.

Le nouveau dictionnaire bilingue est un "projet énorme", de l'avis de M. Vinay, qui révèle qu'aucun dictionnaire d'aucune sorte n'a été publié dans les deux langues depuis 25 ans, à une époque où les termes nouveaux, surtout les termes techniques, ont envahi le vocabulaire.

"Nous songeons actuellement à mettre au point un dictionnaire abrégé pour les écoles et collèges", dit M. Vinay. "Nous espérons le terminer d'ici avril ou mai".

"Nous n'interromprons pas pour autant nos travaux sur le dictionnaire complet. Mais il faut compter encore deux ans avant d'en venir à bout."

Edition abrégée

L'abrégé contiendra environ 25,000 mots; le dictionnaire complet, 80,000 à 100,000.

Dans le répertoire français-anglais, les mots se présenteront comme suit:

Annoncer, v. tr. Can.: O To advertise.

Catalogne, n. f. Can.: Blanket.

Et en anglais-français:

French, n. Can.: Canadien français; Français.

Parliament Hill, n. Can.: Colline parlementaire.

Splake, n. Can.: Truite mouchetée de lac.

Les abréviations sont mises pour indiquer le genre, le nombre et l'origine des mots.

Commencé en 1956

Le dictionnaire de l'Université de Montréal fut entrepris en 1956, financé par McClelland and Stewart, éditeurs de Toronto, et par la suite par l'Université de Montréal elle-même.

M. Vinay est diplômé en linguistique et en phonétique des Universités de Caen, de Londres et de Paris; il a longtemps enseigné à Londres et à Paris. Il s'occupe activement de l'édition de deux revues de traduction et, en plus de ses cours à l'Université de Montréal, il a fait des recherches poussées en Algonquin, ainsi qu'en Gallois et en Breton.

Prix de cinéma de l'Office catholique

BRUXELLES — "The Old Man and the Sea", le film de John Sturges d'après la célèbre nouvelle d'Hemingway, a mérité le prix du Festival de Bruxelles et le Grand prix de l'Office catholique international du cinéma.

Cette année, "The Old Man and the Sea" a emporté l'adhésion du jury comme étant l'oeuvre répondant le mieux à la définition du prix, qui doit couronner une oeuvre qui "par son inspiration et par sa qualité technique contribue le plus au progrès spirituel et au développement des valeurs humaines".

Voeux solennels chez les Ursulines

QUEBEC — Les Ursulines voulant répondre au désir de la sainte Eglise, exprimé dans la Constitution "Sponsa Christi", de voir les anciens Ordres revenir à l'émission des voeux solennels, ont obtenu cette faveur par un décret de la Sacrée congrégation des religieux, en date du 30 octobre 1958.

Les Ursulines de l'Union canadienne reprennent ainsi une coutume qui existait dans les Ordres mais qui avait dû être supprimée à la Révolution française.

2,700 volontaires font partie du corps des "Eclaireurs Canadiens"

Les préoccupations du gouvernement canadien pour la défense du Grand Nord restent toujours vives, en raison des progrès considérables et rapides de la technique au service de la guerre. A peine la chaine des radars de la DEW Line est-elle terminée, que nous nous voyons menacés par des fusées ballistiques à longue portée qui annulent l'efficacité de ses défenses pour leur compte. Et même, ne vient-on pas annoncer que la Russie possède déjà un bombardier lourd faisant 1,400 milles à l'heure? Avec ces vitesses-là, personne n'est à l'abri de rien. Et pourtant des experts canadiens disent que le chasseur "Flèche", dont on veut suspendre la production, est capable d'intercepter de tels engins supersoniques.

Quoiqu'il en soit, le gouvernement canadien pense aussi que ces vertiges stratosphériques ne doivent pas nous faire oublier les besoins terre à terre de la défense locale du Grand Nord. On prévoit, en effet, que [illegible] ble y parachute des troupes pour faire du sabotage ou de la subversion, et qu'il faut prendre des mesures en conséquence. D'où la formation récente d'un corps très spécial connu sous le nom des "Eclaireurs Canadiens" (Canadian Rangers) qui comprend déjà 2,700 volontaires et qui opère déjà sur place.

Bien que ces éléments soient intégrés dans la défense nationale, ils ont un statut bien particulier. Et d'abord, ils ne font pas techniquement partie de l'armée canadienne et ils ne sont pas mentionnés dans les documents officiels; enfin, le public ne connait même pas l'identité de ses membres.

Ce corps d'éclaireurs a le statut d'une unité de la milice. Il se compose de trappeurs, de prospecteurs, de mineurs, de bûcherons et de fermiers organisés en compagnies régionales. Ils ne reçoivent pas de paye, à moins qu'ils ne soient appelés à servir avec des unités de l'active ou qu'ils soient conscrits pour un entraînement officiel. Mais chaque homme reçoit une carabine et de l'équipement qui vaut $42 environ. Les hommes apportent avec eux leurs propres rations et leurs propres moyen de transport, et ils agissent indépendamment des commandements militaires régionaux. La plupart d'entre eux dépassent l'âge moyen des recrues; mais leur excellente santé et leur connaissance pratique du Nord sont leurs grands atouts.

Leur premier devoir est de surveiller le parachutage possible d'agents ennemis et de saboteurs, et surtout d'agents susceptibles d'installer des postes de guidage de bombardiers ou de sous-marins ennemis. Ils servent aussi d'éclaireurs et de guides pour des troupes régulières opérant dans le Nord. En cas de guerre, ils formeraient le noyau de bandes de guérillas.

Il est entendu que le nombre des éclaireurs est hors de proportion avec l'immensité des territoires qu'ils doivent surveiller. Mais au moins ils sont là et ils renforcent le sentiment de sécurité des nouvelles communautés installées dans l'artique, qui reste toujours la grande porte d'accès du continent américain pour des troublions possible de la paix.

Le nombre des Canadiens qui ont gagné $100,000 et plus a diminué en 1956

OTTAWA — Les ingénieurs conseil et les architectes ont gagné en 1956 les revenus les plus élevés et ont payé les plus forts impôts chez les particuliers, dominant ainsi les classes de contribuables pour la troisième année consécutive.

Une analyse de l'impôt publié récemment par le ministère du Revenu indique aussi que le revenu moyen des contribuables canadiens en 1956 a été de $3,673 au regard de $3,535 l'année précédente. Par ailleurs le nombre des Canadiens gagnant $100,000 et plus par année a décliné à 432 de 460 qu'il était en 1955.

Les ingénieurs conseil et les architectes ont gardé le premier rang en 1956 bien que leur revenu moyen ait diminué à $13,640 au regard de $14,007 en 1955. Ils ont payé en moyenne un impôt de $3,312 contre $3,484 l'année précédente.

Médecins au 2e rang

Les avocats et les notaires, qui venaient en deuxième place en 1955, sont tombés à la troisième place en 1956 avec un revenu moyen de $12,617. Les médecins et chirurgiens, en troisième place en 1955, sont montés au deuxième rang en 1956 avec un revenu moyen de $13,053.

Le revenu moyen des notaires et avocats a été de $12,243 en 1955 et celui des médecins et chirurgiens, de $12,166.

Les infirmières sont demeurées au premier rang des 16 catégories d'occupations établies parmi les contribuables pour les fins du "livre vert" sur les statistiques de l'impôt. Elles ont gagné en moyenne $2,024 au regard de $2,081 en 1955.

Les villes

En ce qui concerne le revenu moyen de leurs contribuables, deux centres miniers, Flin Flon et Le Pas, au Manitoba, ont pris la première place parmi les villes canadiennes en 1956, avec une moyenne de $4,279.

Les statistiques mentionnent 63 cités ayant plus de 1,000 contribuables. Le Pas et Flin Flon n'étaient pas sur la liste dans le passé.

Trail et Rossland, en Colombie-Britannique, qui détenaient le premier rang en 1955, sont tombées en cinquième place avec un revenu moyen de $4,128.

La deuxième place est allée en 1956 à Sarnia, Ont., qui était cinquième l'année précédente avec un revenu moyen de $4,221. Sault Ste-Marie, deuxième en 1955, venait en troisième place avec un revenu moyen de $4,204 en 1956.

Dans les classifications de contribuables, les comptables sont restés au quatrième rang avec un revenu moyen de $9,240 en 1956 au regard de $9,315 en 1955.

Voici quelques autres moyennes tirées des statistiques de 1956, avec les chiffres de 1955 entre parenthèses: dentistes ($9,230) $8,544; vendeurs ($5,197) $4,868; propriétaires de commerces ($5,257) $5,095; pêcheurs ($4,414) $3,613; cultivateurs ($3,605) $3,457.

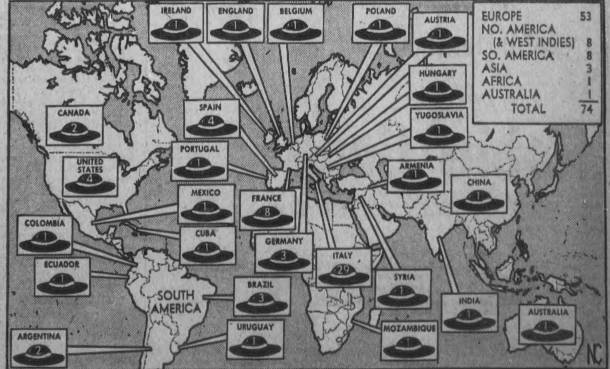
Ces chiffres sont calculés d'après les rapports d'impôt soumis par 3,908,176 contribuables, dont les impôts ont été de $2,290,800,000 en tout, soit une moyenne de $330 par contribuable.

Les "employés"

Le groupe de travailleurs, qui a fourni au gouvernement le gros de son revenu de l'impôt des particuliers en 1956, est celui que l'on indique sous le nom d'employés: employés de bureau, policiers, pompiers, fonctionnaires, commis de banque et messagers.

Le nombre des contribuables ayant gagné moins de $1,000 a augmenté à 31,421 au regard de 25,200 en 1955.

LONDRES — De l'avis d'observateurs diplomatiques à Londres, M. George Malenkov, ancien premier ministre de l'URSS, subira bientôt un procès pour trahison.



S. S. Jean XXIII créait 23 nouveaux cardinaux, lors d'un récent consistoire, portant ainsi à 74 le nombre des membres du Sacré Collège. La photo ci-dessus permet de voir que ces nouvelles nominations couvrent un grand nombre de pays et gardent ainsi au Sacré Collège ce caractère très international que lui conféra de plus en plus le Souverain Pontife Pie XII. En effet, parmi les nouveaux cardinaux, 13 sont Italiens, 2 Français, 2 Américains, 1 Autrichien, 1 Anglais, 1 Mexicain, 1 Espagnol, 1 Allemand et 1 Uruguayen. Le Sacré Collège se trouve donc composé de: 29 Italiens, 8 Français, 4 Espagnols, 4 Américains, 3 Allemands, 3 Brésiliens, 2 Argentins, 2 Portugais, 2 Canadiens, 1 Autrichien, 1 Irlandais, 1 Belge, 1 Anglais, 1 Yougoslave, 1 Polonais, 1 Hongrois, 1 Arménien, 1 Syrien, 1 Australien, 1 Chinois, 1 Indien, 1 Colombien, 1 Cubain, 1 Equatorien, 1 Mexicain et 1 Uruguayen. (Photo NCWC)

Année-record de la Banque Royale

MONTREAL — Un actif dépassant les quatre milliards établit un nouveau sommet dans le domaine bancaire au Canada. Les dépôts s'élèvent au niveau-record de $3,782,068,763. Les profits s'accroissent de 14 pour 100. Le compte de réserve augmente de $10,000,000. Le capital se chiffre maintenant par $249,745,020.

L'exercice financier 1958 de la Banque Royale du Canada, qui s'est terminé le 30 novembre dernier, fera époque dans le domaine bancaire. La situation de la Banque présente un actif de $4,133,559,025, l'actif le plus élevé auquel soit jamais parvenue une banque canadienne, soit une augmentation de $373,000,000 sur l'an dernier. L'actif de la Banque Royale n'a cessé de s'accroître et d'établir d'année en année de nouveaux records parmi les banques du Canada depuis 1947. Les dépôts se sont aussi élevés à un chiffre sans précédent, $3,782,068,763, contre $3,426,683,145 l'an dernier.

Les bénéfices nets se sont élevés à $15,868,329, soit une augmentation de 14 pour 100 sur les bénéfices de l'an dernier qui furent de $13,919,550. Le nombre des actions en circulation étant de 5,686,442, cela donne des bénéfices de $2.79 par action. En 1957, alors qu'il y avait 5,040,000 actions en circulation, les bénéfices furent de $2.76 par action.

C'est la neuvième année consécutive que la Banque Royale verse une partie de ses bénéfices de l'année au compte de réserve. Les comptes "capital" et "réserve" s'établissent maintenant respectivement à $60,421,948 et à $188,760,357. Il est intéressant de noter que le compte de réserve est maintenant plus de trois fois plus élevé que le capital payé. Ces chiffres, plus les bénéfices non distribués, portent le capital de la Banque à $249,745,020.

Les prêts courants, qui forment un total de $1,309,954,970, présentent un chiffre inférieur à celui de l'an dernier, les maisons d'affaires ayant demandé moins d'avances à la banque au cours des douze derniers mois. Les prêts sur hypothèque sur des immeubles domiciliaires en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont augmenté et s'élèvent maintenant à $264,816,709, comparativement à $216,590,777 il y a un an.

Le portefeuille d'obligations du Gouvernement du Canada et des Gouvernements provinciaux s'élève à $1,047,891,802, soit une augmentation de $375,615,437 sur l'an dernier. La somme des autres titres détenus par la Banque s'est élevée de $505,688,414 à $564,178,106. L'actif rapidement réalisable s'établit maintenant à $2,428,767,010 et correspond à 62.5 pour cent des engagements de la Banque envers le public. Il y a un an, cette proportion était de 54.9 pour cent.

Le rapport financier indique que la Banque a payé à ses actionnaires $11,497,160 de dividendes, plus une répartition additionnelle de 25 cents par action qui s'est élevée à $1,512,000. Le dividende supplémentaire de l'an dernier fut de 10 cents par action.

Une fois les actionnaires payés, il est resté un solde de $2,859,169. Le solde des bénéfices non distribués de l'annee dernière s'est ajouté à cette somme, de même qu'un montant de $7,300,000 transféré des réserves latentes, ce qui, forme un total de $10,562,715. A même cette somme, la Banque a transféré $10,000,000 à son compte de réserve, ce qui laisse un solde de $562,715 de bénéfices non distribués. Pour le paiement des impôts sur le revenu, la Banque a mis $23,270,000 de côté, soit $3,310,000 de plus que l'an dernier.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 15 janvier 1959, à l'égard du contrat no 46/58/TCH-R, Ponceau à arc en béton de Clachnacudainn, mille 7.6, route transcanadienne, parc national du mont Revelstoke (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 décembre 1958. (675)

Avec les compliments de

VOLCANO LIMITÉE

WILFRID GIROUARD, prés.

Manufacturiers d'appareils de chauffage automatiques

8635, boulevard St-Laurent
Montréal

Mise au point d'une montre électrique

PARIS — Les recherches et les observations que poursuit depuis une dizaine d'années une grande maison d'horlogerie française pour substituer à l'énergie mécanique du ressort de montre une autre source d'énergie, ont été menées à bien. La première montre électrique de fabrication européenne est prête. Quoique en apparence la nouvelle montre ne diffère point des montres classiques, si ce n'est qu'elle ne porte point de remontoir, elle bouleverse cependant l'art séculaire de l'horlogerie: le mouvement ne reçoit plus son énergie d'un ressort, mais d'un moteur alimenté par deux piles miniature de 11.3 mm. de diamètre. Ces piles d'une durée d'un an fonctionnent sous une tension de 1.5 volt, et le moteur qui pèse 0.6 gramme développe une puissance de 1.5 cent millionième de c.v.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 8 janvier 1959, à l'égard du contrat no 48/58/TCH-BY, Ingrédients broyés bitumineux du béton, milles 0 à 80, route transcanadienne, parcs nationaux Banff et Yoho.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); et au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission. Les soumissions doivent être préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 décembre 1958. (687)

Vient de paraître

Pierre Radisson

par G. Cerbelaud-Salagnac

Radisson! le nom sonne comme un coup de clairon, et le personnage qui le porte répond bien à cet appel. Aventurier, difficile à juger, tour à tour sympathique et révoltant, il aurait pu, avec son courage allant jusqu'à la témérité, avec son intelligence fine, avec sa psychologie rarement prise en défaut, être un très grand homme. Il aurait pu... s'il avait seulement eu la fidélité!

Sans doute, eut-on envers lui des torts considérables, mais cela ne suffit pas à expliquer, ni surtout à excuser, ses volte-face étourdissantes. En fait, né Français, mais marié à une Anglaise, il ne sut jamais choisir entre les deux pays; il les servit tour à tour, passant plusieurs fois de l'un à l'autre, sans crier gare, avec une légèreté et une inconscience qui déconcertent.

C'est un épisode de cette vie turbulente que Cerbelaud-Salagnac nous conte dans "Pierre Radisson". Récit extrêmement intéressant, habilement composé, qui suit l'histoire de très près d'après les mémoires mêmes de l'aventurier. On y suit pas à pas les péripéties héroïques, encore que point trop dramatiques, qui opposèrent Français et Anglais dans l'extrême nord canadien pour la possession de la fameuse baie d'Hudson, dans les années 1680. Véritable comédie bien souvent, dont Radisson, — deus ex machina, — tirait toutes les ficelles qui animaient les personnages. On verra comment notre aventurier, servant pour une fois le roi de France, mit proprement en sac (si l'on peut dire!) contrebandiers de Boston et marins anglais, les utilisant les uns contre les autres avec un art consommé. Jusqu'au jour où... Mais, n'anticipons pas!

"Pierre Radisson" est sûrement un des meilleurs romans de Cerbelaud-Salagnac.

"Pierre Radisson", par Georges Cerbelaud-Salagnac. Collection "La Grande Aventure". 76 pages. Illustré. Couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleur. $1.00 (par la poste $1.10). En vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, P.Q., et 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

"La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros: ainsi, je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens."

LA BRUYERE.

☆ ☆ ☆

"Peu de géoliers gardent leurs prisonniers aussi étroitement que le vice garde les siens."

P. HOORNAERT.

Au Québec, où la cuisine française est à l'honneur, les produits Robin Hood sont les plus populaires



MÉLANGES à gâteaux et à pouding



FARINE à tout usage



GRUAU rapide et instantané

Robin Hood Flour Mills Limited

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits réservés)

Chapitre XXV (suite)

En 1924, l'écrivain Louis-Frédéric Rouquette est reçu à l'évêché de Grouard par le P. Falher, un Breton, qui a donné son nom à la paroisse la plus florissante de la région. Le missionnaire lui explique comment les Canadiens français ont réussi à conquérir une place au soleil albertain. Ce fut l'oeuvre, comme toujours, des prêtres colonisateurs. A Falher, le premier curé est le Père Jean-Marie Dréau, très populaire dans le district de Grouard. "Un ancien sergent, s'il vous plaît, qui connaît toutes les sonneries de son régiment et qui vous les siffle... Un Breton de chez nous, un dévoué, un humble, sachant se donner sans mesure. Tout à tous... Tous les jours que Dieu fait, il est en chemin! Il va de ferme en ferme, disant sa messe ici, prêchant là, exhortant les uns, consolant les autres; été comme hiver, sous le soleil, dans la tempête, il va toujours sifflotant, toujours gai. Il porte la parole qui encourage et soutient, mais aussi des conseils."

LES PREMIERS JOURNAUX FRANCAIS DE L'ALBERTA

Le premier journal français de l'Alberta, **Le Courrier de l'Ouest**, d'Edmonton, fut fondé en 1906 par le sénateur Philippe Roy, qui devait occuper si longtemps le poste de commissaire, puis de ministre du Canada à Paris. Le rédacteur en était Alex Michelet, fils d'un Mâconais établi sur une terre. Il passa comme traducteur au Bureau international du Travail et plus tard aux Nations Unies. Sa soeur, Magali Michelet, collaboratrice au même journal, est l'auteur de romans et de pièces de théâtre.

L'Union, mise sur pied par un imprimeur belge, recueillit la succession du **Courrier**. Dans la dernière phase de son existence, elle fut rédigée par un Bourguignon, Georges Bugnet, qui fit la navette chaque semaine entre sa ferme et Edmonton. Ce pionnier albertain, qui a mené de front les lettres et l'agriculture, est l'auteur de trois ou quatre romans, d'essais, de pièces de théâtre et d'un recueil de poésies. Il s'est révélé un observateur pénétrant de la nature et de l'Ouest canadien. L'un de ses romans, **Nipsya**, traduit en anglais, a eu non moins de succès dans cette langue que dans l'original. Son isolement dans le lointain Alberta a seul empêché Georges Bugnet de figurer en bonne place dans le monde des lettres du Canada. Chez les experts en horticulture, son nom demeurera comme le créateur de deux variétés de roses adaptées au climat spécial de la Prairie: "Lac la Nonne" (lieu de sa résidence) et Thérèse Bugnet.

Un fils de Français, Roger Motut, docteur ès lettres, — nous l'avons dit — est professeur à l'Université albertaine.

DEUX MILLIONNAIRES AUTHENTIQUES

A Edmonton — chose unique — l'élément "français de France" se distingua surtout dans les affaires. Selon la tradition, la haute cuisine avait pris les devants dès 1883 avec F. Pagerie — le même arrivé dix ans plus tôt à Winnipeg — qui y ouvrait un restaurant. Le sympathique président de la "Canadienne" de Paris, Jean Lionnet, qui visita la capitale albertaine en 1906, y découvrit parmi ses compatriotes deux millionnaires authentiques. Ils sont facilement reconnaissables sous les initiales qui les désignent. Le Parisien Théodore Romanet est "directeur, à 26 ans, de la maison Révillon d'Edmonton... Les grands fourreurs français ont créé dans l'Ouest canadien toute une organisation analogue à celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et en concurrence avec elle. Mais Romanet a monté, en outre, un énorme bazar, un Bon Marché d'Edmonton, tenant le gros comme le détail... Il a achevé son éducation commerciale à New-York. Passionnément actif et travailleur, enthousiaste, bluffeur par principe et avec un rien d'ironie, il ne croit qu'aux procédés et qu'aux méthodes des Américains; il est plus américain même, sans doute, qu'ils ne le sont. Mais par son aptitude à tirer de leurs actes une théorie et à y confirmer logiquement les siens, il se révèle Français toujours, c'est-à-dire généralisateur et systématiseur..."

Vingt ans plus tard, Frédéric Roquette faisait à son tour la connaissance de Romanet. Entre temps, les deux grandes compagnies de fourrures s'étaient fusionnées et la plus ancienne avait absorbé une partie du personnel de l'autre. L'ancien directeur de Révillon frères venait alors d'accomplir un voyage de sept ans dans l'Extrême-Nord, de la Terre de Baffin aux îles Herschel, pour visiter les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Parmi les autres Français livrés aux affaires, citons: Joseph Vallat dans l'immeuble; R. Boutinel, gérant de la **Yellowhead Pass Coal Company**; Paul Jenvrin, dans les ornements religieux, qui fut agent consulaire, et surtout, l'autre millionnaire, René Lemarchand.

Originaire de la Sarthe, il séjourna à Paris, avant d'être petit commerçant à Edmonton. Son frère, missionnaire Oblat dans l'Alberta, lui avait déconseillé formellement d'y venir, mais il agit à sa tête. "Il semble n'avoir de boutique que pour la forme, écrit Jean Lionnet, car on n'y voit point d'acheteurs, mais seulement quelques compatriotes qui y viennent bavarder. En réalité, toute son activité s'emploie à spéculer sur les terres, avec ses propres capitaux et avec d'autres capitaux empruntés en France. Il voit déjà 100,000 habitants à Edmonton. Si on lui disait que ce sera l'année prochaine, il ne répondrait pas non". C'était en 1906; aujourd'hui, cette population dépasse 250,000.

Peu de temps après, René Lemarchand était l'un des hommes d'affaires les plus riches de la capitale albertaine. Il y fit construire, au coût de $200,000, le premier grand immeuble de rapport, contenant quarante-trois appartements des plus modernes. Le petit commerçant des débuts attribuait sa rapide fortune à la foi profonde qu'il avait eue dès le premier jour dans la prospérité future d'Edmonton. Très modestement installé, il eut l'audace de consacrer tout son avoir à des achats successifs de terrains sur tous les points de la ville et de sa périphérie qui lui semblaient susceptibles de se développer. Chaque fois, ses prévisions se réalisèrent et ses fonds furent bientôt décuplés.

Et l'on dira encore que les Français n'ont pas le sens des affaires!...

LA FEMME FRANCAISE COLLABORATRICE DU COLON-RANCHER

Un voyageur normand que nous avons déjà cité, Edouard Brunet, fit connaissance sur le bateau avec un compatriote éleveur de l'Alberta, qui emmenait deux étalons percherons noirs. Nous n'avons pu découvrir l'identité de ce marquis de S., parti jeune de France et venu dans l'Ouest après un séjour d'une douzaine d'années aux Etats-Unis. Son épouse l'accompagnait et l'auteur en profite pour faire l'éloge de la femme française, collaboratrice idéale du colon.

"Digne compagne de son mari, écrit-il de Mme de S., elle montra aux colons anglais et américains du Far-West, qui la virent à l'oeuvre, ce que peut la femme française transplantée hors du milieu bourgeois où, en France, l'étranger se la figure occupée exclusivement de chiffons. La Française — ayons l'orgueil de le proclamer — est la compagne idéale de l'émigrant, du colon, de celui qui quitte la vie douce et facile de notre vieille civilisation pour aller tenter fortune dans les pays neufs comme le Canada. Elle souffrira sans faiblesse et sans jérémiades inopportunes les longues pérégrinations de la prairie, le froid, les privations, avec le compagnon qu'elle aime et dont, aux heures de découragement, elle relèvera le moral et réveillera l'énergie. Et elle sera non seulement l'épouse, mais la collaboratrice du colon. Elle se pliera courageusement et intelligemment à tous les emplois. Ménagère accomplie, la femme française l'est déjà; elle fait la cuisine, taille, coud, raccommode, lave et repasse; fermière, elle le sera et elle soignera bêtes et gens, traira les vaches, ensemencera, conduira la charrue aussi bien que le buggy. S'il le faut, elle fera même le **cowboy**. "Plus d'une fois, me disait le marquis de S., ma femme est montée à cheval, culottée en homme et, le fouet à la main, m'a rassemblé, ramené mes chevaux égarés, indociles à ma voix."

L'ETRANGE AVENTURE ARRIVEE A DEUX RELIGIEUSES DE TROCHU

D'autres vaillantes Françaises venues dans l'Ouest pour servir surent se plier aux circonstances nouvelles, assumant leur part de risques et d'angoisses. A titre d'exemple, voici, brièvement résumée, l'aventure arrivée en 1913 à deux religieuses de Trochu:

La supérieure de la communauté, Mère Marie-Louise Recton, était réclamée en plein hiver par ses soeurs de Végreville pour régler une question épineuse et urgente. Avec une compagne, elle prit place dans le petit **cutter** à deux chevaux du P. Bazin. Allant dire la messe dans une maison de l'autre côté de la Red Deer, il devait les déposer à une station où elles prendraient le train pour Edmonton. La température était peu engageante; le vent soufflait en tempête et il neigeait. En cours de route, il fallut emprunter le lit de la rivière; mais d'énormes blocs de glace, charriés par un dégel antérieur à la reprise des gros froids, rendaient cette voie cahotante et quasi-impraticable. Les religieuses exprimèrent l'avis qu'il serait plus sage de rebrousser chemin. Le missionnaire, qui ne l'entendait pas de cette oreille, se contenta de chercher un endroit propice pour regagner la terre ferme; mais les arbres abattus et un fouillis de branches ne permirent pas aux chevaux de se frayer un passage. Il fallut dételer, abandonner le véhicule et grimper la côte en tenant les bêtes par la bride.

Les voyageurs trouvèrent devant eux trois collines parallèles. Ils eurent le courage de monter et de descendre les deux premières, Dieu sait au prix de quels obstacles et de quelles fatigues! La troisième était un glacier à pic, impossible à escalader. Il était dix heures du soir et la dure épreuve durait depuis cinq heures. La neige avait cessé et la lune brillait à son plein, mais le froid demeurait toujours intense. Passons sur divers incidents de cette lutte acharnée contre les broussailles et les bancs de neige, au cours de laquelle le P. Bazin perdit son lorgnon. Des coups de fusil et des cris se firent entendre du haut de la colline. Le missionnaire s'empressa d'y répondre et une brève conversation s'engagea. Deux hommes descendirent vers les voyageurs égarés et les accompagnèrent jusqu'à l'habitation la plus proche. Grandes exclamations de surprise et de joie des habitants — trois jeunes colons français — qui, réveillés à onze heures passées, se trouvèrent en présence de leur ami, le P. Bazin, et de deux religieuses compatriotes! Un repas chaud et un bon lit firent oublier les fatigues et les angoisses de la soirée.

Le lendemain matin, pendant que le prêtre et les jeunes gens allaient délivrer le **cutter** sur la rivière, Mère supérieure et sa compagne préparèrent le dîner. Le rôti qu'elles servirent à leurs hôtes est demeuré légendaire dans ce coin de l'Alberta. Jamais on n'en avait dégusté de pareillement cuit à point dans la maison des trois célibataires. Le jour suivant, qui était un dimanche, les voyageuses, aguerries par leurs exploits de l'avant-veille, firent huit milles en traîneau pour assister à la messe dans une école perdue en pleine prairie. Une trentaine d'hommes étaient venus d'un rayon de dix à douze milles. Pas une seule femme en dehors des religieuses, à cause du froid exceptionnel de quarante degrés au-dessous de zéro!

La suite du voyage à Edmonton et à Végreville fut sans incident.

Dans la petite communauté des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, à Trochu, on redemanda souvent le récit de cette aventure périlleuse qui, par bonheur, tourna bien.

Jean Lionnet, Chez les Français du Canada.
Louis-Frédéric Rouquette, L'Epopée blanche, Paris, 1926.
Grégoire Le Clech, Sur la piste des émigrants bretons en Amérique.
La Canadienne, Paris, 1910, p. 656.
Récit d'une religieuse de Notre-Dame d'Evron, de Trochu.

Fin du chapitre

Vient de paraître

Témoins de l'amour

par Emile Legault, C.S.C.

Parmi les causeries données en 1956-57 à l'émission "Eaux Vives", celles qui portaient sur l'amour avaient suscité un intérêt tout spécial chez les téléspectateurs.

Ce sont ces causeries que l'on retrouve dans cet ouvrage. Le Père Legault y étudie le rôle des époux dans l'Eglise, rôle dont il fait ressortir la beauté et l'importance. Dans ce cadre, il présente une analyse claire et franche des différentes saisons de l'amour et des moyens à mettre en oeuvre pour éviter l'effritement qui le guette à ses divers stades.

"Témoins de l'amour" s'adresse en tout premier aux gens mariés. Il contient des pages qui les aideront à voir clair en eux-mêmes, à situer l'origine des crises qu'ils peuvent traverser, et à les surmonter. Mais il intéressera aussi les jeunes mariés, les fiancés, les jeunes mêmes par le texte de la fameuse causerie sur le respect de la jeune fille, écrit spécialement à leur intention. Mariés ou futurs mariés, tous y apprendront comment conduire leur union à son complet épanouissement, à faire de leur mariage une réussite durable et un enrichissement.

"Témoins de l'amour", par le R. P. Emile Legault, C.S.C. 104 pages. 5¼ x 7. Couvre-livre en couleur, dessiné par Jacques Gagnier. $1.00 (par la poste $1.10) En vente dans toutes les librairies et à la librairie Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.

Un billet de train pour visiter 13 pays d'Europe

MONTREAL — Pour la somme de seulement $125, il sera possible, à partir du 1er mars prochain, de voyager pendant deux mois par train dans treize pays d'Europe occidentale. Un nouveau genre de billet, appelé "Eurailpass", vient en effet d'être créé par les Administrations des chemins de fer de l'Europe occidentale; il sera mis en vente au Canada et aux Etats-Unis à partir du 1er janvier prochain.

En annonçant cette nouvelle au cours d'une réception des sociétés ferroviaires européennes, à l'hôtel Ritz-Carlton, M. Pierre Deshayes, président du Comité Eurailpass et représentant de la Société nationale des chemins de fer français, a précisé qu'il a fallu plus de deux ans de négociations et d'études pour créer ce billet d'un genre nouveau, unique, qui sera valable sur un total de 100,000 milles de lignes de chemin de fer.

Eurailpass représente un grand pas, a-t-il dit, vers la simplification des voyages en Europe. Un touriste canadien ou américain peut maintenant parcourir toute l'Europe occidentale (en demeurant sur le continent toutefois, ce qui exclut la Grande-Bretagne, par exemple) en chemin de fer avec seulement un billet en sa possession. Ce nouveau billet représente également une économie puisque, pour seulement $125, il permettra de voyager, en première classe, sur les chemins de fer d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, d'Allemagne occidentale, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Norvège, du Portugal, d'Espagne, de Suède et de Suisse. Le nouveau billet sera également honoré par certaines compagnies de navigation.

Le prix forfaitaire de $125 comprend également les suppléments de location de places, ainsi que les suppléments de vitesse qui sont nécessaires à l'admission dans certains trains de luxe intérieurs de chacun des 13 pays ou dans les trains "Trans-Europ-Express", qui sillonnent maintenant la plupart de ces pays.

Destiné aux touristes

Eurailpass ne sera offert qu'aux résidants de l'hémisphère ouest. Il sera vendu par les agences de voyages accréditées et par les bureaux d'Amérique du Nord des administrations ferroviaires participantes.

Plusieurs personnalités du monde politique et diplomatique assistaient à la réception donnée pour "lancer" le nouveau billet: l'hon. sénateur Sarto Fournier, maire de Montréal; M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada; M. Jacques de Thier, ambassadeur de Belgique au Canada; l'hon. Gaspard Fauteux, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec; M. Raymond Treuil, attaché commercial de France au Canada, de même que les membres du corps consulaire de la métropole et les représentants des chemins de fer européens et canadiens.

Fin de l'année jubilaire de Lourdes le dix-huit février prochain

LOURDES — Le jubilé accordé par le Pape à l'occasion du centenaire des Apparitions de Lourdes s'étendait du 11 février 1958 au 11 février 1959. Cette date coïncidant cette année avec le mercredi des Cendres, Son Exc. Mgr Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, a demandé au Saint-Père que l'année du centenaire soit clôturée officiellement le 18 février. Les faveurs accordées aux pèlerins de Lourdes dans cette année jubilaire seront donc prolongées jusqu'au 18 février. Par lettre du 26 novembre 1958, Son Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, a fait part de cette décision du Saint-Père à Son Exc. Mgr Théas.

Examen de la vue
James Shaen Limited
M. N. Lecker
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
2e étage, édifice Hurtig
264, ave Portage - Tél. WHitehall 3-6628
Ouvert toute la journée le samedi

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone CHapel 7-1726

Dr Edouard-G. Jarjour
CHIRURGIEN-DENTISTE
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone CEdar 3-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
DENTISTE
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone SPruce 5-5446

Dr JACOB
DENTISTE
et associés
Leurs nouveaux Bureaux sont situés au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAN
Angle Portage et Carlton
Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 2-8531

Finkleman
Optométristes
Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage 275, ave Portage édifice Kensington WINNIPEG
Téléphone WHitehall 2-2496

Léon-H. Bénard, C.R.
AVOCAT et NOTAIRE
Edifice Banque Canadienne Nationale
431, rue Main Winnipeg, Man.
TELEPHONE WHitehall 3-2155

W. R. DeGraves
AVOCAT — NOTAIRE
associé avec
Swystun, Swystun, DeGraves & MacKay
608 Great Western Building
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone WHitehall 3-0526

Grafton, Deniset Dowhan, Bétournay & Muldoon
AVOCATS et NOTAIRES
Chambre 4
Edifice Banque Canadienne Nationale
431, rue Main Winnipeg, Man.
TELEPHONE WHitehall 2-3135

Louis-P. Roy
AVOCAT et NOTAIRE
147, ave Provencher St-Boniface
TELEPHONE CHapel 7-3172

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT - PROCUREUR
Avocat de la ville de St-Boniface
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
550, édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE WHitehall 3-0626
138, avenue Provencher, St-Boniface

Robert Trudel
AVOCAT et NOTAIRE
de l'étude
MORKIN, HAYES & TRUDEL
609, édifice Paris
Portage et Garry, Winnipeg, Man.
TELEPHONE WHitehall 2-7536

Joseph-N. Landry, B.A.
Avocat, Avoué et Notaire
302, édifice McIntyre
416, rue Main Winnipeg
Téléphones: Bur.: WHitehall 2-7125
Rés.: GLobe 2-0303

Greenberg & Arpin
AVOCATS et NOTAIRES
Maurice-J. ARPIN, B.A., LL.B.
203-4, édifice Confederation Life
457, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE WHitehall 2-6516

Marcoux, Dureault et Bétournay
AVOCATS et NOTAIRES
702, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE WHitehall 2-8241
Tous les mardis à Pine Falls
Tous les mercredis à St-Jean-Baptiste
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone WHitehall 2-4803

Georges R. D. Goulet,
B.A., LL.B.
Avocat et notaire
209, édifice Power,
428, ave Portage, Winnipeg 1, Man.
Tél.: WHitehall 2-6179

La Western Savings and Loan Association
★
Bureau-chef
WINNIPEG



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Une année importante au Franco-Manitoba

L'année qui s'achève a été d'une haute importance pour les Franco-Manitobains. Le cinquantenaire de la ville de St-Boniface a présenté une occasion fructueuse de faire ressortir la persistance du fait français dans la province. Le poste CKSB s'est lancé dans un programme d'expansion nécessaire pour atteindre enfin tous les radiophiles français dans toutes les parties de la province. Dans le champ de la télévision, plusieurs incidents ont marqué un progrès constant pour l'élément français. Un programme a été monté à Winnipeg pour le réseau tout entier, l'inauguration du système micro-ondes a été bilingue, le temps consacré aux programmes pour enfants a été doublé, les autorités d'Ottawa ont annoncé qu'un poste satellite serait installé à St-Boniface au cours de l'année 1959. Ajoutons un congrès très mouvementé de l'A.E.C.F.M., la reconnaissance officielle d'un cours universitaire de français au Collège St-Boniface, la fondation des Jeunesses Musicales, etc.

La lutte scolaire a cependant gardé la vedette tout le long de l'année, à mesure que le spectre des "grandes unités" se faisait de plus en plus menaçant. Que de réunions, que de voyages, que de décisions délicates, pour alerter les intéressés, étudier les possibilités, accepter des sacrifices, s'entendre sur une ligne de conduite. Un Franco-Manitobain de la campagne avoue que son rôle dans un secteur de la ligne de bataille lui a occasionné à lui seul 54 voyages en ville en dix mois. Et pour plusieurs il y avait l'effort supplémentaire de coordination avec tous les autres groupes affectés.

Il est encore trop tôt pour crier "victoire" ou "défaite". Le principe des "divisions" a été adopté à l'unanimité par la législature, et cela donne préséance aux influences centralisatrices dans la province. Une demi-douzaine de centres, au moins, se trouvent isolés de leurs compatriotes dans plusieurs nouvelles divisions. Garderont-ils leurs écoles secondaires? Garderont-ils leur personnel catholique? L'avenir seul le dira. En attendant, les institutions privées se trouvent aussi dans une situation inférieure. Les professeurs laïcs compétents et qualifiés seraient naturellement tentés de préférer les nouvelles conditions de travail dans les écoles secondaires. Enfin, la question de l'enseignement religieux dans les écoles publiques où la population n'est pas homogène est loin d'être réglée.

Et pourtant il n'y a pas lieu de se laisser aller au pessimisme. L'importance des valeurs ethniques et religieuses, du droit des parents, de la vie communautaire locale a été proclamée avec vigueur et cela constitue un degré de succès. Sur ce point, il y a une différence notable entre les "unités" manitobaines et celles d'autres provinces. De plus, ces idées font leur chemin chez des personnes influentes qui autrefois préconisèrent l'uniformité scolaire et la primauté des valeurs économiques et techniques. Mais, par-dessus tout, l'on peut crier victoire devant le spectacle d'un peuple qui s'est réveillé, qui a réfléchi et qui a fait cause commune pour faire connaitre ses convictions.

La persévérance est encore à l'ordre du jour. Il reste des décisions compliquées à prendre, de nouvelles formes d'action à explorer et à exercer. L'effort déployé pour éloigner le danger doit se poursuivre au point d'atteindre un sommet de perfection insoupçonné avant que la lutte ne s'engage. Ainsi en est-il quand on se sacrifie. A force de défendre vaillamment de nobles causes, on finit par y croire plus fermement. Telle serait la réelle victoire des Franco-Manitobains au cours de l'année qui s'achève.

Le voyage autour du monde du premier ministre canadien

Les exigences du devoir d'état et les fruits concrets de la victoire électorale ont porté M. Diefenbaker, premier ministre canadien, jusqu'aux Antipodes dans un rapide voyage autour du monde. Les raisons officielles de cette tournée étaient de permettre au chef du gouvernement canadien de rencontrer nos principaux alliés en Europe occidentale et de causer avec les chefs du Commonwealth pour renforcer davantage cette extraordinaire organisme. Les effets de ce voyage apparaitront certainement dans la diplomatie et dans la législation du gouvernement conservateur.

Disons tout de suite que le voyage a duré 35 jours, et qu'il a dû être abrégé de quelques jours quand M. Diefenbaker apprit que sa vieille mère, âgée de 84 ans, était malade à l'hôpital. Il l'a vue depuis, heureusement hors de danger.

En Europe, M. Diefenbaker rencontra M. MacMillan, le général de Gaulle, le chancelier Adenauer et M. Fanfani. La solidarité atlantique s'est manifestée dans ces entrevues privées, comme on a pu le voir aussi dans la récente réunion de l'OTAN à Paris, où le Canada a réaffirmé son appui entier à cet organisme.

Partout en Europe et en Asie, l'homme d'état canadien a constaté que le bon nom du Canada occupe une haute position dans l'estime de tous ses hôtes et de leur peuple. M. Diefenbaker a été impressionné particulièrement par les membres asiatiques du Commonwealth et par leur franche coopération avec tout le groupe. Mais il a découvert aussi la grande misère qui ronge ces peuples, et leur besoin urgent d'assistance technique et de capital pour l'amélioration de leur sort. Il a déclaré à son retour que si le Commonwealth doit rester fort, il ne peut accepter que certains de ses membres n'aient pas les bénéfices d'une meilleure vie comme leurs frères plus fortunés. On peut donc s'attendre à ce que le gouvernement canadien vote de fortes sommes supplémentaires en millions de dollars pour le plan de Colombo et d'autres agences d'assistance.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont des problèmes parallèles à ceux du Canada, dont la solution se complique par les différences dans l'étalon des changes. Déjà ces problèmes furent discutés pendant la Conférence Economique du Commonwealth en septembre dernier. Le premier ministre canadien a certainement rapporté de ce voyage une plus grande détermination à appliquer certaines décisions prises à Montréal et dont on peut déjà constater les effets dans les querelles de l'Angleterre et du Marché Commun européen; mais il n'a pas répondu quand on lui a demandé si le prochain gouverneur-général du Canada serait un homme d'état du Commonwealth, comme il en est question dans certains organes de presse.

Maintenant le premier ministre pense à son programme législatif pour la prochaine session parlementaire qui s'ouvre le 15 janvier. Sur le fond inquiétant des événements internationaux, il aura à faire face à des problèmes de chômage, de grèves, d'assistance sociale, de budget et de défense nationale. Mais il a derrière lui une trop grande majorité parlementaire pour être inquiet de son avenir politique. Il faut espérer qu'il qu'il pourra informer cette masse de manoeuvre avec la sagesse supplémentaire acquise au cours de sa tournée mondiale.

Thomas GREENWOOD.

Charles de Gaulle . .

(Suite de la première page)

comprend les représentants et les élus des collectivités locales et départementales. Il n'est donc plus l'élu — ou le prisonnier — du parlement et peut, dès lors, conserver ses distances à son égard.

Le président de la République nomme le premier ministre et, sur proposition de celui-ci, nomme encore les ministres et les autres membres du gouvernement.

* * *

A partir de ce sommet, l'architecture constitutionnelle se présente de la façon suivante.

— Le chef de l'Etat définit et anime la politique;

— Le gouvernement exécute les décisions prises en accord avec le président de la République;

— Le parlement contrôle l'action du gouvernement. l'Assemblée nationale peut mettre sa responsabilité en cause et le renverser par le vote d'une motion de censure.

— Si le chef de l'Etat estime que le vote d'une telle motion n'est pas conforme à la politique générale du pays, il peut, soit dissoudre l'assemblée s'il s'agit d'un conflit d'ordre politique, soit s'il s'agit d'un désaccord à propos d'un texte législatif, soumettre le texte litigieux au référendum populaire.

— Le rôle dévolu à l'Assemblée nationale est spécifiquement législatif. Les grandes options nationales ou internationales ne seront plus de son ressort, et c'est au gouvernement qu'il appartiendra de les prendre, après avis du chef de l'Etat;

— L'assemblée, donc, vote le budget et dit la loi. Mais la constitution lui a retiré, pour le confier au gouvernement, le droit d'agir en ce qui concerne toute décision de caractère réglementaire;

— Le comité constitutionnel (9 membres), nouveau et important rouage, fonctionne à la manière de la Cour suprême des Etats-Unis. Il veille au respect des dispositions constitutionnelles et au bon fonctionnement des divers mécanismes. Ses décisions sont sans appel.

* * *

L'élection de Charles de Gaulle à la présidence de la République, et la passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau chef de l'Etat marque la fin de la période transitoire ouverte le 1er juin dernier, lorsque l'Assemblée nationale accorda au général de Gaulle les pleins pouvoirs qu'il réclamait "pour répondre de l'unité, de l'intégrité et de l'indépendance de la France".

Pendant ce laps de temps de sept mois, le gouvernement du général de Gaulle a fait preuve d'une activité et d'une efficacité assez exceptionnelles. Outre la réforme des institutions, une foule de réformes importantes ont été opérées par voie d'ordonnances. Des textes capitaux pour la vie du pays, et qui dormaient depuis longtemps dans les bureaux de l'Assemblée nationale, ont été promulgués, qu'il s'agisse du problème du logement, de l'organisation des ensembles sahariens, de la justice en France, de la présentation du budget et des lois de finances, de la détermination du budget pour 1959, etc. D'autres textes encore verront le jour prochainement, notamment celui qui concerne la réforme de l'enseignement.

Bref, tout sera en place pour que la Ve République prenne un bon démarrage. L'Assemblée nationale elle-même, issue du raz de marée électoral des 23 et 30 novembre, se prépare à jouer loyalement le rôle qui lui est désormais dévolu: elle répudie un certain nombre de vieilles habitudes fâcheuses, et se façonne un règlement flambant neuf plein de dispositions originales. Il est notamment prévu que la "droite" et la "gauche" seront supprimées dans l'hémicycle. Les députés ne siègeront plus, d'un bord à l'autre, selon leurs étiquettes politiques; d'un côté, il y aura la majorité; de l'autre, l'opposition, comme cela existe à la Chambre de Commerce; un député qui changera de camp dans un vote important, devra également changer de place; "c'est une épreuve très dure, a dit naguère Churchill, je l'ai fait cinq fois dans ma vie parlementaire!" Sera-t-elle assez dure cette épreuve, pour fixer les députés français, habitués à papillonner d'un camp à l'autre?

Il n'est reste pas moins qu'un profond bouleversement, un véritable cataclysme, a maintenant transformé la vie politique française. La durée et l'efficacité accordées au pouvoir exécutif devraient permettre la réalisation des grandes tâches et des grands desseins qui attendent le pays et sont attendus de lui. L'avenir, sinistrement bouché depuis tant d'années, s'ouvre et s'éclaire. La France prend un nouveau et spectaculaire départ.

Maurice HERR.

Le catholicisme au Japon

D'après les statistiques officielles que vient de publier l'Internonciature Apostolique de Tokyo, les catholiques de ce pays atteignent, au début de juillet 1958 et sur une population de plus de 90 millions d'habitants, le nombre de 254,114, soit 12,306 de plus que l'an dernier à la même date et 134,114 de plus qu'en 1948. De juillet 1957 à juillet 1958, on a enregistré 18,751 baptêmes, dont 9,952 d'adultes, 6,360 d'enfants et 2,439 à l'article de la mort. Quant aux catéchumènes, ils sont au nombre de 17,675 dans tout le pays. Le nombre des prêtres japonais est présentement 359, celui des grands séminaristes de 242 et celui des petits de 234. Les prêtres étrangers dans le pays atteignent le chiffre de 1,208. Les religieuses professes japonaises sont au nombre de 3,047, auquel il faut ajouter 1,942 novices postulantes et aspirantes, tandis que 1,063 soeurs étrangères travaillent dans le pays.

"Toute biographie digne d'être écrite est le récit d'une ascension."

Protestation des évêques contre les persécutions

Les évêques catholiques d'Allemagne orientale ont adressé au gouvernement de Pamkov un appel lui demandant de respecter la liberté de conscience. Cette démarche a été portée à la connaissance des fidèles par une lettre pastorale qui fut lue dans les églises du secteur soviétique de Berlin et de la République démocratique. Elle s'achève par l'exhortation suivante: "Que le Seigneur nous donne la grâce de rester fidèles au Christ, qu'il accepte nos difficultés comme un sacrifice en faveur de notre peuple allemand et qu'il nous garde une confiance inébranlable dans sa sainte volonté."



Cette photo du général Charles de Gaulle, président élu de la 5e République française, fut prise récemment alors qu'il sortait du Palais de l'Elysée à Paris après un entretien avec M. René Coty, président actuel. Le général entrera en fonction le 8 janvier prochain et il jouira de très grands pouvoirs, aussi grands, dit-on, que ceux de Napoléon III au siècle dernier. Des éditeurs de 3,700 postes de radio et journaux des Etats-Unis, au cours d'une enquête effectuée par la Presse Associée aux Etats-Unis, ont nommé le général de Gaulle "l'homme de l'année 1958". Les éditeurs des quotidiens du Canada ont donné le même titre au général. La revue Times, qui depuis 1927 choisit comme personnalité de l'année "celui qui a dominé les nouvelles de l'année et laissé une marque indélébile dans l'histoire", a aussi proclamé de Gaulle: "En posant sa marque personnelle sur les grands événements et prouvant une fois de plus cette vérité fondamentale de l'Ouest que l'histoire est faite par les individus, et non par une fatalité aveugle ou les lois inexorables du Marxisme, Charles Joseph André Marie de Gaulle a mérité d'être proclamé l'homme de l'année."

Billet du vendredi

Un recueil de poèmes de Joseph Gingras

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a vingt ans et plus, Joseph Gingras était une figure qui comptait au prétoire et dans le milieu politique. Avocat à Waterloo, sa réputation de plaideur et d'orateur dépassait les limites de sa ville. Il n'était pas pour rien petit-fils du tribun Charles Thibault, qui eût retrouvé en lui ses qualités de rude jouteur et de dialecticien jamais à court d'arguments, son mordant et sa ténacité dans la lutte verbale. Plus tard, déçu par la stérilité de certains efforts, il s'éloigna peu à peu des arènes pour se consacrer de façon exclusive à l'exercice du droit, mais dans ce Montréal qui grandissait sans cesse et attirait de partout les meilleurs esprits. Dans ses loisirs, il ajoutait à quelques exercices du corps l'étude des langues et avait réussi, à plus de cinquante ans, à apprendre l'espagnol pour le parler avec aisance.

Ces choses sont connues de ses intimes, mais eux-mêmes ignoraient qu'il y avait en lui de remarquables dons d'écrivain et même, pour reprendre un mot connu, un poète assassiné de ses mains. C'est ce que vient de révéler une de ses soeurs, Mlle Marie Gingras, en publiant dans une magnifique édition-souvenir les poèmes de sa jeunesse, conservés avec piété par sa famille. Intitulé **Fidélité**, le recueil souligne les fidélités de l'auteur aux idées et aux idéaux de sa jeunesse, aux préoccupations qui ne l'abandonnèrent jamais, dans le sens du vrai, du juste, du beau. (1)

* * *

Le livre ne provoquera pas de pâmoisons chez les écrivains des jeunes écoles, qui trop souvent s'enferment dans un hermétisme à décourager Mallarmé lui-même, assemblent des mots qui n'ont pas de rapports entre eux, voient une réussite dans l'obscurité la plus opaque. Car la clarté est une des qualités de Joseph Gingras, comme on disait en ses entours, qui voulait se comprendre lui-même pour être compris, examinait à fond ses sentiments et ses idées avant de les livrer. Sans doute son recueil reste-t-il celui d'un amateur, et son caractère de livre posthume l'infirme un peu, car la présence de l'auteur ne s'y trouve pas, qui eût peut-être fait dans ses papiers un autre choix que ses héritiers.

Il reste qu'on y note une remarquable connaissance de la technique du vers, des trouvailles non permises à ceux qui, méprisant la prosodie classique, font profession de n'écrire comme personne, sont peu lus, moins appréciés encore, et s'étonnent de la solitude à laquelle ils se condamnent par avance. Joseph Gingras conçoit la poésie et le vers selon la tradition, et c'est déjà un mérite, vu les difficultés acceptées et le plaisir de les vaincre. Certaines de ses pièces sont trop jeunes, datant de son adolescence, qui ne devraient pas figurer dans son recueil, mais d'autres révèlent de la finesse et du goût, dont celui des idées.

* * *

Les poèmes de Gingras témoignent d'une jeunesse qu'il garda jusqu'à la fin, comme l'écrit un de ses amis de toujours qui voulut être son préfacier, M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., aujourd'hui curé de Notre-Dame de Montréal. S'il en est qui remontent à quarante ans, d'autres furent écrits en 1943 et 1944, comme ce **Salut aux drapeaux latins**, sonnet de solide facture qui se termine par ce noble tercet:

Et que, présage heureux de
vos jours les plus beaux,
Latins, grâce aux couleurs que
bercent ces emblèmes,
L'arc-en-ciel de la paix flotte
dans vos drapeaux!

Si l'art de l'auteur n'ajoute rien de transcendant à la littérature canadienne, il nous reporte au temps où l'ordre de la prosodie n'était pas un vain mot, la propreté de la phrase une chimère négligeable, l'élévation de la pensée, un luxe pour sexagénaires démodés. C'est à ce titre, peut-être plus qu'à d'autres, qu'il valait la peine de tirer de l'oubli les alexandrins de notre ami Gingras, aussi bien que ses acrobaties romantiques à la manière de Hugo jeune:

La fleur épuisée
Sous le soleil d'or
Quête la rosée
Pour tromper encore
La mort.

Son recueil n'aurait-il d'autres suites que d'orienter quelques débutants vers les formes classiques, de nous reposer du fatras moderne qui méprise à la fois la métrique, la rime et la raison, il serait une bonne action.

L'ILLETTRE.

(1) Imprimerie Thérien Frères, Montréal.

Un anticommunisme positif conseille Radio-Vatican

ROME — "Il faut que l'anticommunisme change de visage, qu'il cesse d'être négatif pour devenir positif", a déclaré Radio-Vatican dans un commentaire qu'elle a consacré au danger que constitue le communisme pour toutes les nations. La Radio a relevé que dans l'adhésion des individus au communisme, il y a un "sens religieux", du fait que cette adhésion implique une conception de vie fondée sur le mythe du progrès, de la capacité inépuisable de l'homme moderne de conquérir sans cesse de nouveaux mondes réels ou métaphoriques".

"C'est dans cette perspective — a déclaré la Radio — qu'apparait peut-être compréhensible le fait que l'adhésion au communisme n'ait pas été ébranlée par le rapport de Krouchtchev, ni par la révolution de Hongrie. La foi des hommes du moyen-âge ne chancela pas devant les abus des seigneurs et des princes. Il faut que l'anticommunisme change de visage. Il faut des buts idéologiques supérieurs qui ne craignent pas la confrontation, des buts idéologiques exempts de tout aspect anachronique de croisade, mais qui tendent à révéler à l'homme moderne, fils du progrès et de la révolution, la suprématie éternelle des valeurs surhumaines, qui seules peuvent constituer un guide dans les innombrables péripéties par lesquelles passent les individus et les collectivités."

La vanité et l'orgueil nous coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

Premier message de Noël de Sa Sainteté Jean XXIII

(Suite de la première page)

Chefs-d'oeuvre de Pie XII

O quelle douceur pour l'esprit que d'en écouter, fut-ce de loin, la simple énumération. De 1939 à 1957, ces messages radiophoniques, et ce sont tous des chefs-d'oeuvre de science théologique, juridique, ascétique, politique, sociale, dans la splendeur de la doctrine qui a pour centre Jésus de Bethléem, pour inspiration la grande flamme du zèle pastoral pour les âmes et pour les nations: pour point de référence le plus élevé l'étoile mystérieuse, annonciatrice des fins éternelles de la vie spirituelle et universelle, et de l'histoire des âmes et des peuples.

La série commence à la Noël 1939 par la description des points fondamentaux qui conditionnent la coexistence pacifique des peuples: elle continue en 1940 par les présupposés d'un nouvel ordre européen, puis, en 1941, d'un nouvel ordre international. En 1942, il s'agit de l'ordre interne des Etats et des peuples, en 1943, de la lumière de l'astre de Bethléem, aux déçus, aux désolés, aux fidèles, avec les principes d'un programme de paix. En 1944, sixième année de guerre, est exposé et éclairci le problème de la démocratie. Les années suivantes, la paix occupe largement la place d'honneur. Puis en 1945, 46, 47, 48 il s'agit toujours de la paix sous ses divers aspects.

En 1949, c'est l'annonce de l'Année de Dieu, année qui veut être celle du grand retour et du grand pardon. Puis en 1950 revient le thème de la paix interne et externe des peuples. En 1951, l'Eglise et la paix. En 1952, ce sont des pages émouvantes sur les hommes dans la misère et le réconfort du Christ. En 1953, des pages exactes et transparentes sur le progrès technique du monde et la paix. En 1954, est mise en lumière la coexistence des hommes dans la crainte, dans l'erreur, dans la vérité. En 1955, sont décrites les attitudes de l'homme moderne devant la Noël et le Christ dans la vie historique et sociale de l'humanité. En 1956, la dignité et les limites de la nature humaine: exposé très dense de pure doctrine et d'application aux réalités concrètes, à la vie individuelle. Finalement, en 1957, le Christ source et garant de l'harmonie dans le monde, pages admirables et consolantes qui résument toute la pensée du pape Pie XII.

Sa tombe glorieuse et digne au Vatican, à côté de celle de saint Pierre, ne pourrait recevoir d'ornement plus resplendissant et mieux approprié que celui des titres de ces messages radiophoniques de Noël pendant les années de son pontificat.

Et l'âme s'émeut encore davantage quand on songe que ces discours ne sont que 19 rayons d'un enseignement qu'une série de 20 gros volumes suffit à peine à contenir. Admirable activité doctrinale et pastorale, vraiment, qui fait passer le nom de Pie XII à la postérité.

Même en dehors de toute déclaration officielle, qui serait prématurée, le triple titre de: docteur excellent, lumière de la Sainte Eglise, ami de la loi de Dieu, ("Doctor optimus, Ecclesiae sanctae lumen, Divinae legis amator"), convient bien à sa mémoire vénérée.

Unité et paix

Pour résumer en deux mots synthétiques la substance vive que cet enseignement contenu dans les 19 messages de Noël et dans les vingt volumes de la riche collection oratoire et épistolaire de Pie XII, il suffit de prononcer les mots unité et paix. Ces mots en effet soutiennent le monde entier, de sa création à la consommation de son histoire, et voilà l'unité. Ils expriment la lumière bienfaisante et fécondante de la grâce du Christ, fils de Dieu et Rédempteur et glorificateur du genre humain, et voilà la paix. La seule condition exigée de l'homme est la **bona voluntas** (paix aux hommes de bonne volonté), qui est elle aussi une grâce de Dieu mais qui veut être librement conditionnée par la réponse de l'homme. Ce manque de correspondance de la liberté humaine à l'appel de Dieu au service de ses desseins de miséricorde constitue le plus terrible problème de l'histoire humaine et de la vie des individus et des peuples.

La commémoration de la naissance de Jésus ne cesse de renouveler chaque année, l'annonce de la même doctrine et sur le même ton: unité et paix. Hélas! l'histoire humaine enregistre à ses débuts un épisode sanglant: le frère tué par le frère. La loi d'amour que le Créateur a imprimée dans le coeur de l'homme fut lacérée par la **mala voluntas** qui aussitôt conduisit l'humanité sur les voies des injustices et du désordre. L'unité fut brisée et il ne fallut pas moins de l'intervention du Fils même de Dieu qui accepta par obéissance de reconstituer les liens sacrés, mais aussitôt compromis, de la famille humaine et il la restaura au prix de Son sang.

Cette restauration est toujours en acte: Jésus fonda une Eglise en lui imprimant sur le visage le caractère de l'unité, faite comme pour y rassembler tous les peuples sous ses pavillons immenses qui s'étendent a mari usque ad mare! (d'un océan, à l'autre). Oh porquoi cette unité de l'Eglise catholique, orientée directement et par vocation divine vers les intérêts d'ordre spirituel, ne pourrait-elle se tourner vers la réconciliation des différentes races et nations, également résolues à former une société marquée par les lois de la justice et de la fraternité?

On retrouve ici le principe, familier aux croyants, que le vrai service de Dieu et de sa justice est aussi propice aux avantages de la communauté civile des peuples et des nations.

Les Eglises orthodoxes

Nous conservons encore très vif le souvenir d'il y a quelques dizaines d'années, lorsque certains représentants des Eglises orthodoxes — comme on les appelle — du Proche-Orient, avec la collaboration de quelques gouvernements se préoccupèrent de l'union des pays civilisés et la commencèrent par un accord entre des diverses confessions chrétiennes différentes par leur rite et par leur histoire. Malheureusement, la prépondérance d'intérêts concrets plus pressants et de préoccupations nationalistes stérilisa ces intentions qui en soi étaient bonnes et dignes de respect. Et le problème angoissant de l'unité brisée de l'héritage du Christ reste toujours une cause de trouble et d'entrave à la recherche même d'une solution à travers de lourdes difficultés et incertitudes.

La tristesse de cette douloureuse constatation n'arrête et n'arrêtera pas, nous en mettons en Dieu notre confiance, l'effort de notre âme à répondre à l'invitation pleine d'amour de ces frères séparés, qui portent aussi sur le front le nom du Christ, en lisent le saint Evangile et ne sont pas insensibles aux inspirations de la piété religieuse et de la charité bienfaisante et bénissante.

Nous rappelant les voix si nombreuses de nos prédécesseurs — du pape Léon au pape Pie XII, en passant par S. Pie X, Benoit XV et Pie XI, tous dignes et glorieux pontifes — qui de la chaire de Pierre ont lancé l'invitation à l'unité, nous nous permettons — que disons-nous: "nous nous permettons?" Nous **entendons** poursuivre humblement mais avec ferveur la tâche à laquelle nous incitent la parole et l'exemple de Jésus, le Bon Pasteur divin, qui continue à nous montrer des moissons blanchissantes sur les vastes champs missionnaires: "Ces brebis-là aussi je dois les conduire . . . et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur" ("Et illas oportet me adducere . . . et fiet unum ovile et unus pastor" (Jo 10,16). Et dans les gémissements adressés à son Père pendant les dernières heures dans l'imminence du sacrifice suprême: "Père, que tous soient un. Comme toi, père, tu es en moi et moi en toi. Qu'eux aussi soient un en Nous, afin que le monde croie que tu M'as envoyé" ("Pater, ut unum sint. Sicut tu pater, in me et ego in te. Ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus quia tu me misisti" (Jo. 17,21).

C'est sur ces évocations si profondes et sublimes que s'étend la paix, la paix de Noël, la paix du Christ, les soupirs des âmes et des peuples, le complément de toute grâce du ciel et de la terre, la paix sans laquelle le monde est en agonie et qui, lorsqu'elle est accordée comme au jour où les anges de Bethléem l'annoncèrent, remplit d'exultation l'esprit et les coeurs.

Monsieur le Cardinal, les voeux si nobles et affectueux, du premier au dernier mot, que vous nous avez offerts au nom de tous les éminentissimes cardinaux, anciens et nouvellement créés, au nom de tous les prélats romains, Nous aimons à le dire, nous ont touché fortement, et de nouveau Nous vous en remercions.

Annonce d'unité et de paix

Naissance du Seigneur: annonce d'unité et de paix sur toute la terre; engagement renouvelé de bonne volonté au service de l'ordre, de la justice, de la fraternité chez tous les peuples chrétiens, qui accourent avec un désir commun de compréhension; de grand respect pour les libertés sacrées de la vie collective dans le triple domaine religieux, civil et social.

On nous apprend le projet gracieux et génial de la radio-télévision italienne de faire s'unir dans une douce synchronie au premier coup de la fête de Noël le son des cloches de l'humble paroisse où le nouveau serviteur des serviteurs de Dieu qui vous parle naquit et fut baptisé, avec les cloches de Venise, d'où il partit pour le devoir inattendu que la providence lui confiait, et avec les cloches plus solennelles de Saint-Pierre au Vatican, associées en joyeux accord avec toutes les voix harmonieuses du monde pour une même annonce universelle, pour une même invitation à l'unité et la paix.

Les tours de Babel

Fasse le Seigneur que ces voeux soient entendus partout. Dans certaines parties du monde on n'a pas d'oreille pour une semblable invitation.

Là où les notions les plus sacrées de la civilisation chrétienne sont étouffées ou éteintes, là où l'ordre spirituel et divin est ébranlé et où on a réussi à affaiblir la conception de la vie surnaturelle, il est bien triste de devoir constater l'initium malorum (le commencement de tous les maux) dont les preuves sont désormais de notoriété publique.

Même en voulant garder la courtoisie quand il s'agit de juger, d'excuser, d'exprimer sa compassion pour la grave situation "athée" et "matérialiste" à laquelle certaines nations ont été et sont soumises et sous le poids de laquelle elles gémissent, l'esclavage pour les individus et pour les masses, esclavage de la pensée et esclavage de l'action, ne peut être nié. Le livre Saint nous parle d'une tour de Babel qui fut construite aux premiers siècles de l'histoire dans la plaine de Sannaar 1522 et qui finit dans la confusion. Dans plusieurs régions de la terre on est en train de construire encore maintenant d'autres tours de ce genre 1522 et elles finiront sûrement comme la première. Mais l'illusion chez beaucoup est grande et la ruine menaçante. Seule l'union et la fermeté en vue de fortifier l'apostolat de la vérité et de la vraie fraternité humaine et chrétienne pourront arrêter les graves dangers qui menacent.

Des périls pour l'humanité

Au sujet de la liberté de l'Eglise en certaines régions du monde, par exemple dans la vaste Chine, Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les faits très graves de ces derniers temps. Ce qui se passe depuis des années dans les immenses territoires au delà du rideau de fer est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler davantage.

Il ne doit rien y avoir de militaire ou de violent dans nos attitudes d'hommes de foi. Il est pourtant nécessaire de veiller dans la nuit qui s'épaissit.

Nous devons savoir nous rendre compte des embûches de tous ceux qui sont ennemis de Dieu avant même d'être les nôtres, et nous préparer à toute défense des principes chrétiens, qui sont le rempart de la vraie justice, maintenant et toujours.

Temps de Noël, temps de bonnes oeuvres et de charité intense. L'exercice des bonnes oeuvres donne substance et couleur à la civilisation qui tire son nom du Christ. La charité a pour objet les 14 oeuvres de miséricorde. Noël doit marquer le maximum de la ferveur religieuse et pacifique par cette manifestation d'unité et de charité envers nos frères, les besogneux, les malades, envers les petits, ceux qui souffrent, quels que soient leur catégorie et leur nom.

Que le Noël présent soit constructif. Que tous ceux qui écoutent notre voix venue de loin à travers les harmonies des cloches qui invitent à l'union et à la prière, en hommage à l'humble personne du nouveau Pape, aient la volonté de fortifier le bon propos qu'ils forment de sanctifier l'année nouvelle, afin qu'elle devienne pour le monde entier année de justice, de bonté et de paix.

Voeux de Son Exc. Mgr Baudoux à l'occasion du Jour de l'An

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a tenu trois réceptions à l'occasion de la nouvelle année, pour prêtres et religieux, religieuses et laïques respectivement.

Une soixantaine de clercs et de frères ont présenté leurs hommages à l'ordinaire le mardi dans l'avant-midi. Son Excellence a exprimé ses remerciements pour les prières qui l'ont accompagné lors de son voyage **ad limina**. Rappelant ses visites à Lourdes, à la rue du Bac, à Beauraing et à Banneux, Mgr Baudoux a souligné l'importance de l'année mariale qui s'achèvera le 18 février 1959, et il a demandé que la dévotion du premier samedi du mois soit établie dans le diocèse en souvenir de cette année de grâces.

Mgr l'archevêque a signalé la coïncidence heureuse qui lui a permis d'assister aux derniers jours du pontificat de Pie XII et au début du règne du nouveau pape, deux hommes de Dieu qui donnent à tous l'exemple d'une vie consacrée au bien spirituel des hommes. Pie XII, révéla-t-il, avait lu lui-même à deux reprises et avait annoté de sa propre main l'Instruction sur la Musique Sacrée qui a été publiée après sa mort. Plus loin, Mgr Baudoux a attiré l'attention de MM. les curés sur l'importance de ce document qui a fait s'écrier Jean XXIII: "Il faut que tous chantent".

Il a insisté surtout sur le développement du zèle apostolique dans le diocèse à l'égard des non-catholiques, qui se chiffrent à 170,000 en comparaison de 75,000 catholiques. L'Inquiry Forum a été organisé en 1952 dans ce but et mérite tout appui. Un autre grave problème qui doit susciter l'inquiétude missionnaire de tous est la situation en Amérique latine où, à cause du manque de prêtres, les catholiques sont exposés à abandonner la vraie foi.

Son Excellence a distribué ensuite des cartes-souvenirs de la bénédiction paternelle que le pape Jean XXIII a bien voulu accorder aux personnes et aux oeuvres suivantes du diocèse:

Mes deux évêques suffragants; mes prêtres, religieux, religieuses; mes fidèles, et particulièrement les membres de l'Action Catholique, des Chevaliers de Colomb, de la Ligue des Femmes Catholiques; notre Grand Séminaire, Collège, Juniorat, Petit Séminaire Indien; notre "Inquiry Forum"; nos deux journaux catholiques; notre poste de radio; etc...

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Notre assemblée mensuelle eut lieu le mardi 9 décembre. Nous remercions nos soeurs de leur générosité pour les provisions qu'elles ont emportées pour nos paniers de Noël. Des cadeaux ont été échangés lors de la soirée du 22 décembre.

Nos sincères condoléances à nos soeurs: Cécile Boulet, Dorilda Beaulieu, Viviane Beaulieu et Angeline Genest.

ELLEBASI D'ELLIF.

Nouveaux règlements pour octrois scolaires

L'hon. Stewart McLean a annoncé lundi les nouveaux règlements des octrois scolaires qui seront distribués aux grandes divisions secondaires et aux districts faisant partie de ces divisions. Les nouvelles sections de l'Acte scolaire qui autorisent l'établissement des divisions ne comprenaient pas les détails des octrois que le ministre devait fixer par règlement, sujet à l'approbation du Lieutenant gouverneur en Conseil.

L'échelle des salaires des maitres, destinée à être soldée moyennant octrois, avait été publiée une semaine plus tôt, mais il manquait encore la définition de "maitre autorisé" qu'il faut savoir pour calculer la part de la province dans le financement de l'enseignement.

Voici le sens qu'il faut attribuer au terme "maitre autorisé" selon ces règlements, à base d'élèves inscrits:

Ecoles élémentaires

De 7 à 34 élèves — un maitre;

De 35 à 69 élèves — deux maitres;

De 75 à 105 élèves — trois maitres;

Plus de 105 élèves — divisez par 30, plus un maitre pour un surplus de 16 élèves. (Exemple: 166 élèves — cinq maitres plus un.).

N.B. Dans ces calculs, on peut inclure les élèves des jardins d'enfance au taux de deux élèves du jardin d'enfance pour deux élèves des grades élémentaires.

Ecoles secondaires

De 10 à 24 élèves — un maitre;

De 24 à 39 élèves — deux maitres;

De 39 à 64 élèves — trois maitres;

De 64 à 100 élèves — quatre maitres;

100 élèves ou plus — divisez par 25 et ajoutez un.

On a droit à un octroi pour salaire, pour chaque principal ou surveillant de 15 maitres dans une école élémentaire ou de 12 maitres dans une école secondaire. Les octrois aux nouvelles divisions atteignent jusqu'à 100 pour cent des salaires des maitres jusqu'au maximum prévu par l'échelle susmentionnée. Le nombre d'élèves par maitre est moins élevé pour des enfants retardés, etc.

Il y a un octroi de 75 pour cent pour frais d'entretien, chauffage, eau, éclairage, assurances, etc., jusqu'au maximum de $562.60 par maitre autorisé. (Exemple: Dans une école élémentaire ayant 105 élèves, il y aura trois maitres autorisés et, par conséquent, un octroi maximum de trois fois $562.60 pour frais d'entretien, etc.)

Un autre octroi donne 50 pour cent du coût des livres pour la bibliothèque ou pour consultation, jusqu'au maximum de $20 par maitre autorisé dans une école élémentaire et de $32.50 par maitre dans une école secondaire.

L'octroi pour équipement scientifique, appareils audio-visuels, cours d'arts et de métiers, etc., s'élève à 50 pour cent, avec un maximum de $80 par maitre.

L'octroi pour dépenses administratives (secrétaires-trésoriers, commissaires, fonds de retraites, bureau, etc.) se chiffre à 50 pour cent, le maximum pour les divisions étant de $60 par maitre (minimum de $5,000) et pour les districts locaux, $60 par maitre.

Deux autres octrois ne sont pas liés au nombre de maitres autorisés. Il s'agit de construction et de transport.

La province paiera 60 pour cent du coût d'achat d'un véhicule, 60 pour cent des dépenses faites au lieu du transport et 60 pour cent jusqu'à $100 par élève pour le coût du transport.

L'échelle des octrois pour construction est formulée comme suit:

Ecoles élémentaires: jusqu'à quatre salles — 40 pour cent;

Ecoles secondaires: jusqu'à quatre salles — 40 pour cent;

Pour cinq salles — 50.5 pour cent;

Pour six salles — 57.5 pour cent;

Pour sept salles — 62 pour cent;

Pour huit salles — 66.3 pour cent;

Pour neuf salles — 69.2 pour cent;

Pour dix salles — 71.5 pour cent;

Pour onze salles — 73.4 pour cent;

Pour douze salles et plus — 75 pour cent.

Les octrois pour construction et pour livres de bibliothèque et de consultation seront payés à même le trésor provincial. Les autres fonds seront tirés du trésor et des taxes locales. La province payera dorénavant environ 60 pour cent du coût de l'enseignement, mais les divisions à haute évaluation en profiteront moins. Cependant, la Commission scolaire de Winnipeg estime que la contribution provinciale augmentera d'un million cette année.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 22 décembre qu'avait lieu la dernière réunion du Conseil de ville de St-Boniface. Une lettre de la Metropolitan Town Planning Commission annonçait son budget pour l'année prochaine au montant de $120,330, la part que la ville de St-Boniface aura à payer s'élevant à $4,328.

Le Conseil accepta la recommandation de la Commission de police en accordant aux policiers une augmentation de salaire de 11 pour cent, rétroactif au 1er janvier 1958 à tous les échelons.

Il fut décidé que l'escompte pour le paiement à l'avance des taxes serait le même que l'an dernier.

La St. Boniface Advisory Planning Commission ayant recommandé que la somme de $100 soit versée à M. Maurice Prud'homme pour les nombreux services rendus à cet organisme depuis sa fondation, le Conseil approuva cette recommandation.

Mention fut faite d'une lettre du Service des postes remerciant l'ingénieur, M. Muller, pour services rendus lors du numérotage du chemin Speers.

Question perplexe

La question Piédalue souleva encore beaucoup de discussion. Les échevins aimeraient donner gain de cause à M. Piédalue, mais la St. Boniface Advisory Planning Commission ne croit pas que M. Piédalue a raison et ne veut pas revenir sur sa décision de lui charger les $70 requis par sa demande à la commission. Le Conseil avait auparavant approuvé une résolution demandant à la commission d'oublier sa taxe de $70 dans ce cas particulier, mais ladite commission a refusé de donner suite à ce voeu.

La discussion s'engage surtout au sujet des pouvoirs et des attributions de la commission et sur sa position vis-à-vis le Conseil. M. l'échevin Guay, président de la commission, en défend avec chaleur l'autorité, attirant l'attention sur le fait que ce corps a été créé par le Conseil et que le Conseil n'aura qu'à annuler ce règlement créateur, si la commission lui paraît investie d'autorité excessive. M. l'échevin McKai croit que le Conseil garde la responsabilité finale et que le Conseil pourrait ordonner à la commission de varier ses règlements. M. Guay revient à la charge et démontre que si le Conseil peut varier à loisir les règlements de la commission, cette dernière perd sa raison d'être. Le Conseil approuve finalement la recommandation de la commission.

Des lettres de félicitations seront envoyées à M. et Mme G. Wallen, de la rue Horace, Norwood, à l'occasion de leurs noces d'or, ainsi qu'au Révérend et Mme D. Madvor, de Fort William, qui ont célébré leur 60e anniversaire le 30 décembre. M. McIvor est un ancien pasteur de l'Eglise unie de Norwood, ainsi qu'ancien député libéral de Fort William.

Remerciements et meilleurs voeux

M. le maire, avant d'ajourner la réunion, remercia les membres du Conseil pour le support et l'encouragement qu'ils lui ont prodigués durant l'année 1958 et exprimé l'espoir qu'il en serait de même en 1959. Il félicita les chefs de département pour le beau travail accompli durant l'année, souligna les grandes fêtes qui ont eu lieu dans notre ville pour la célébration du cinquantenaire d'incorporation et remercia les journaux pour les reportages fidèles des assemblées du Conseil.

M. le maire fit aussi l'éloge de ceux qui laissent leur siège au Conseil: MM. les échevins Guilbault, Schimnowski et Pynoo ou McGurran (puisque l'un des deux ne reviendra pas). M. le maire souligne les qualités de chacun de ces échevins et le beau travail qu'ils ont accompli durant leur séjour au Conseil. M. Guilbault, en termes choisis, remercie M. le maire de ses bonnes paroles et dit combien il a joui des quatre années qu'il a passé au Conseil. M. le maire termine en offrant ses meilleurs voeux à tous les citoyens pour l'année 1959.

Il y aura une réunion le samedi 3 janvier pour la formation des comités permanents du nouveau Conseil pour l'année 1959. Nos meilleurs voeux à tous et chacun.

H. LANE.

(La direction de **La Liberté et le Patriote** profite de l'occasion pour remercier M. Lane de sa collaboration précieuse comme courriériste municipal, tâche qu'il accomplit non seulement par bienveillance envers "son" journal, mais aussi par estime filial de "sa" ville.)

Lors de la présentation d'une collection d'hiver pour nos amis à quatre pattes dans un grand hôtel de Londres, on a particulièrement remarqué "Bouffles" et "Happy", deux ravissants caniches dans un pyjama de nylon rose avec bonnet de nuit assorti.

Décès

Mlle Marie Corbeil

Mlle Marie Corbeil, de St-Claude, Man., est décédée le samedi 13 décembre à l'hospice Taché de St-Boniface, à l'âge de 81 ans. Née en France, elle vint au Manitoba en 1904.

Le service fut chanté le mercredi 17 décembre en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

• • •

Mme Isabelle Grouette

Mme Isabelle Grouette, de lot 12, chemin Avalon, St-Vital, est décédée le vendredi 26 décembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 84 ans.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Arthur et Augustin; deux filles, Mmes A. Garand et D. Grouette, et 13 petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 29 décembre en l'église de St-Eugène. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Vital. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

• • •

Mme Alexina Trudeau

Mme Alexina Trudeau, née Cormier, de 521 rue Ritchot, est décédée le mecredi 24 décembre, à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie.

Née à New Richmond, P.Q., elle vint au Manitoba vers 1920 et enseigna à Lorette et à Richer. Elle épousa Théodore Trudeau et vécut à Ile-de-Chênes plusieurs années. La défunte demeura ensuite à St-Adolphe, de 1939 à 1952, alors qu'elle partit pour St-Boniface à la mort de son mari.

Lui survivent, deux fils, Roland, de St-Boniface, Bertin, de Montréal, quatre filles, Hilda, de Hull, P.Q., Mme Louis-F. Legal, de St-Adolphe, Mme Régis Ruest, de St-Boniface, et Carmelle, de Toronto; six frères, Alphonse, Philippe, Edgar, Ernest, Herménégilde et Wilfred Cormier, tous de l'Est, ainsi que deux soeurs, Mmes W. Cormier et C. Beaumier, et six petits-enfants.

Mme Trudeau était membre de la Légion de Marie et Dame de Ste-Anne. Les prières ont été récitées le vendredi soir 26 décembre, au salon Desjardins, à 8 h. p.m., et les funérailles eurent lieu le samedi 27 décembre à 11 h. 30 a.m. à la basilique de St-Boniface. L'enterrement fut fait dans le lot familial à St-Adolphe. Les porteurs étaient MM. Raphaël, Armand, Zacharie, Lionel, Norbert et Laurent Trudeau, neveux de la défunte.

Remerciements

Les enfants de Mme Trudeau désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et condoléances ou assistance aux funérailles.

• • •

Remerciements

Les familles Beaulieu, Genest et Bourgeault désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes ou de fleurs durant le deuil qui vient de les frapper dans la mort de leur vénérée mère.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir le lundi 15 janvier 1959, pour la position de

COMMIS GRADE "B"
Jeune homme bilingue de préférence
au département du Trésorier de la Cité

Entrée en fonction: immédiatement.

Salaire initial: $227.80 par mois, augmentations réglementaires.

Temps de probation: 6 mois.

Connaissance de la dactylographie exigée.

Les candidats devront soumettre âge, expérience et éducation.

Pour plus de détails, s'adresser au Trésorier de la Cité, M. Roméo DUBREUIL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 30 décembre 1958.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le lundi 5 janvier 1959, pour le terrain suivant:

En la Cité de Saint-Boniface, en la Province de Manitoba, étant le Lot 7, à l'exception des 250 pieds à l'ouest, Plan 4620, situé sur le côté nord de la rue Plinguet, à l'ouest de la rue Poulin — 2.811 acres — avec services d'égoût, d'aqueduc et de voie ferrée — zone C2.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Le soumissionnaire doit spécifier l'usage qu'on fera de la propriété en question.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. William PELLAND, Commissaire Evaluateur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 24 décembre 1958.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le lundi 5 janvier 1959, pour le terrain suivant:

En la Cité de Saint-Boniface, en la Province de Manitoba, étant les 25.3 pieds au nord du Lot 2, Plan 4593, situé entre 299 et 295 chemin St. Mary's mesurant 25.3 pieds de frontage et 100 pieds de profondeur — services de pavé, d'égoût et d'aqueduc — zones C2 et R3.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Le soumissionnaire doit spécifier l'usage qu'on fera de la propriété en question.

Le soumissionnaire doit spécifier la date du commencement de construction.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. William PELLAND, Commissaire Evaluateur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 24 décembre 1958.

Monuments BRUNET
PIERRE BRUNET, prop.
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél. CHapel 7-1864

Park Confectionery
412, ave Taché
Téléphone CHapel 7-3891
Fruits frais — Fleurs
Confiseries et magazines

Téléphone CEdar 3-6102
Marion Beauté Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté
286, rue Marion, Norwood Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

Norwood Cleaners and Tailors
288, rue Taché
Téléphone CEdar 3-5610
SERVICE DE DEUX HEURES
Le Nettoyeur et Tailleur de votre ville

NELSON'S
BICYCLE & HOBBY SHOP
143, rue Marion - CEdar 3-3724
Service de ventes et de reparations
Scies, Ciseaux, Couteaux et Haches aiguisés — Soudage et Brasage
Patins aiguisés et réparés

Hub Service Station
Taché et Provencher
ESSENCE - HUILE - ACCESSOIRES
PNEUS - REPARATIONS
REMORQUAGE
Service de 24 heures
Gérard Privé — propriétaire
TELEPHONE CEdar 3-4654

POUR VOS FOURRURES
voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-8182

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h.

Téléphone CHapel 7-7468
Agents de pneus DUNLOP
BARIL'S Tire Service
Vulcanisation
Balancement des roues
Entretien complet des pneus
Prop. N. BEAULIEU
164, ave Provencher, St-Boniface

LEO'S
ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone CHapel 7-1694

DeGagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs carburateurs, pompes à carburants essuie-glace, pour révision complète et entretien
Angie Marion et des Meurons
CHapel 7-3041 — CHapel 7-1018

Winnipeg Home Servicing
Ménage des maisons, bureaux, etc.
• Lavage des murs
• Lavage et cirage des planchers
• Peinturage, résidentiel ou commercial
• Vaporisation Roxatone
B.P. 45, St-Boniface CH 7-1282
Contrats à la semaine ou au mois
"Aucune besogne trop petite ni trop grande"

POUR UN BON SERVICE
René Rottiers
Horloger européen spécialiste
est à votre disposition
567, rue des Meurons
St-Boniface — CHapel 7-3598


Un salon de beauté MODERNE à votre service
— • —
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
Un prix seulement
$4.95
ONDULATION A FROID
$1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
Tout travail réalisé par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion
Téléphone CEdar 3-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

Automobiles PAUL PAQUIN Incendies
Accidents Agent général Effets personnels
ASSURANCES — FINANCES — POLIO
Suite 9, Bloc Cusson, 221, rue Masson, ST-BONIFACE, MAN.
Tél.: CHapel 7-9494 — Adresse postale: C.P. 68, St-Boniface, Man.

JEANNE'S
Beauty Parlor
198, avenue Provencher
Téléphone CEdar 3-3030
Nouvelle permanente à la crème $5.50 et plus

Pourvoyeurs: mariages, diners et banquets
Pâtisserie Pelland
D. PELLAND prop
161, ave Provencher, St-Boniface
TELEPHONE CHapel 7-3319

AGENCES
DUMAS
Assurances auto, feu, etc.
Ameublement d'école
Impôt sur le Revenu
275, ave Taché St-Boniface
Téléphone CEdar 3-5384
J.-E. DUMAS, prop

Tél. (Rés.) WHitehall 2-5690
J.-R. PICHÉ
Peintre-décorateur
210½, rue Aubert
St-Boniface

Taché Hardware Co.
298, AVENUE TACHE
Peinture, quincaillerie et accessoires électriques
ARTHUR TOUGAS, propriétaire
Téléphone CHapel 7-1047

Acheteurs d'automobiles
Notre Service d'Assurances et de Finances à taux modiques vous aidera à faire une meilleure transaction
Avant d'acheter, consultez-nous.
Georges-J. Forest
250, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1323

WESTERN
Plumbing & Heating Co.
541, rue des Meurons, St-Boniface
Plomberie — Chauffage
Réparations de tous genres
Téléphones:
A. Neyron, CHapel 7-3603
Roger Fourneaux, CEdar 3-1367

Industrial Hose Lines Co.
fournissant à l'industrie manitobaine
AEROQUIP—tuyaux flexibles et ferrures remployables
MARMAN—serre-joints industriels
— et —
GENERAL LOGISTICS—équipement pour le contrôle des cargaisons
Téléphone: CHapel 7-3793
449, ave Provencher, St-Boniface

Poils disgracieux enlevés du visage et des extrémités
Enlevés sûrement et de façon permanente. Consultation gratuite
Etabli en 1936. Dermic Institution, 275, ave Portage, 500, édifice Kensington.
Téléphone WHitehall 2-4110

Keat's Television & Radio Service
Un service complet pour toutes les marques de postes de radio et d'appareils de télévision, tourne-disques radio d'automobiles, accessoires
320½, rue Taché, St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-1852

TACHÉ
Auto and Body Works
317, rue Taché, Norwood, Man.
Téléphone CHapel 7-7145
Réparations générales
"Service qui plait"

LAFRENIÈRE
Sheet Metal Ltd.
Brûleurs et fournaises à l'huile
97, Place Knudsen, Norwood
Téléphones: Bur.: CHapel 7-2356
Rés.: CHapel 7-1568

St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours CHapel 7-1285
138, rue Aubert, St-Boniface
J.-J. Robitaille, prop.

Cusson Lumber Co., Ltd.
Renseignez-vous sur nos prêts pour améliorations aux maisons — jusqu'à $3,000 — sans versement initial
Estimés fournis gratis
• Matériaux et bois de construction de tous genres
• Ameublements d'église faits sur commande
• Portes, châssis, moulures, etc.
CHapel 7-4835
Provencher et des Meurons
St-Boniface, Man

Nous sommes heureux d'annoncer que nous servons tous les jours des repas spéciaux des plus délectables tels que: Poulets frits, Rôti de boeuf au jus, Filets mignon, de la dinde apprêtée d'une façon spéciale.
Commande par le téléphone pour repas du dehors exécutée avec soin.
RESTAURANT CHAÎNE D'OR
318, rue Main, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-4870

BOCKSTAEL CONSTRUCTION LIMITED
Ingénieurs et Entrepreneurs Généraux
St-Boniface Tél.: CHapel 7-1135

DUFFY'S TAXI
SPruce 2-2451
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL

Laurier Régnier
Député de St-Boniface
souhaite à tous
une Bonne et Heureuse Année
et annonce qu'à partir du 12 janvier 1959, toutes communications devront lui être adressées à la Chambre des Communes, Ottawa.


Nos meilleurs souhaits pour la nouvelle Année 1959
à tous nos clients et amis
Dolorès Beauty Salon
9, chemin Ste-Marie — Téléphone: CHapel 7-9713
Dolorès Mahaffey et personnel


Souhaits sincères!
Son Honneur le Maire
et Mme J.-G. Van Belleghem
souhaitent à tous leurs amis
Une Année Heureuse et Prospère

Nous souhaitons à tous nos clients et amis
UNE NOUVELLE ANNÉE 1959 DE BONHEUR, SANTÉ ET PROSPÉRITÉ

Freda's Beauty Salon
109, rue Marion — Téléphone: CHapel 7-8214



Nous offrons nos meilleurs voeux pour L'ANNÉE 1959
à tous nos clients et amis
St. Boniface Messenger Service
138, rue Aubert, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1285

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe.

Coin-Coin

Le dimanche 7 décembre, nous avions le bonheur de voir l'émission télévisée "Opinions". Quatre de nos collégiens prenaient part à la discussion. Etaient-ils dignes des louanges qui leur arrivaient de partout? Oui. Tous leurs confrères partagent cet avis. Félicitations, les gars! nous sommes fiers de vous.

Le 9 décembre, le cours de grammaire entreprenait une campagne de dix jours d'examens. Les universitaires s'adjoignirent à eux le 13 décembre. A raison d'un et parfois de deux examens par jour, les élèves comptent bien mériter leurs vacances. En attendant les résultats, il ne reste plus qu'à espérer...

Le 9 décembre également, les élèves furent aimablement invités, par les directeurs du "Winnipeg Chamber Music", à assister à la répétition générale de leur premier concert de l'année. Nous savons que ces concerts sont donnés dans le gymnase du collège. Nous voulons profiter de l'occasion pour leur marquer notre gratitude.

Au cours universitaire, le mercredi 10 décembre, fut donnée la première d'une série de conférences sur l'orientation professionnelle. M. le Dr Paul L'Heureux nous présenta un clair exposé de la profession du médecin. La prochaine conférence se tiendra au début du mois de janvier.

* * *

Congrégation mariale

Sans tambour, ni trompette, la congrégation continue son travail au collège. A en juger par le nombre de ses membres, on peut conclure que cette organisation n'est pas près de s'effacer. La fête de l'Immaculée Conception est toujours marquée de façon spéciale par la réception des nouveaux membres de la congrégation. Les aspirants congréganistes sont à cette occasion acceptés ayant donné, pendant plus de six mois, des preuves suffisantes de leur désir de se conformer aux règles de cet organisme.

Cette année, 15 élèves furent reçus. Officiait à la cérémonie: le R. P. Martial Caron, de passage au collège. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Marcel Dagenais, professeur de Versification.

Voici les noms des nouveaux membres qui viennent s'ajouter aux 32 autres: Pierre Boux, Richard Bérard, Yves Bruyère, David Conrad, Bryan Empson, Léonard Foidard, Denis Fontaine, Raymond Hébert, Michel Lagacé, Bernard Lefebvre, Henri Marion, Paul Payette, Denis Rondeau et Gaston Sanders.

A tous, nous souhaitons les plus abondantes bénédictions de la Vierge.

* * *

La vie sportive

Il fait froid... on est en examens... Noël approche... mais nous avons de la glace et le monde des sports est toujours en action dans notre vie collégiale.

Nos deux lignes de quilles ont aussi fait leur début. Chez les grands, on y trouve 4 clubs, chaque classe du cours universitaire alignant une équipe. Chez les moyens, encore 4 clubs, soit deux équipes par classe en Versification et Méthode. Quelques records ont déjà été brisés, d'autres le seront; et une grande rivalité sportive existe entre les clubs.

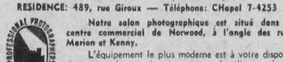
Dans le monde du hockey, les ligues des jours de congé fonctionnent à plein et nos Richard, Howe, Plante et autres s'en donnent avec entrain et épatent les spectateurs. Le C.S.B. "I" a gagné sa première partie de la saison en défaisant les Flying Frenchmen de St-Boniface dans une partie d'exhibition. H. Dansereau, M. Comeault, H. Bouchard, L. St-Vincent, J. Larivière et G. Vielfaure ont compté les buts des vainqueurs.

Le dimanche 14 décembre, les collégiens ont fait leur début dans la ligue Provencher en affrontant les Canadiens de St-Pierre. Conduits à l'attaque par Gérald Lavergne qui a compté six buts, les Canadiens l'emportèrent par le pointage de 9 à 7. Les autres points furent comptés par "Pee-Wee" Dandenault et Paul St-Hilaire. Maurice Comeault, notre expert dans le maniement du bâton, s'est distingué pour les collégiens en comptant quatre buts. Hervé Dansereau, Jean Cyr et Jean Larivière se méritèrent chacun un point. La partie fut rapide et dénudée de rudesse: seulement quatre punitions, deux à chaque club. Pour les collégiens, ce n'est que partie remise.

Zunic & Sobkowich
ARCHITECTES
Chambre 204
éd. Canadian Bank of Commerce
Angle Taché et Marion
St-Boniface, Manitoba
Téléphone WHitehall 3-6421

WALLACE and WALLACE PAINT HOUSE
Conseillers experts pour tous produits en peinture et décoration
SERVICE — QUALITE — VALEUR
Représentant de ventes: Jos.-A. Bibeau, Tél. (rés.) CHapel 7-1953
Tél. SUnset 3-7288 — 7 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — 271, rue Burnell

Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Ordonnances de médecin remplies avec soin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, ave Provencher, St-Boniface Téléphone CHapel 7-3863

GENE GAUTHIER, PHOTOGRAPHE
STUDIO: 183, rue Marion — Téléphone: CHapel 7-2652
RESIDENCE: 489, rue Giroux — Téléphone: CHapel 7-4253


Notre salon photographique est situé dans le centre commercial de Norwood, à l'angle des rues Marion et Kenny.
L'équipement le plus moderne est à votre disposition pour les mariages, groupes familiaux, photos individuelles, enfants et adultes, passeports, etc.
Nous vous invitons à venir visiter notre studio.
Nous vendons aussi pour votre convenance des cameras et accessoires, des rouleaux de film de couleur, ou noir et blanc, et nous avons un service de développement.


Diplômé du Collège d'Embaumement de Cincinnati
Salon mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard, St-Boniface
Tél. CEdar 3-4949

M. E. SABOURIN
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1351



– BOIS ET CHARBON –
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Frank BOISSELLE, représentant — Téléphone (rés.) CEdar 3-3453
Bureau et dépôt de charbon
388, rue Bertrand, St-Boniface, Man.

Précieux-Sang

Caisse populaire

Les réunions d'étude et de discussion ont débuté le 5 novembre et furent tenues tous les mercredis soirs à l'école, sous la présidence soit de M. l'abbé A. St-Laurent, soit de M. Frossais. Les cours ont été interrompus durant les fêtes et reprendront à la mi-janvier.

A la première assemblée générale, tenue le mercredi 10 décembre, ayant obtenu la Charte officielle de fondation, on procéda à l'élection des directeurs et des divers comités.

Les directeurs élus furent les suivants: MM. Edouard Lafortune, président, Noël Girard, Henri Garand, Léo Sarrasin et Georges Forest.

Le comité de surveillance: MM. Léo Manseau, président, Joseph Dupas et Oscar Trudeau.

Le comité de crédit: MM. Léo Valcourt, président, Rodolphe Bilodeau et Roger Dupas.

Le gérant nommé par les directeurs est M. Joseph-Mathias Gagnon.

La Caisse est maintenant en fonction à l'avantage de tous les paroissiens. Pour les débuts, le bureau sera ouvert au sous-sol du presbytère. Les heures de bureau seront bientôt annoncées.

Parties de cartes

La partie de cartes du 9 décembre fut organisée par Mmes François Mahé et Elise Forest, assistées de Mmes Hector Proulx, Edward Bakeman, Ulysse Deschênes, Emile DeConink, Fernand St-Laurent, Armand Archambault, Richard Lapointe, Jean Lafrenière, Richard Cormier, Adélard Houle, Paul Maillhot, Maurice Ragot, Armand Carrière, Gérard Gélinas, Hector Pelletier, Joseph Verrier, Albert Goden, J.-L. Savard, Vital Vincent et André Lavallée.

Les prix des cinq mains furent gagnés par Mme R. Bilodeau, M. S. Pelletier, M. Claude Clément et M. Roger DeMontigny. La cagnotte échut à Mme A. Pelletier et M. A. Pelletier et le prix d'entrée à M. A. Hemery.

Les organisatrices de la partie de cartes du 16 décembre étaient Mmes J. Bourdon et Adélard Chénier, capitaines, aidées de Mmes Normand Lessard, Ephrem Daignault, Albert Stordeur, Paul Marion, P.-E. Bacon, Marguerite Ledoyen, Peter DeMarcke, Joseph Dupas, Origène Fillion, Jean Lemoine, Albert Provost, Edouard Lachance, Clément Boulet, Jérôme Gaudessaboos, Lucien Carrière, Cyrille Boisselle, Léo Manseau, Maurice Dufort, Wilfrid Heppenstall et Alice Bakun.

Les prix des cinq mains échurent à Mme A. Dubé, M. Jean Sourisseau, Mme M. Courchaine et Mme J.-A. Poirier et Mlle D. Fortier.

Le prix d'entrée fut aloué à Mlle Bernice Keenan et celui de la cagnotte à Mme A. Dubé et M. Roméo Leblanc. Mme Simard, M. G. Beaudry et M. Rougeau gagnèrent le prix de consolation. Pour les prix du tirage spécial le sort favorisa M. D. Rondeau, Mme E. Forest, M. D. Clément, Mlle L. Gamache, M. J. Sourisseau, Mme J. Simard, Mme C. Boulet, Mlle A. Laurendeau et Mme C. Buffet.

Ligue de quilles

Equipes	Points
Leo's Electric	18
Sunshine	16
Les Météores	13
Aces	11
Les Joyeux	8
Toupin Lumber	8
Les Hirondelles	7
Royals	3
Dames:	
H 1 P—Joan Zuyona	288
H 3 P—Joan Zuyona	591
Hommes:	
H 1 P—G. Boissonneault	271
H 3 P—G. Boissonneault	718
Equipes:	
H 1 P—Sunshine	1246
Joyeux	1246
H 3 P—Leo's Electric	3510

TRIBUNE LIBRE

Deer Lodge Hospital,
St. James 12, Man.

Dear Sir:

On behalf of our French speaking patients I thank you for the donation of French language books which we received last week. Thanks to your contribution our supply is more than ample for our needs at the present time. However, as you may realize the demand for this type of reading material varies from time to time.

Once again on behalf of our patients I offer our sincere thanks and wish you the compliments of the season.

Yours truly,
M. BURLING,
Librarian.

Le plus petit tableau

PARIS — Le plus petit tableau du monde — un paysage de 7 millimètres sur 4 — a été présenté au public parisien, à l'exposition d'un jeune peintre, Maurice Boulnois.

Pour cette exposition, placée sous le signe de la fantaisie, le peintre a rarement utilisé la toile classique, mais plutôt des morceaux de tissus, ou encore du ciment qu'il a incrusté de pierres.



Les gestes que font M. l'abbé Joseph Roach et Mlle Mary Morford sur cette photo ne se voient pas souvent aux cérémonies de mariage. Il a fallu en effet employer le langage des signes manuels, car les deux parties contractantes étaient des sourds-muets. Mlle Morford, une convertie, a rencontré son futur époux, M. Leonard Styn, à l'école des muets à Michigan, il y a dix ans. Selon la loi de l'Eglise, le consentement au mariage doit être exprimé à haute voix. Seules les personnes muettes peuvent employer des signes équivalents, pour réaliser le "signe sensible" du sacrement. (Photo NC)

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER
Saint-Boniface
Dirigé par les MARIANISTES

Congrès des Congrégations mariales

Récemment quatre congréganistes de notre école sont allés à Dayton, Ohio, prendre part à un congrès qui réunissait des délégués venus des quatre coins de l'Amérique du Nord. C'étaient Jean Gagné, Léo Duguay, Ronald Paquin et moi-même.

Le thème du congrès était "Le Chrétien parfait". On discuta des problèmes des jeunes chrétiens d'aujourd'hui et sur la façon de les résoudre pour arriver à atteindre la perfection de l'homme chrétien.

De nombreuses résolutions furent prises et tous les congréganistes partirent avec la détermination de perpétuer l'esprit chrétien dans leurs demeures et leurs écoles.

David WATERS, Gr. XI.

* * *

Nouveau laboratoire

Notre école a été dotée d'un nouveau système d'expériences pour la chimie. C'est une amélioration que nous devons au dévouement et à l'esprit d'organisation de nos maîtres ainsi qu'à la bonne collaboration des membres de la Commission scolaire. Ce nouveau système est le "système semi-micro", qui rend les expériences plus faciles et aussi plus exactes.

Provencher est la seule école du Manitoba, à l'exception de l'Université, où ce système soit employé.

Au congrès des instituteurs, à la fin d'octobre, le R. F. J. Rohe, notre professeur de chimie, a expliqué ce nouveau système à un groupe de maîtres et maîtresses qui étaient réunis dans notre laboratoire. Un groupe d'élèves donnèrent une démonstration d'expériences. Tous furent frappés de la simplicité de ce système et de sa facilité d'emploi.

Ce nouveau laboratoire est une grande amélioration pour Provencher, et les élèves de notre école bénéficieront grandement de l'étude de cette science qui prend une place de plus en plus importante dans la vie.

Raymond AUGER, Gr. XI.

Le système semi-micro que le Frère J. Rohe a introduit à Provencher utilise en menues proportions les éléments chimiques nécessaires aux réactions. Ce système nous oblige à faire des mesures plus précises et apporte des résultats plus clairs que les systèmes ordinairement en usage. Il a aussi l'avantage d'être plus économique.

Le Frère Rohe a fait ses études de sciences à l'Université Notre-Dame. Le seul fait qu'il a fréquenté cette institution nous fait connaître sa valeur comme professeur de chimie.

Je trouve notre cours de chimie très intéressant et notre laboratoire est un des plus modernes du Manitoba.

Ken McDONALD, Gr. XI.

* * *

Cueillette de charité

Cette année, comme par le passé, le conseil des étudiants a organisé une cueillette de charité en faveur des familles pauvres de notre ville, à l'occasion du temps de Noël.

* * *

Nos condoléances

Toute l'école présente ses condoléances à Mlle Marie-Rose Beaulieu, dévouée maîtresse à Provencher depuis de nombreuses années, et au Rév. Frère U. Beaulieu, S.M., à l'occasion de la mort de leur bien-aimée mère.

Nous prions Dieu, qui a daigné faire jouir Mme Beaulieu d'une longue et heureuse vieillesse parmi ses enfants ici-bas, de bien vouloir lui accorder la paix et le repos promis aux saintes âmes.



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Arbre de Noël

Le dimanche après-midi 14 décembre, à 2 h. 30, l'auditorium du Club St-Vincent débordait d'une jeunesse "grouillante" qui attendait l'arrivée du Père Noël. Le visiteur tint sa promesse et sut, pendant une grosse heure, présenter des présents à tous les petits de nos frères Chevaliers. Le frère Fillion agissait comme maître de cérémonies et dirigeait les chants de la foule. Des oranges, de la crème glacée et que sais-je encore furent distribués avec une générosité qui parut satisfaire tous les assistants.

Soirée mixte

Notre conférencier, cette année, nous a servi une variété remarquable de soirées sociales; celle du lundi 15 décembre ne fut pas une exception. Après une assemblée régulière qui dura environ une demi-heure, les dames vinrent rejoindre leurs maris pour la partie sociale de la soirée. Le frère A. Labossière, maître de cérémonies, présenta l'orateur invité en la personne du R. P. Jean Soulodre, O.M.I., vicaire à la paroisse du Précieux-Sang et membre de notre Conseil.

Le R. P. Soulodre entretint le nombreux auditoire de "La dame et son chevalier". Il fit ressortir le goût de la conquête chez l'homme et le dévouement chez la dame, tout en citant plusieurs exemples pour illustrer ses idées. Il conseilla aux Chevaliers et aux dames de toujours être optimistes et de voir le bon dans son compagnon ou sa compagne. Le frère H. Sala fit les remerciements d'usage.

Mlle Marthe Robin, violoniste, et M. Jean Paquin, ténor avantageusement connu à St-Boniface, prirent part au programme musical; Mlle Denise Dupuis était au piano.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi au sous-sol de l'auditorium. Le frère N. Rodrigue présenta le toast aux dames.

Prochaine assemblée

Tous les frères sont priés d'être présents à notre première réunion de 1959, le lundi 5 janvier, alors que le député d'Etat, le frère Léo Soenen, sera des nôtres. Commençons bien l'année colombienne et soyons nombreux à cette réunion! Le Grand Chevalier compte sur tous les membres...

Faut-il rigoler?

Pas tout de suite, car je me fais l'interprète de l'exécutif de notre Conseil pour souhaiter à tous les membres une Bonne, Heureuse et Sainte Année. Ces voeux s'adressent également à tous les Chevaliers d'expression française qui lisent notre hebdomadaire, sans oublier naturellement ce cher Bistouri et ce jeune Après-Tout.

Notre conférencier aurait dû prévenir notre invité du 15 décembre de l'état matrimonial de nos Chevaliers. Espérons que l'énoncé "La femme doit mener, mais ne doit jamais le dire" a déjà été oublié par nos vieux garçons!

RIGOLETTO.

TOKYO — Une tradition séculaire, qui remontait à 2600 ans, a été abandonnée par le Japon quand le Conseil de la maison impériale a approuvé les épousailles morganatiques d'un prince de la Couronne avec une roturière. C'est la première fois qu'un tel "événement" se produit au Japon.

Chronique de l'Hospice Taché

Des groupes organisés visitent l'institution au temps de Noël

Le mardi 9 décembre, il y eut visite et chants de Noël par un groupe de 46 gardes-malades de l'hôpital St-Boniface, sous la direction de Mme Grateson.

Le dimanche 14 décembre, 65 gardes-malades de l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, sous la direction de la Rév. Sr St-Odilon, viennent égayer nos patients de joyeux chants de Noël. M. Earl Lucas, de "Cleaning Supply", 570, rue Young, Winnipeg, eut la générosité de défrayer les frais du transport par autobus de ces dernières. La visite de ces chanteuses bénévoles est d'autant plus appréciable que dans la soirée qui suivit, plusieurs d'entre elles durent veiller tard pour mettre la dernière main à la préparation de l'important examen du lendemain.

Le mardi soir 16 décembre, un groupe de musiciens, sous la direction de M. Pete Couture, vint nous égayer, accompagné des "Alouettes de St-Boniface et de Norwood" qui exécutèrent des danses carrées à l'auditorium de la maison.

Le jeudi 18 décembre, les membres de l'Eglise unie de Norwood exécutent des chants de Noël à l'entrée des salles, pendant qu'un groupe de dames distribuent des friandises aux 450 patients de la maison et qu'un groupe bénévole s'offre pour écrire les lettres des patients.

Le vendredi soir 19 décembre, Mme Fernand Viau nous amène le groupe des jeunes chanteurs de la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg pour y exécuter des chants de Noël.

Le lundi soir 22 décembre, une quarantaine d'écoliers des grades supérieurs de l'école paroissiale d'Holy Cross vinrent exécuter des chants de Noël, sous la direction de M. l'abbé Bouchard, vicaire de la paroisse.

Le lendemain, 23 décembre, viennent les élèves des grades supérieurs de la paroisse du Précieux-Sang, sous la direction du R. P. J. Soulodre, O.M.I., vicaire. De plus, ces jeunes des deux paroisses distribuèrent des friandises et des cigarettes aux patients.

Dans l'après-midi du 26 décembre, un groupe nombreux des Eglises anglicane et unie de Norwood vint avec les ministres exécuter des chants et faire une distribution de friandises aux patients.

De plus, il ne faut pas oublier le bingo mensuel des "Kinsmen" qui distribuent $75.00 en prix à chaque visite.

Nous nous en voudrions de ne pas rendre hommage aussi aux légionnaires de Marie. A tous ces travailleurs bénévoles, nous adressons du fond du coeur nos plus sincères remerciements.

La ruche au travail

Depuis la mi-décembre, les religieuses s'affairent, chacune dans sa salle respective, à préparer les décorations de Noël. C'est là un travail supplémentaire pour elles et leur personnel. Car la tâche du service des malades est quotidienne, de tous les instants, et ne connaît ni vacances de Noël, ni chômage.

Le premier but de ces décorations est de célébrer le temps de Noël et d'égayer les patients en reproduisant, dans la mesure du possible ici, quelque chose de la gaieté du foyer familial. Ces décorations sont belles et valent la peine d'être vues, surtout celles des corridors du premier étage et de la chapelle et celles de l'auditorium.

Mais il ne faut pas manquer de voir la très belle crèche de la chapelle, dont les figurines artistiques sont l'oeuvre d'une Soeur Grise artiste qui n'est plus de ce monde depuis une dizaine d'années.

Mais il faut surtout visiter les patients de l'hospice, surtout ceux des salles du Christ-Roi et de Ste-Thérèse, au troisième étage. Ce sont les salles des grands malades. Venez semer un peu de joie, changer le paysage toujours le même de leurs âmes. Cela vous fera du bien à vous-même. A votre sortie d'ici, vous remercierez le bon Dieu de vous avoir fait le don d'une santé robuste. Et ce patient que vous aurez visité reposera mieux, à la pensée qu'il se sentira moins oublié, moins isolé. Car quelqu'un l'a visité, quelqu'un a pensé à lui, reproduisant ainsi le geste du Père éternel qui nous a aimés assez pour penser à nous et nous envoyer son Fils unique pour habiter parmi nous chaque jour par l'Eucharistie.

Dans cet échange de souhaits au temps de Noël, échange de cadeaux, ne faut-il pas voir l'expression sur terre entre les hommes de la reproduction du geste de bonté du Père éternel qui nous envoie son Fils comme un don à la terre, pour que nous, à notre tour, nous nous donnions à Dieu, en lui faisant don de nos vies.

Un vieillard qui pleurait

Un jour, je surpris un vieillard qui cherchait à dissimuler sa figure dans son oreiller, il pleurait. Comme je lui demandai le motif de son chagrin, afin de faire quelque chose pour l'aider, il hésitait à me confier son secret. Puis, dans un sanglot qui faisait mal au coeur, il m'avoua que le motif de son chagrin, c'était l'oubli de ses enfants. Hier, tous mes voisins de chambre ont eu la visite de leurs enfants, les miens m'ont oublié. Pourtant, j'ai fait de mon mieux pour les bien élever et apporter chaque jour au foyer le produit de mon travail, tel l'oiseau à sa couvée. Ils m'ont oublié

Quand la maladie frappe un malade, les voisins, les parents et les amis s'émeuvent autour de lui. On vient le visiter à l'hôpital tellement souvent, que parfois on le fatigue. Mais si la maladie se prolonge, les visites s'espacent. S'il arrive qu'il soit âgé, et qu'à la maison, on ne soit plus en mesure de lui donner les traitements que réclame son état, et qu'il doive entrer à l'hospice, dès lors sous prétexte qu'on prendra bien soin de son corps pour s'excuser, on l'oublie trop souvent. On oublie qu'il ne vit pas que de pain, qu'il a un coeur qui a soif d'amour. Malheur aux enfants qui oublient leurs parents. Non, c'est un mauvais exemple à donner à vos enfants que de passer et de repasser devant l'hospice sans vous y arrêter, de passer en vitesse comme ces rapides sur la voie ferrée qui passent, sans s'inquiéter le moins du monde des wagons stationnés sur la voie d'évitement.

Qu'est-il advenu de Son Exc. Mgr Walsh

HONG-KONG — Qu'est-il advenu de Son Exc. Mgr Walsh? On se pose ouvertement cette question à Hong-Kong et secrètement à Shanghaï. Les missionnaires de Maryknoll, à la Congrégation desquels appartient le prélat, se posent également la même question. Depuis le 19 octobre, il n'est plus possible d'atteindre Son Exc. Mgr Walsh, le dernier missionnaire américain résidant à Shanghaï, en Chine communiste. Depuis lors, personne n'a pu lui parler au téléphone, ni lui rendre visite dans sa résidence.

Aux Editions Fides

Le Beau Rameau de Jessé

par M.-A. Grégoire-Coupal

Il y a quelques années, l'auteur du "Carillon d'espérance" et d'une douzaine d'autres ouvrages nous emmenait en Palestine avec la "Fiancée du Charpentier". Cette biographie très romancée de la Vierge avait reçu le plus chaleureux accueil tant à l'étranger qu'au Canada et même au lointain Vietnam où l'on en a fait une traduction.

Marie-Antoinette Grégoire-Coupal nous invite cette fois encore à la suivre en Palestine, avec "Le Beau Rameau de Jessé". De nouveau s'ouvre pour nous la maison du Charpentier avec sa luminosité sereine et son labeur quotidien. Un enfant nous apparaît, beau rameau de Jessé, incarnant la race des hommes, mais dans une perfection sans complication, et qu'on dirait à la portée de tout le monde. Il chante, il rit, il badine. A côté de son papa, il fait le petit homme. Autour de lui, c'est l'humanité avec ses qualités et ses travers, telle qu'elle fut et telle qu'elle est demeurée.

Il grandit, il s'épanouit, il devient adulte. Mme Coupal a mis beaucoup de soin à reconstituer cette période de sa vie, ainsi que l'histoire de Marie-Madeleine. Elle tient la plus grande place dans les chapitres de cet ouvrage. Son attachante personnalité se découpe sur un fond de scène dont la fiction a tout emprunté à l'authenticité. La pécheresse y livre son coeur ardent, fougueux et désabusé en même temps que son âme régénérée.

Roman d'amour et pages d'Evangile, histoire et poésie, porte ouverte, au gré du lecteur, aux plus profondes méditations, telle est la dernière née des oeuvres signées de la plume toujours si vivante et chrétienne de Mme Coupal.

"Le Beau Rameau de Jessé", par Marie-Antoinette Grégoire-Coupal. 121 p. Coll. "Rêve et vie". Couverture illustrée en couleur. $1.50 (par la poste $1.60). En vente dans toutes les librairies et à Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

L'administration des chemins de fer italiens a choisi un nouvel uniforme pour les porteurs de la gare de Milan, mieux en rapport avec les exigences d'une gare de cette importance. Les principaux intéressés s'en réjouissent fort persuadés que devant leur nouvelle élégance, les voyageurs, en proie à un terrible complexe d'infériorité, doubleront leurs pourboires.

MARCHÉ DE LA SEMAINE EN BATTERIE


Allocation de $5.00 sur échange
GARANTIE NATIONALE "pro rata" de 4 ans
100% FRAÎCHE chargée à sec
Termes faciles
Installation Gratuite
E. LABOSSIÈRE et FILS
353, avenue Provencher — St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-3970

La Sauvegarde
L'assurance-vie est un devoir social et familial.
La plus ancienne des compagnies canadiennes-françaises d'assurance-vie.
Payés aux assurés ou à leurs bénéficiaires en 1957, près de $2,600,000.
Demandez nos polices familiales
UNE SENSATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE-VIE.
Toute la famille protégée par la même police.
★
Nos représentants
MANITOBA
Philippe Arsène Perron — Gérant — St-Eustache.
Philippe Perron — Agent général — 680, rue Langevin, St-Boniface.
Edouard Lachance — Agent spécial — 299 Eugénie, Norwood St-Boniface.
SASKATCHEWAN
Hervé Leblanc — Gérant — Vonda.
Edouard Ethier — Agent spécial — St-Isidore de Bellevue
Laurier Chabot — Ferland.
Georges Lacasse — Ferland.
Organisateur général: Raymond Denis, 152, Notre-Dame est, Montréal.

Apprenez à connaître les avantages de l'épargne en ouvrant un compte à la
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
SUCCURSALE DE ST-BONIFACE
E.-A. Fourneaux — gérant

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

OTTERBURNE

$5.00: Le R. P. W. Bélanger, C.S.V., le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, les Petites Missionnaires de St-Joseph, Zéphirin Audet, Eugène Genest, Aurèle Lacasse, François Laroche, Paul Laroche, Antoine Morin, Armand Poirier.

4.00: Armand Courcelles, Omer Poirier, Edouard Robidoux.

3.60: Marcel Raffard.

3.50: Léo Carrière.

3.00: Georges Carrière, Mme Juliette Carrière, Paul Carrière, Arthur Gobeil, Gérard Gobeil, Etienne Laroche, Jean Moal, René Poirier, Hilaire Robidoux, C.-Auguste Roy, Rosaire Roy, Jean Salve, Louis Robidoux.

2.50: Alexandre Bell.

2.00: C.-B. Carrière, C.-Henri Carrière, Donat Carrière, Ernest Carrière, Victor Carrière, Camille Curé, J.-H. Desrosiers, Alphonse Gagné, Jean-Marie Gagnon, Mme Eva Genest, Eudore Lacasse, Pierre Laroche, W. Musick, Antonio Roy, Antonio Roy, fils, Emile Roy, Eugène Proulx.

1.00: V. Berriault, Mme Albertine Bissonnette, Jean-Yves Carrière, Ovila Carrière, Toussaint Carrière, E. Courcelles, Georges Curé, Mme R. Delorme, Armand Dumont, Arthur Dumont, Joseph Dumont, Mme A. Gagnon, Walter Gzebowski, Paul Genest, Hubert Gobeil, Joseph Gobeil, Joseph-C. Gobeil, Roger Gobeil, Edouard Gobeil, Lucien Gobeil, Mme Gosselin, Napoléon Lacasse, Mme H. Lambert, Mme R. Lemieux, Mme Marie Lemire, Mme A. Marion, Mme Martin, Allan McVicar, Fernand Parenty, Léon Parisien, Joseph Poirier, Adelme Proulx, Marcel Proulx, François Proulx, Mme A. Ritchot, Léonard Robidoux, Mme Marie Roy, Jean-Marc Roy, Rémi Roy, Alexandre Saltel, Eugénie Saltel, Antoine St-Hilaire, Charlemagne Vermette, Ernest Nicolas.

2.50: Anonymes.

Total: $191.10

(85% de l'objectif)

* * *

RICHER

$5.00: M. l'abbé Pierre Gagné.

3.50: Antoine Chaput.

3.00: Joseph Rivard.

2.00: Edouard DeGagné, Octave Hérie, Stanislas Phaneuf, Joachim LeGal, Clovis Proteau, Flavien Chaput, Eugène Lansard, Jean Bourgouin.

1.00: Godefroy Nault, Aurèle Nault, Adélard Larocque, Mme E. Goulet, Arthur Bertrand, Léo Nault, Jean Hupé, Antonio Grégoire, Ulric Hupé, Mme Lilianne Austin, Léo Proteau, Raymond Tétreault, Henri Proulx, Lionel Hupé, Edmond Hupé, Mme A. Lapeyre, Gérard Hupé, Rhéal Hupé, Harry Picard, Joseph Bourgouin, Mme E. Brûlé, Joseph St-Pierre, Arthur Laurin, Léon Richard, Roméo St-Hilaire, Désiré Plessis, Félix Saindon, Emile Laurin, Henri Saindon, Victor Sabot, Horace Nault, Henri Dupas, L. Breton, Jean Larocque, Jules Sabot, Paulette Plamondon, Napoléon Nault, Mme Joséphine Nault, Mme André Larocque, Jean Sabot, Eugène Laurin, Raphaël Nault, Louis Vermette, Marcel Gendreau, Eugène Saindon, Jean Cuzuel, Emile Jolicoeur, Donat Sabot, Léon Bourgouin, Ferdinand Lansard, Antonin Marcoux, Auguste Godard, Denis Bourgouin, Georges Lavack.

11.95: Divers.

Total: $93.45

(125% de l'objectif)

* * *

Notre-Dame de Lourdes

$25.00: Marcel Boulic.

15.00: M. l'abbé Marcel Dacquay.

10.00: Joseph Deroche.

5.50: L.-T. Delaquis.

5.20: Isabelle Bosc.

5.00: Y. et M.-L. Gelley, Pierre Charrière, Marcel Delaquis, M. Rossier, Albert Augert, Paul Comte, Auguste-J. Comte, Jos.-V. Comte, Louis Chaperon, Elise Comte, Fernand Savoie, J.-B. Pantel, Albert-Gilbert Collet, Jean Bérard.

3.00: Louis Touchette, Henri Daudet, E. Roch, Henri Gaultier, Julien Mabon, Raymond Kolly, Robert Deroche, Joseph Bosc, Clément-Gilbert Collet, J. Dupasquier, J.-B. et Jos. Vuignier, Pierre Vigier, Frank Lesage, Charles Augert, Joseph Pilloud, L.-J. Brisson, Jean Augert, Casimir Préjet, Auguste Badiou, Rémy Bosc, Marcel Beaudry, Albert Delaquis, René Bazin, Paul-J. Magne, John Brick, Anna Mérel, Joseph Bazin, Mme Jeanne Dupras, Pierre Bazin, Gabriel Delaquis, Paul Roch, Michel Durand, Jean Préjet, Angèle Augert, Alexis Jamault.

2.00: Jos. Deleurme, Victor Pantel, Pierre Dacquay, C. Dupasquier, Adrien Durand, Joseph Kolly, Alphonse Lesage, Napoléon Faucher, Jean Durand, Pierre Lesage, Raphaël Vuignier, Ida Deleurme, Auguste Durand, Joseph Schumaker, Antoine Charrière, Jos. Lancelot, Antoine Badiou, Pierre Durand, Antonio Bosc, J.-B. Bazinet, Gabriel Augert, Louis Comte, Armand Bosc, Marcien Bosc, Norbert Bosc, Jules Pantel, Léon Fouasse, Antoine Chanel, Raymond Bérard, André-R. Fouasse, François Roch, Marcel Bazin, Pierre-J. Bosc, Guy Augert, Eugène Chanel, Pierre Fouasse, Paul Lesage, Louis Le Hingrat, Maxime Durand.

1.75: Louis Chabbert.

1.50: Jean-L. Le Gourrièrec.

1.00: Cyprien Lesage, Mme Jules Roch, Hélène Comte, Jacques Badiou, Philibert Tranq, Constant Pelé, Victor Deshayes, Louis Dupasquier, Dominique Roch, Aimé Fougeray, T. et J. Teffaine, Joseph Wanlin, Louis Chabbert, Antoine Chabbert, Marcel Mabon, Raymond Comte, Albert Fouasse, Albert Monchamp, Raymond Durand, Jean Delaquis, Pierre Magne, Henry Davy, Berthe Gaboriaud, Auguste Bélanger, Michel Tarko, Emile Chabbert, Sylvain Rossier, Mme Victor Muller, Raymond Deleurme, Alain Durand, Camille Muller, M. Durand, Robert Badiou, Emile Paulhus, Gérard Badiou, Hubert Brick, Ambroise Deleurme, Pierre Mabon, J.-M. Le Gourrièrec, Elie Marcon, Mme S. Vuignier, Paul Vuignier, Xavier Delaquis, Eugène Constant, Jules Tinguely, François Fouasse, Cécile Bazin, Mme P. Lemoing, Mme E. Chabbert, Léonard Conrad, Thérèse Davy, Alex. Vigier.

45.75: Divers.

Total: $415.00

(104% de l'objectif)

* * *

ELIE

$10.00: Lionel Désilets.

5.00: Z. Lachance, Richard Désilets, Marcel Bernardin.

3.00: Eddy Bernardin, Grégoire Girard, Lionel Bouchard, Léo Lévesque, Madeleine Fillion, Marcel Désilets, Berthe Breland, Carmen Girard, Aimé Bernardin, Oris Aquin, Noël Girard, Hector Désilets, P.-E. Désilets, Léopold Girard.

2.00: Edouard Chabot, Laurent Girard, Wilfrid Privé, Albé Legault, Ovila Aquin, Georges Désilets, Joseph Legault, Emilien Legault, Gilbert Désilets, Edmond Arnal.

1.00: Adonaï Bernardin, Alex. Dufresne, A. Le Sann, Z. Aquin, F. Gervais, Maurice Gillis, Léo Alarie.

Total: $97.65

(98% de l'objectif)

* * *

ST-LUPICIN

$10.00: M. l'abbé J. Picod, curé.

5.00: Maurice Boisvert.

4.00: Azarie Encontre.

3.00: Félix Yargeau, Félix Espenell, Albert Comte, Léon Cénéréni.

2.00: Mme Frank Mason, Guy Vigier, Sylvan Rossier, Charles Jamault, Léon Brunel, Marcel Brisson.

1.50: G. Boulic.

1.00: Georges Verhaeghe, Laury Brisson, Marc Bourrier, Henri Cailler, Gabriel Badiou, Frédéric Bourrier, Gilbert Brunel, André Vanderdorpe, Mme Hubertine Payette, Joseph Tarko, H. Bourrier, Vincent Cénéréni.

10.22: Anonymes.

Total: $66.72

(111% de l'objectif)

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE

$25.00: Mgr H. Lapointe, Dr J. Boucher, M.-O. Desaulniers.

10.00: Sénateur Lucien Beaubien, Alfred Roy.

5.00: Léo Ayotte, Imelda Beaudette, Lucienne Tougas, Flavien Tessier, Louis Roch, Lucille Tougas, Raymond Lavallée, Gérard Touzin, Emile St-Arnaud, Marcel Dorge, Ernest Touzin.

4.00: Hélène St-Amant, Louis Sabourin.

3.00: Alfred Dupuis, Armand et Fernand Lauzé, Olivier Lafond, Raymond Roy, Hermas Grégoire, Georges Bruneau, Edouard Beaudette, Marcella Grégoire, Yvonne Beaudette, Lucine Beaudette, Raymond Rajotte, Léonide Beaudette, Pierre Baril, Siméon Marion, Hector Valcourt, Emile Desautels, Arthur Vermette, Denis Sabourin, Ovila Sabourin, Jules Granger, Gilbert St-Amant, Gustave Touzin.

2.00: Henri Trudel, Lucille Garand, Fred Sarasin, Télesphore Fillion, Ulric St-Godard, Emilia Bouchard, Léon Grégoire, Théodore Sabourin, Peter Goertzen, Léon Sabourin, Albert Fillion, J.-H. Sarrasin, Georges-S. Marion, Lionel Marion, Bernard Lafond, J.-A. Beaudette, Alphonse Beaudette, A. Bérard, Philippe Desautels, Charles Comeault, Mme Mathias Touchette, Georges Dionne, Aimé Barnabé, Paul Comeault, Albert St-Hilaire, André Sabourin, Côme Valcourt, Edmond Lafond, J.-A. Lauzé, S.-A. Gariépy, Arthur-X. Fillion, Léon Jobin, Edmond St-Amant, Mme Elisabeth Duval, Adonias Duval, Alphonse Marion, Roland Fillion, André Dupuis, Georges-H. Marion, Roland Marion, G. Touzin, Nestor Lafond, Alphonse Sabourin.

1.00: Maria Vermette, Malvina Vermette, Ludger Bruneau, Aimé Bruneau, Maurice Tessier, Mme Arthur Roy, Alphonse Dupuis, Napoléon Bellemare, Ulric Marion, Cyrille Sabourin, Achille Roy, Edmond Desautels, Wilfrid Desautels, Mme Octavien Bérard, David Landry, Ernest Fillion, Edmond Bouchard, Antonio Collette, Luc Sabourin, Mme Elisabeth Sabourin, Mme Cécile Turcotte, Arthur Touchette, Oliva Bérard, Marcel Fillion, Albert Champagne, René Ayotte, Frédéric Marion, J.-H. Vermette, Donat Beaudette, Napoléon Baril, Clovis St-Amant, Angus Jobin, Georges Grégoire, Roland Provost, Aimé Beaudette, Joseph-W. Vermette, Léo Verscheure, Joseph St-Amant, Roland Valcourt, Joseph Desautels, Cyprien Godard, Emile Fillion, Paul Duval, Alphonse Bérard, Denis Duval, Donat Dumontier, Maurice Vandal, Noël Létourneau, Antoine Sabourin, Aimé Dupuis, Paul-Emile Bérard, J.-B. Sabourin, Léandre St-Godard, Roger Barnabé, Georges Beaudette, Athanase Barnabé, André Fillion, Adélard Fillion, Lucien Baril, Mme Ida Comeault, Léo Poulin, Maurice Plamondon, Antonin Plamondon, François Desautels, Willie Bérard, T.-J. Martin, Arthur Barnabé, Mme Marie-Louise Clément, Mme Léonie Lafond, Albert Ayotte, Claire Bourbonnais, Edmond Plouffe, Roland Hénault, David Marion, Joseph Collette, Albert St-Godard, Alexandre Baril, Louis Vermette, Mme Lidia Bissonnette, Roméo Marion, Omer Hérie, Edmond Dupuis, Donat Dupas, Edmond Bernier, Edouard Hénault, Robert Barnabé, Mme Marie-Louise Ayotte, Antoine Dupuis, Wilfrid Dupuis, Léo Vermette, Roger Dupuis, Antoine Fillion, Alfred Marion, Amédée Sabourin, Roger Lafond, Armand Sabourin, Edouard Lavallée, Léo Sabourin, Ovila Vermette, Arthur Baril, Edouard Sabourin, O. Sabourin, L. Landry.

1.25: Alexandrine Grégoire.

5.25: Anonymes.

Total: $419.00

(99% de l'objectif)

ST-ADOLPHE

$10.00: M. l'abbé J.-Albert Brunet.

5.00: Edmond Brodeur, Henri Brodeur, Mme Maria Chaput, Auguste Lagassé, Arthème Leclaire, Marc Leclaire, Yvonne Legal, M. l'abbé L. Rivard.

4.00: Théodore Aubin.

3.50: Armand Aubin.

3.00: Martin Berriault, Jean Brodeur, Mme Philomène Brodeur, Joseph Chabalier, Noëlla Leclaire, Adrien Leclerc, François Legal, Louis Legal.

2.50: Norbert Chaput.

2.00: Flavien Baril, Albert Berthelette, Gérard Berthelette, Joseph Brodeur, Hubert Brodeur, Alphonse Cloutier, Pierre Delorme, François Gagnon, Jean Kiasyk, Amédée Lagassé, Laurent Lagassé, Philippe Leblanc, Gabriel Leclaire, Irénée Leclaire, Mlles Leclerc, Germaine Legal, Louis-F. Legal, André Parisien, Emile Perron.

1.00: Yvette Aubin, Thérèse Brodeur, Albina Campeau, Charles Carrière, Joseph-L. Courchaine, Edouard Delorme, Louis Hamel, Charles Kosman, Richard Lagassé, Wilfrid Lagassé, Henri Lapointe, Maurice Leclaire, Victor Leclaire, Léo Legal, Lucien Manaigre, Henri Morin, Euclide Pelletier, Philippe Pelletier, Gérard Perron, Mme Hélène Lagassé.

1.00: Anonymes.

Total: $144.00

(82% de l'objectif)

* * *

LA SALLE

$25.00: M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé, M. l'abbé Pierre Raymond.

12.00: Priscille Cormier.

10.00: Charles Lafond.

5.00: Hyacinthe Lapointe.

3.00: Gabriel Simard, William Murphy, Paul Vouriot, Germain Cormier, Mme Bernadette Lagacé, Adélard Lagacé, Archie Schaubroeck, E. Lavallée, O.-J. Comeau, François Calvez, Raphaël Lanoie, Frank Sherwood, Georges Bernuy, Louis Labelle, René Lavallée, Antonio Saulnier, Marguerite Comeau, Oscar Lagacé.

2.00: Roland Girardin, Mme Robertine Cormier, Lucien Cormier, Marcel Lagacé, Mme A. Lafond, Mme A. Lagacé, Aimé Cormier, Henri Gousseau, Gérard Comeau.

1.00: Emma Tellier, J.-H. Lanoie, Mme Marie Lagacé, G. Arbez, L. Hogue, Mme Virginie Girardin, Moïse Cormier, Paul Lagacé, Ovide Gousseau, Mme Albertine Rochon, Mme M.-A. Daudet.

2.50: Anonymes.

Total: $162.50

(116% de l'objectif)

* * *

Ste-Anne-des-Chênes

$25.00: Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., Philias Maurice.

15.00: Dr F.-P. Doyle.

10.00: C. Chaput, Félix Dufresne, Dr Lafrenière, Lionel Théberge.

5.00: H. Dusessoy, B. Lemoine, A. Ménard, S. Théberge, Lionel Tougas, Ubald Trudeau, Fernand Dufresne.

4.00: Robert Arbez, Emile Champagne, C. Charrière, R. Côté, Eugène Perron, G. Préfontaine, Philias Tougas, Famille F. Tougas.

3.00: G. Brunette, H. Campagne, Louis Champagne, Jos.-L. Charrière, Laurent Fillion, A. Massicotte, Louis Massicotte, Tobie Perrin, Louis Perron, Jos. Renaud, S. Ricard, Mme F. Tougas, Jos. Tougas, Patricia Tougas, Léo Trudeau, Fernand Paquin.

2.00: Jos. Barrette, Jos. Boudreau, André Charrière, J. Charrière, O. Demers, Mme A. Desautels, R. Desautels, Raoul Desrosiers, Rosaire Desrosiers, Michel Desrosiers, Siméon Desrosiers, A. Dowinski, Jessie Fillion, C. Gauthier, W. Grouette, A. Lagassé, J.-B. Lessard, O. Lessard, Marius Magnan, Rémi Magnan, Pierrette Maurice, F. Mondor, B. Orobko, J. Paillé, Aurèle Proulx, Donat Proulx, Jos. Prokopich, A. Ste-Marie, Jos. Smith, Roger Smith, F. Spilack, Mme O. Rémillard, A. Rivard, Jos. Ruel, Gérard Tougas, L.-A. Tougas, J.-P. Trudeau, D. Vincent.

1.50: H. Bertrand, Florian Blanchette, J. Paci.

1.25: Léo Rémillard.

1.00: J. Arbez, M. Bédoret, F. Bériault, H. Bériault, P. Bériault, Mme E. Blanchette, R. Blanchette, V. Bohémier, Jos. Boisjoli, Marcel Boisjoli, Albert Champagne, Jos. Champagne, Paul Champagne, Mme J. Charrière, E. Chèvrefils, A. Côté, H. Côté, R. Cyr, Edgar Daigneault, P. Daigneault, D. DeMontigny, A. Desautels, J.-B. Desautels, C. Desautels, L. Desautels, N. Desautels, Noël Desautels, P. Desautels, Paul Desautels, U. Desautels, A. Desrosiers, N. Dufresne, Mme M. Duguay, H. Dusablon, T. Dusablon, L. Faucher, Elie Fillion, Mme E. Fillion, U. Fillion, Mme J. Finnigan, A. Fontaine, E. Fréchette, R. Freynet, E. Gagnon, A. Gauthier, E. Godin, I. Hébert, M. Hupé, A. Jolicoeur, Antoine Jolicoeur, E. Jolicoeur, Eugène Jolicoeur, Léon Jolicoeur, J. Jubinville, A. Labossière, Claudette Lacoste, A. Lajoie, Mme L. Lajoie, J.-C. Lambert, Guy Lambert, L. Lambert, Alexis Langill, A. Langill, Mme D. Langill, D. Langill, F. Langill, S. Langill, E. Laurin, Jos.-M. Laurin, Jos.-Z. Laurin, J. Lavack, W. Lavack, A. Lebrun, A. Lévesque, D. Lévesque, W. Leclaire, Mme A. Longmuir, D. Longmuir, Berthe Magnan, D. Manaigre, M. Marion, A. Michaud, A. Mondor, G. Mondor, Léo Mondor, C. Mourant, Paul Mourant, Mme Jos. Nault, J. Nault, E. Normandeau, E. Ouimet, J.-B. Owens, W. Owens, G. Paquette, Jean Paradis, D. Pattyn, L. Pattyn, J. Pelland, G. Perreault, Mme M. Perreault, Jean Perrin, Guy Perrin, Louis Perrin, Jos. Perron, A. Prairie, G. Prairie, Z. Prairie, H. Proulx, A. Roque, E. Roque, Lucien Rocan, G. Ste-Marie, P. St-Vincent, J. Tétreault, Diana Tougas, Gérard Tougas, Léo Tougas, M. Tougas, Mme E. Vandale, G. Vandale, R. Vandale, R. Van Halst, L. Vincent, Roger Proulx.

7.90: Anonymes.

Total: $433.65

(126% de l'objectif)

* * *

ST-MALO

$25.00: M. l'abbé Léon Roy.

5.00: Anne-Marie Malo, Madeleine Morin.

4.00: Arthur Marcotte.

3.65: Yvon Arpin.

3.00: C. Hébert, Jos. Malo, Hélène Breton, J. Gauthier, Alphonse Bourgeois, Napoléon Forest, Mme E. Marion, Maurice Desrosiers, Ernest Catellier, J.-Alphonse Goulet, Paul Forest, Ernest Comeau.

2.00: Auguste Hébert, G. Catellier, Lucien Catellier, Ernest Marion, M. Doutremont, E. Dubois, Denis Gosselin, J.-D. Maynard, E. Desrosiers, G. Gosselin, M. Gosselin, Ovila-J. Gosselin, Adonaï Marion, Camille Forest, Jos.-L. Maynard, Philippe Marion, Eugène Bertrand, Gustave Gosselin, Camille Dubois, Benoit Coulombe, David L'Heureux, Lucien Lambert, Joseph Arpin, G. Gosselin, Albini Morin, Georges Barnabé, Antoine Maynard, René Marcotte, Raymond Breton, Joe Hébert, Henri Forest, Gérard Marion, Denis Catellier, Paul Turenne, Noël Marcotte, Mme Céleste Deblois, Philippe Lambert, Edouard Hamonic, Robert Gosselin, Mme Pierre St-Hilaire, E. Péloquin.

1.50: Jean Gosselin.

1.00: Achille Hébert, Etienne Dubois, Jos. Trudel, Jos. Lafantaisie, Jean Preteau, Emile Trudel, Fabien Trudel, O. Gosselin, H. Beaudette, D. Roy, Z. Dubois, Arsène Trudel, Bernadette Gosselin, Thérèse Gosselin, Raymond Péloquin, Mme A. Breton, Mme Isidore Forest, Clément Marion, Mme A. Catelier, Mme William Carrière, Alphonse Malo, Ovila Malo, Y. Lambert, N. Lafournaise, D. Lafantaisie, A. Tétreault, Aubert Preteau, Georges Maynard, Ulysse Dubois, W.-E. Clément, Philippe Patenaude, Pierre Proulx, Fernand Tétreault, André Barnabé, Mme Louis-P. Fillion, Marcel Collette, Basile Forest, Eugène Catellier, Fabien Catellier, E. Laroche, L. Goulet, Paul Arpin, D. Racine, Benoit Gauthier, Roland Goulet, Paul Goulet, Etienne Catellier, Hermile Catellier, Albert Dubois, Gaston Picton, Georges Patenaude, Jos. Picton, Marcel Fréchette, Joseph Goulet, Ernest Hébert, Alphonse Gentes, Denis Maynard, Aimé Trudel, Onésime Preteau, Léopold Preteau, Albert Hopcraft, Adélard Lafantaisie, Lévis Hébert, Eugénie Bourgeois, Wilfrid Nault, Louis Hamonic, Germain Gosselin, L.-P. Bourgeois, U. Lambert, D. Malo, Léon Dionne, Edmond Malo, D. Paquette, Origène Lambert, Albert Morin, J.-M. Lafrance, Zéphirin Tétreault, Guy Hébert, Armand Héry, Anita Héry, Mme Narcisse Hérie, André Hébert, Paul Marcotte, Norbert Forest, Emile Catellier, Roméo Catellier, Rosaire Marcoux, Joseph Labelle, Jean Hamonic, Antoine Gosselin.

6.00: Divers.

Total: $258.15

(103% de l'objectif)

* * *

STE-ROSE DU LAC

$25.00: Soeurs de la Charité de l'hôpital de Ste-Rose, A. Pineau, les Pères Oblats.

5.00: Jean Bosc, Wilfrid Gosselin, Paul Préfontaine, R.-R. Delveaux, Pierre Pineau, A. Pineau, Eugénie Pineau, Léon Pineau, Joseph Delveaux, Joseph Maillard, Amélie Nault, Gaston Gendreau.

4.00: Albert Leclerc.

3.00: Lionel Pinette, Auguste Brunel, André Archambault, O. Archambault, Charles Calvi, A. Maguet, Louis Maillard, A.-G. Arnal, Irma Gendreau, Auguste LeGal, Joseph Monstion, Mme Emilie Raffray, Jean-Louis Brunel, F. LeGal, François LeGal, Rodolphe Théoret.

2.00: Félix Pinette, Jean Menec, Marcien Hamelin, Léo Gagnon, Raoul Archambault, Jim Yu, Léon Tardiff, Armand Tardiff, Louis Tardiff, R.-A. Langevin, André Guillas, Mme Z. Bonin, M.-J.-L. Guillas, Honoré Tardiff, Gérard Tardiff, J.-B. Maguet, Georges Monteigne, Marie-Ange Vermette, Arlette Bouchard, Mme Berthe Rath, Mathilde Renault, Mme Euphrasie Tardiff, Emile Lépine, Mme J. Molgat, Mme Grace Béasse, Berthe Didion, Gabriel Molgat, Mme Austin Tucker, Léon Molgat, Louis Tucker, Damas Bonnin, Noël Bourbonnière, J. Bourbonnière, Victor Reneault.

1.50: Frank Youncheison.

1.00: Henri Delorme, Mme Louise Ménec, Ephrem Ladéroute, Ludovic Ladéroute, A. Ingelbeen, Auralie Houde, Maria Delorme, Louis Dubois, Marie Bertrand, Mme B. Bertrand, Antonio Bonin, Annette Villeneuve, Etienne Delaurier, John Hurst, B.-T. Tucker, W. Rydu, Amant Bonnin, Alphonse Bonin, Mme M.-L. Maguet, Normand Gosselin, Fernand Granger, Guy Guillas, Joseph LeBras, C. Monteigne, Léon Lecomte, Jean Roche, Henri Béasse, O.-J. Dufault, Delphine Desroches, Emile Duhard, Mme André Duhard, P. Neault, Jos. Jacob, Armand Nault, Mme Alexina Ladéroute, Jean Raffray, Henry Tucker, Emmanuel Béasse, fils, Emmanuel Béasse, père, Edmond Didion, Florent Lecomte, Alva Lecomte, Laurent Maguet, M.-E. Maguet, Maurice Mongrain, Jules Parthenay, Mme S.-A. McDonald, Marcel Parthenay, Ronald Théoret, Robert Plamondon, Victor Pelletier, Camille Vanderpoele, Charles Raffray, M. Ladéroute, Achille Knockaert, Louis-Aimé Lussier, Noël Reneault, Jos. Knockaert, Mme Emélie Théoret, Maurice Valcourt, Luc McCarthy.

1.50: Divers.

Total: $340.50

(97% de l'objectif)

SOMERSET

$25.00: M. l'abbé O. Moquin, curé, Wilfrid Decosse, Alex. Perreault.

10.00: Alex. Perreault.

5.00: C.-E. Champagne, O. Decosse, Gérard Lussier, Eugène Mulaire, Alphonse Nadeau, Yves Rocan.

3.50: Jos. Grenier.

3.00: R.-A. Decosse, Adrien Grenier, Jos. Pettit, Mme Marthe Poiron, Roger Poiron.

2.00: Rémi De Pape, Marcel Dufault, H.-C. Gevaert, Delphis Girouard, Henri-P. Labossière, J.-E. Labossière, Thomas Labossière, Alex. Lafrenière, Louis Lemoine, René Nadeau, Aimé Pettit, J.-A. Rheault, Wilfrid Rheault, Gaston Vielfaure.

1.50: Germain Landry.

1.00: Eugène Bérard, Wilfrid Boulet, Philias Boyer, Armand Ferrand, David Girouard, Edouard Labossière, Ernest Labossière, Anna Landry, Raymond Leblanc, J.-N. Lesage, Rodrigue Lussier, Ambrose Messner, Blanche Moreau, Mme Louise Morin, Mme Jeanne Moret, Jos. Moret, Raymond Pantel, Mme Ernestine Parent, Alphonse Potvin, Albert Ronceray, Onésime Rondeau, Louis Thévenot, Paul Messner.

20.50: Divers.

Total: $207.25

(93% de l'objectif)

* * *

Rathwell et Treherne

$25.00: M. l'abbé Paul Deschênes.

4.00: Jos. Durand.

3.00: Maurice Pantel, Louis Lecoq, C.-G. Collet.

1.00: Henri Durand, M.-A. Vuignier, Isidore Simons, Jean-Pierre Olivier, Mme Henri-B. Vuignier, Pierre Goultier, Eugène Gauthier, Emmanuel Bibault, Maurice Bibault.

Total: $47.00

(157% de l'objectif)

* * *

ST-GEORGES

$5.00: E.-J. Kemball, M.-A. Guétré.

3.00: G.-E. Beaubien, André St-Pierre, Mme Lucien Dupont, Florence Vincent, M. et Mme Albert Desautels, Eméric Bouvier, Mme Emmanuel Bouvier, Mme Georges Dupont, Aimé-C. Bouvier.

2.00: T. Steintyes, Arthur St-Pierre, Jos.-P. Gagné, Sévère Vincent, Mme Rose-Alma Boulet, M. et Mme Armand Challe, Mme Rosianne Dupont, Paul Dupont, Félix Vincent.

1.50: Emilien Wilcott.

1.00: Raymond Desautels, Louis Dupont, Elie Martel, Wilfrid Vincent, Victor Vincent, John Duncan, Roy Bowman, Adeline Hogue, Roy Hoban, Robert Chèvrefils, E. Papineau, Odias Papineau, A. Pépin, John Schmid, D.-F. Jacques, Paul Nadeau, Mme Rose Wilcott, Marcel Dupont, Jean Lessard, Raoul Boisjoli, Georgina Vincent, Ernest Dupont, Richard April, Olivier Chèvrefils, Mme Alexis Dupont, Josaphat Vincent, Charles Harbottle, Anita Guimond, Mathias Fisette, Paul Boulet, Mme Emma Vincent, Hubert Lamy, Narcisse Brémaud.

7.50: Anonymes.

Total: $97.00

(94% de l'objectif)

* * *

LA BROQUERIE

$25.00: M. l'abbé Lucien Senez, curé.

5.00: Arcade Bédard, Georges Boily, Georges Choiselat, Elas Gauthier, Jean Gauthier, Léon-H. Gauthier, J.-Alphée Kirouac, René Mignot, Gualbert Nadeau, Hector Normandeau, René Simard, Gérard Tétrault, Joseph Tétrault.

4.00: Camille Boily, Joseph Cyr, Laurent Dubé.

3.00: Arthur Balcaen, Florence Balcaen, Joseph Balcaen, Joseph Beaupré, Hector Bédard, Jean-Emile Bohémier, Alphonse Boily, Arthur Boily, Roger Boily, Henri Brémaud, Georges Carrière, Alfred Choiselat, Gabriel Choiselat, Louis Cyr, Joseph Fabas, Eloi Gagnon, Oscar-J. Gagnon, Philias Gagnon, Jean Granger, Louis-A. Granger, Albini Grimard, Ignace Guéret, Camille Jolicoeur, Eugène Kirouac, Gérard Kirouac, Honoré Kirouac, Albert Laramée, Lucien Laramée, Rita Laramée, Eugène Laurencelle, Jean-Léon Lord, Alphonse Michaud, Thomas Michaud, Eddy Moquin, Léo Nadeau, Paul Nadeau, D.-Noé Normandeau, Joseph-D. Pelletier, Edmond Rocan, Rose Senez, Mme Alix Simard, Conrad Simard, Mme Louis Tétrault, Aimé Vielfaure, Albert Vielfaure, Antonio Vielfaure, M.-Louise Vielfaure, Raoul Vielfaure.

2.50: Adélard Fournier.

2.25: Cyprien Savard.

2.00: Fernand Balcaen, John Bonin, Lucien Carrière, Aimé Charrière, J.-Elie Courcelles, Jacques Desorcy, Arthur Freynet, Edgar Freynet, Narcisse Fournier, Victor Gamache, Nestor Gagnon, Aimé Gauthier, Roméo Gauthier, Mme Alex. Jodoin, Adélard Jolicoeur, Damase Kirouac, Lionel Langelier, Louis Laurencelle, Jean-Marie Mulaire, Philippe Normandeau, Maurice Petit, Emery Rocan, Engelbert Rocan, Maurice Rocan, Eugène Simard, Edouard Taillefer, Guy Taillefer, Jean Taillefer, Elzéar Vien, Gérard Wenden.

1.50: Emilien Descelles, Roland Gauthier.

1.00: Adrien Allard, Florent Arnaud, Louis Balcaen, Noé Bédard, A. Bélair, Stanislas Bisson, Emile Boily, Marcien Boily, Pierre-Ernest Boily, Antoine Bourrier, Lawrence Brown, Dollard Bruyère, Jean Carrière, Eugène Champagne, Alfred Chartier, A. Conan, Dominique Courcelles, Isidore Courcelles, Marguerite Connelly, Sévérin Côté, Louis Crausaz, Jean Desorcy, Edouard Fisette, Bernard Fournier, Florence Fournier, Noël Fournier, Mme Alex. Freynet, Auguste Gagnon, Paul-Emile Gagnon, Edouard Henrie, Adélard Kirouac, Alphée Kirouac, Paul Kirouac, Trefflé Kirouac, Joseph Laramée, Philippe Laramée, Fabien Laurencelle, Fernand Laurencelle, Mme Joseph Laurencelle, Jacques Mireault, Joseph Mireault, Lucien Mireault, Martin Mireault, C. Monneret, Antonin Nadeau, Denis Nadeau, J.-Gualbert Nadeau, Maurice Nadeau, Henri Nicolas, Gisèle Normandeau, Michel Rocan, Mme E. Savard, Georges Savard, S. St-Laurent, Alphonse Therrien, Eugène Verrier, Edmond Vielfaure, Ovide Vielfaure, Hubert Wenden.

.75: Anonymes.

Total: $376.50

(116% de l'objectif)

* * *

ST-LAURENT

$10.00: R. P. L. Brossard, O.M.I., curé.

5.00: Laurier Gareau, François Gratton, Yves Kerbrat, Marie Labous, Omer Rainville.

3.00: Joseph Boucher, Joseph Calvez, Henri Combot, Trefflé Gareau, Alphonse Perron.

2.00: André Abgrall, Mme Louis Abgrall, Henri Boucher, Jean Buors, Adrien Chartrand, Joseph Colliou, Patrick Connelly.

1.00: Léo Allard, François Blais, Jules Buors, Edgar Carrière, Mme Eugène Carrière, Donat Chartrand, Gabriel Chartrand, Wilfrid Chartrand, Aimé Colliou, Alexis Colliou, Armand Combot, J.-F. Combot, Pierre Combot, Mme Alice Coutu, Jean Delorme, Daniel Devlin, Napoléon Dumont, Hervé Kerbrat, Emile Lavallée, Gédéon Lavallée, Jérôme Lavallée, Jean-M. Léost, Ambroise McKay, Adrien Mougin, Ambroise Perreault, Romuald Perreault, Ubald Perreault, Joseph Prairie, William St-Cyr.

6.00: Divers.

Total: $100.00

(74% de l'objectif)

* * *

ST-PIERRE-JOLYS

$25.00: Edmond Préfontaine, René Mulaire.

$10.00: Georges Sabourin, Jeanne Massicotte.

5.00: Liguori Gauthier, Albert Turenne, Marcel Préfontaine, Denise Le Gourrièrec, P. Laroche, Fernand Lavergne.

3.00: David Côté, Germaine Chouinard, Auguste Caron, Laurent Couture, Ovila Desharnais, Gaston De Pape, Armand Desharnais, Gérard Gagné, Léon Gagné, J.-M. Tétreault, T. Turenne, Eugène Turenne, Lucien Roy, René Préfontaine, Albert Pilote, Jacques Préfontaine, Ovila Péloquin, Eugène Nault, J.-B. Mulaire, Guy Mulaire, Roger Lemire, Henri Lambert, J.-E. Lafrance, X. Joubert.

2.00: Georges Arpin, Mardoc Audette, Didace Audette, Lucien Audette, Henri Audette, Ernest Audette, Samuel Bérard, Jean Banville, Antoine Bérard, Fernand Bérard, Raymond Bruneau, Jos. Bédard, Raoul Bélanger, U. Cinq-Mars, Rosaire Carrière, Marcel Côté, Imelda Cahill, Albert Chouinard, Lucien Curé, Gérard Chenard, Jos. Dandenault, Albert Desharnais, Roméo Desaulniers, A. Dagesse, Léandre Dupuis, Z. Desharnais, Henri Desharnais, Léon Fontaine, Jos. Fréchette, Mme Amédée Fontaine, Léon Eliet, Oscar Guénette, Jacques Guénette, Benoît Gagné, Lionel Gagné, Jean Garand, Louis Gagné, Marie-Blanche Gaborieau, Léo Gélinas, René Gay, Victor Garand, Aimé Guichon, Eddy Hébert, Wilfrid Hébert, Henri Hébert, Marcel Hébert, Mme Louis Hyppelle, Ambroise Joubert, Victor Sicotte, Georges St-Hilaire, Mme Emilien Sibileau, Mme Elaine Walsh, Mme Jeanne Vinet, Auguste Vermette, Adélard Turenne, Marcel Tessier, Lionel Tessier, Mme Joseph Tessier, P. Tessier, E. St-Arnaud, Edwin Sweeney, Wilfrid St-Hilaire, Lucien Rodrigue, Edouard Roy, Gérard-L. Roy, Gérard Roy, Mme Thérèse Ruest, Rosario Rochon, Mme Anastasie Ritchot, Auguste Rougeau, Charles-Emile Roy, Mme Célina Rivard, Toraine Ruest, Léo Ruest, Roger Roy, Albert Robidoux, Georges Ritchot, Eugène Préfontaine, Auguste Proulx, Léonel Péloquin, Jules Perreault, Victor Préfontaine, Wilfrid Neveux, Edouard Massicotte, Eméric Mulaire, Mme Rita Marquis, Henri Martel, Gilles Mulaire, C. Moufflier, Adélard Lapointe, Jos. Lahaie, Raoul Lambert, Mme Oscar L'Heureux, Eugénie L'Heureux, Omer Lambert, Prospère Landreville, Mme Lucia Lafrance, Adhémar Lamoureux, Emile Longhan, Martial Lavergne, Germaine Lavergne, Louis Lambert, Louis Leblanc, Yvonne Larivière, Jos. Larivière, Hubert Labelle, Colette Lafrance.

1.50: Mme Léo Gautron.

1.25: Omer Chouinard.

1.00: Mme V. Aubertin, Anna Audette, Paul Audette, Henri Bellerive, Roméo Berthelette, Amédée Bourgeois, Paul Chouinard, Paul Côté, Josaphat Chouinard, Charles Cahill, Oswald Carrière, François Côté, Nérée Curé, Clara Curé, W. Carrière, Frank Châteauneuf, Albert Carrière, Jos.-R. Curé, Alex. Dumont, Oliva Audette, Mme Léo Desaulniers, Jeannette Dumont, Denise Dupuis, Emile Delorme, André Desharnais, Victor Fontaine, Albert Gobeil, Mme Gélinas, Emile Gagnon, Lucien Gagnon, Irène Gagné, Albert Gagné, F. Grégoire, Emile Hébert, F. Tkackyk, Raoul Hébert, Amédée Joubert, Lucien Vermette, J. Van Aert, T. Vermette, Léo Trudel, Philippe Turenne, Ovide Sabourin, Philippe Roy, Achille Rioux, Philippe Ruest, Georges Robidoux, Robert Rodrigue, Arthur Rioux, Léonard Bineau, Laurent Perron, Rita Proulx, Ulysse Perrault, D. Nevers, Elie Neveux, Jos.-A. Nault, Léo Nault, Albert Morin, Alfred Massicotte, W. Melbor, Paul Lahaie, Jos.-F. Lambert, Arthur Lapointe, Laure Lafrance, Roméo Lamontagne, Mme Irène Lamoureux, Maurice Lacroix, Théogène Lacroix, E. Latour, Louis-P. Joubert, Denis Joubert, Raymond Joyal, E. Dohemonv.

1.00: Divers.

Total: $464.75

(106% de l'objectif)

ST-CLAUDE

$25.00: M. l'abbé Réginald Prescott, vicaire.

10.00: Simone Arbez, Odette Boile, Huguette de Moissac.

5.00: Jeannine Arbez, Louis Arbez, Louis Bazin, Emile Boille, Jean-Louis Carel, Dr Fortunat Champagne, Anne-Marie de Moissac, Roseline Dacquay, Lucette Dondo, Yves Dondo, Pierre Galliot, Jeanne Hince, Monique Jubinville, René-D. Martel.

3.00: Albert Chappellaz, Antoine Chappellaz, Damase Dequier, Paul Martin, John D. Ray, Georges-Aimé Tougas, Mme Thérèse Vandal.

2.00: Albert Arbez, Gaston Arbez, Julien Arbez, Paul Arbez, Joseph Basset, Gaston Bernard, Georges Binne, Arthur Chappellaz, François Chappellaz, Joseph Chappellaz, Jean-Marie Dacquay, Charles de Moissac, Pierre Gobin, Georges-P. de Moissac, Edith de Rocquigny, Napoléon Dion, Robert Dion, Eugène Durupt, Jean Durupt, Jules Encontre, Louis Gautron, Louis Gobin, Guy-D. Jubinville, Laurent Jubinville, Joseph Lambert, Jeanne Leduc, Jacques Le Roux, Jean Martin, Auguste Rey, Léon Rey, Raphaël Ricard, Paul Syganiec, Guillaume-H. Trémorin.

1.00: Berthe Arbez, Denis Arbez, Mme Charles Arbez, Fernand Arbez, Lucienne Bazin, Marcel Bellec, Mathurin Bellec, Gabriel Bernard, Jean Bernard, Mme Alice Binne, Félix Bruneau, Louis Bruneau, Gérald-L. Burgoyne, Georges Chappellaz, Léon Chappellaz, Charles Chevrier, Charles Cormier, Raymond Danais, Blandine de Moissac, James Desaulniers, André Dondo, Marie-Ange Dondo, Roland Dondo, Joseph du Bourg, Charles Dupasquier, Dr Pierre Flipot, Léo Gauthier, Mme Ovila Gauthier, Antoine Gobin, René Gobin, Léo Goulet, Mme Jean Hubert, Antoine Jacques, Mme Lucie Leduc, Julien Leduc, Henri Le Gras, Louis Heiget, Yves Le Roux, Paul Marion, Mme Thérèse Mercier, André Olviero, Arthur Pachet, Gustave Philippe, Joseph-L. Philippe, Joseph-X. Philippe, Mme Joseph-X. Philippe, Noël Philippe, Roland Philippe, Yves Philippe, Alexis-Jean Philippot, Henri Philippot, Mme Jean-Marie Philippot, Julien Philippot, René Pineau, Camille Rey, Théophile Rey, Joseph Ricard, Henri Rosset, Henriette Rey, Stephen Swan, Walter Syganiec, Mme Guillaume Trémorin.

21.25: Anonymes.

Total: $295.25

(112% de l'objectif)

* * *

HAYWOOD

$5.00: Romain Bazin, Gaston Souque, Mme Anaïs Picton.

3.00: Georges Bernard, Ernest Rouire.

2.50: M. l'abbé A.-L. Bédard, curé.

2.00: Henri Gautron, Noé Lambert, Jean Dheilly, Arthur Rouire, E. Navillod, Louis de Rocquigny, René Viallet, J.-B. Labossière, H. Beaulieu, Famille Charles Joly, Robert Picton, Mme Emma et Albert Beaudry, François de Rocquigny.

1.00: Mme T. de Rocquigny, Marguerite Labossière, Hermas Labossière, Albert Viallet, Mme H. Vaillant, Philias Poirier, René Allec.

2.00: Anonyme.

Total: $58.50

(32% de l'objectif)

* * *

VASSAR

$5.00: M. l'abbé Roland Roy, curé, Justin-C. Beaudry, P. Gauthier, Alphonse-Joseph Beaudry.

3.00: Frank Boutang.

2.00: Richard Cayer, Aimé Beaudry.

1.00: Mme H. Carpenter, Antoine Grouette, Emérie Desjardins, Louis Wenden, Roland Beaucage, Eugène Beaucage, Elmer Boutang, Mme A. Major, Georges Boutang, Mme S.-J. Boutang.

1.50: Divers.

Total: $38.50

(83% de l'objectif)

* * *

LETELLIER

$6.00: Gaspard Fontaine.

5.00: Jos. Leclair, Amédée Leclair, Mme Alice Barnabé, Eudore Cadieux, Joseph Damphousse, G. Poitras.

4.00: Euclide Boiteau.

3.00: Georges Bouchard, B. Comeault, S. Fraser, Roger Gauvin, Stanley Frasey, Albani Gallant, Jean Cadieux.

2.50: Anna Damphousse.

2.00: Antonin Jutras, Mme J.-H. Empson, Aimé Cadieux, Eugène Leclair, J. Loiselle, Laurent Leclair, J. Bois, O.-J. Moquin, Yvonne Desautels, N. Comeault, Alban Gallant.

1.00: Joseph Goulet, Madeleine Bacteau, Mme Edmond Comeault, Arthur Barnabé, Lucien Bouchard, Arthur Jutras, M. Graveline, Joseph Saurette, Irène Damphousse, Paul Dupuis, Noëlla Damphousse, Mme E. Gilmore, Florent Barnabé, Thomas Larocque, W. Gilmore, A. Breton, Denys Damphousse.

Total: $102.50

(68% de l'objectif)

* * *

DUNREA

$20.00: Edouard Meaud.

15.00: M. l'abbé J. Bertrand, curé.

5.00: R.-G. Rondeau, Harry Meaud, Joseph-S. Boulet, Lucien Légaré.

4.00: Félix Dionne.

3.00: Alphonse Boulet, Théodore Boulet, André Boulet, Alfred Bisson, Antoine Boulet, Honoré Boulet, Napoléon Boulet, Alphée Labossière, Henri Côté, Edmond Beaupré, Emile et Nazaire Légaré, Alfred Boulet, J.-A. Lavoie, Georges Boulet, Auguste Garand, Mme Adrien Boulet, René Côté, A.-G. Paradis, J.-B.-P. Bisson.

2.00: Norbert Fortier, Félicien Boulet, Edmond Renaud, Arthur Boulet, Adélard Talbot, Gérard Boulet, Gilles Fortier, Martial Lussier, Armand Beauchemin, O. Morin, Ralph Légaré, J.-E. Desrochers.

1.50: J.-A. Paradis, Paul Boulet.

1.00: Guy Paradis, B.-A. Garand, Adrien Bisson, Mme Aquin, Stéphane Maurice, Alcide Bisson, P.-H. Boulet, Henri Souyri, Joseph Souyri, Luc Bisson.

Total: $90.00

(64% de l'objectif)

* * *

STE-AMELIE

$3.00: Rosario Gagnon, Albert Labelle.

2.00: Lucien Archambault, Joseph Peeters, Israël Pelletier.

1.00: Georges Casavant, Joseph Corbel, Adèle Desjardins, Louise Finney, J.-E. Grandbois, J.-B. Moriaux, Fred Pinette, E. Soucy, Valérien Therrien.

8.25: Anonymes.

Total: $29.25

(83% de l'objectif)

* * *

STE-GENEVIEVE et ROSS

$3.00: Eugène Gauthier, Sauveur Desrosiers, Louis Fiola, Lucien Desrosiers, Joseph Fiola, Fernand Gauthier.

2.00: C.-J. Bouvier, Frank Rowan, Albert Gayet, Edmond Boisjoli.

1.00: Marcel Legal, Marie-Anne Legal, Antoine Saltel, Charles Legal, Léon Dornez, Lucien Legal, Florent Gauthier, T. Dornez, Robert Rozière, Mme Julie Duhamel, Emilien Gauthier.

2.50: Divers.

Total: $39.50

(88% de l'objectif)

* * *

ST-NORBERT

$25.00: Gabriel Cloutier, Eugène Tellier.

5.00: M. l'abbé A. Hébert, curé, C.-A. Ritchot, Fortunat Lanoie.

3.00: Gérard Lagacé, Cécile Lemaire.

2.00: Albert Bédard, Louis Bibeau, Raphaël Champagne, Maurice Cloutier, Joseph Cloutier, Camille Dorge, David Dorge, Gérard Emond, Albert Roy.

1.00: Germain Bohémier, Mme Luc Campeau, Paul Champagne, Mme Claire Cormier, Denis Labelle, François Lord.

13.50: Anonymes.

Total: $101.50

(41% de l'objectif)

* * *

ST-CHARLES

$10.00: Joachim Caron.

5.00: Lionel Aquin, Mme D. Allard, Jean Allard, Mme A. Brière, O. Dagesse.

4.00: F. Sarrasin.

2.00: Joseph Caron, C. Montagnon, G. Bernard, Louis Laflèche, Martial Laflèche, C. Laflèche, Gérard Bernardin, Jos. Cahill, E. Caron, Aurèle Hébert.

Total: $59.00

(79% de l'objectif)

* * *

ST-FRANCOIS-XAVIER

$5.00: M. l'abbé P.-E. Halde, Marc Régnier.

3.00: Jules Allard, Herménégilde Préfontaine.

2.00: Marie-Louise Halde, J.-B. Morin, Rose-Anna Perras, Léopold Régnier.

1.00: Arthur Breland, Léon Caron, Hébert Lavallée, Joachim Régnier, Edmond Robidoux.

Total: $29.00

(48% de l'objectif)

* * *

Notre-Dame de Fatima

$2.00: Charles Desbiens, Pierre Leclerc, R. Vincent.

1.00: Hercule Granger, P. Dubé.

Total. $8.00

(80% de l'objectif)

* * *

ST-EMILE

$25.00: M. l'abbé Antoine d'Eschambault, Arthur d'Eschambault.

5.00: Charles Noiseux, W. Schick.

3.00: Aimé Bourgeois, Simon Carrière, Raoul Noiseux, Honoré St-Germain, Ernest Vermette.

2.25: Pascal Royal.

2.00: Mme G. Anderson, Arsène Bédard, Louis Mager, Denis Riel, Roger St-Onge.

1.00: Emery Blais, Azarie Bruce, W. Dorosh, Mme L. Guillaume, Denis Perrault, Eveline Perrault, J.-M. Therrien.

18.60: Divers.

Total: $112.85

(133% de l'objectif)

* * *

ST-EUGENE

$25.00: M. l'abbé L. Turcot.

5.00: L. Robidoux.

2.00: Jos. Desharnais, Marcel Riel.

1.50: R. Grenier.

1.00: Jean Rousseau, L.-A. Dufault, C. Teillet.

13.50: Divers.

Total: $52.00

* * *

STE-MARIE

$15.00: M. l'abbé Ubald Lafond, curé.

10.00: Dr André Lachance.

6.00: Antonin-G. Morier.

5.00: Armand Bertrand, Urbain Perron.

4.00: G.-R. Suggitt.

3.00: Noé Rodrigue.

2.00: André Frey, Steve Mirka.

1.50: Léon Perron.

1.00: Mme Fred Baker, Daniel Bartlette, Mme Berthe Blanchard, Mme E. Beghin, A. Delisle, Henri de Moissac, Edouard Dorge, Edouard Dumaine, Gérard Dumouchel, Napoléon Durand, Ernest Gentès, J.-Amédée Gratton, J.-Aimé Hamel, Mme Elisa Hamoline, Georges-R. Heyser, Marguerite Jourdain, Joseph-E. Joyal, J.-Marcel Labossière, Octave Landry, René Laporte, Mme Jacqueline Legal, Joseph Lemire, Pierre Lemoine, Léo Pélissier, Noël Rodrigue, Lucien Rougeau, Marcel Roussin, E.-J. St-Onge, Joseph Spronken, E. Vien.

15.95: Anonymes.

Total: $100.00

La paroisse de Ste-Geneviève a fêté son 40e anniversaire

STE-GENEVIEVE — Les 13 et 14 décembre, la paroisse de Ste-Geneviève fêtait son 40e anniversaire. Le samedi soir, M. le curé montrait le film en couleur de Notre-Dame de Fatima. Le dimanche, il y eut d'abord une messe solennelle, chantée par un des anciens curés, M. l'abbé François Normandin. MM. les abbés Claude Robitaille et Jean-Paul Anetil agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Normandin, dans son sermon, énuméra ce que chaque curé avait accompli dans la paroisse et il développa surtout cette pensée que l'église dans une paroisse est la maison de Dieu et la porte du ciel.

Dans l'après-midi, les paroissiens eurent le bonheur de recevoir la visite de Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui bénit la nouvelle école et qui adressa aussi la parole à cette occasion. Il y eut ensuite prise de photographies des assistants à la cérémonie avec Son Excellence. On remarquait parmi l'assistance une vieille pionnière (aïeule de presque la moitié des élèves), Mme Antoni Paillé (autrefois Mme Auguste Legal), de cette paroisse.

Après la cérémonie, il y eut souper au presbytère pour les visiteurs, ainsi que pour les commissaires et syndics.

Le soir, M. l'abbé Normandin montra des films pris dans la paroisse de Ste-Geneviève il y a une vingtaine d'années. Il y eut ensuite bingo et tirage. Les heureux gagnants du tirage furent: 1er prix, $10.00, Claire Desrosiers, de Ste-Geneviève; 2e prix, $5.00, Guy Perrin, de Ste-Anne, et 3e prix, $3.00, Mme Jean Ledet.

Il y eut enfin un goûter égayé par une belle déclamation, ainsi qu'un chant de l'ancien temps, par M. Albert Gayet.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

Le 22 novembre, en l'église de Ste-Anne, avait lieu le mariage de Mlle Florida Vermette, fille de Mme Vermette, avec M. Victor Tougas, fils de M. et Mme Philias Tougas, tous de Ste-Anne.

La Rév. Sr Rioux a visité le couvent et les élèves, dernièrement.

Félicitations à M. et Mme Robert Arbez qui ont modernisé et agrandi leur magasin. Le jour de l'ouverture officielle le jeudi 4 décembre, M. et Mme Arbez servirent du café et des beignes à tous les visiteurs, ce qui fut très apprécié étant donné que c'était une journée très froide et tempêteuse. Quand on va magasiner chez M. Arbez, on se croit dans un des super marché, rien n'y manque, il y a même des voiturettes pour transporter les paquets.

Le Club de couture 4-H a tenu sa troisième assemblée régulière à la salle du couvent, le jeudi 4 décembre. 23 membres étaient présents, ainsi que trois chefs de groupes. Le prix d'entrée, don de la Rév. Sr Supérieure, fut gagné par Elsie Friesen. Il fut décidé à l'assemblée qu'une vente de tabliers aurait lieu le samedi 13 décembre pour se procurer des fonds et que les membres seraient en charge de cette vente. On proposa aussi d'envoyer une contribution au Conseil du Club 4-H. La partie récréative de l'assemblée se composa de chants.

En préparation à la belle fête de l'Immaculée Conception, un triduum fut prêché par le R. P. E. Tremblay, C.Ss.R. Le jour de la fête, la messe de 8 h. a.m. fut célébrée aux intentions des Dames de Ste-Anne et fut suivie du déjeuner-communion à la salle paroissiale. Une vingtaine de dames y prirent part. Le conférencier fut le R. P. Tremblay. Les RR. PP. A. Ferland, A. Lévesque et L. Laplante, C.Ss.R., assistèrent à cette fête. Le R. P. Laplante adressa quelques mots et se dit très content de revoir ses anciens paroissiens. Il retournait à St-Boniface le jour même pour se rendre ensuite dans l'Est après avoir prêché des retraites au Manitoba.

M. Louis Champagne est le nouveau propriétaire de la cour à bois de Ste-Anne, qui appartenait à la compagnie Loewen de Steinbach.

La Cie Parent Limitée
COURTIERS
118-120, édifice Grain Exchange
Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 2-6634

Dr Steven Sonya
VETERINAIRE
283, ave Elm
(ancien local des R.C.M.P.)
Steinbach, Manitoba
Téléphone 154—1

THE WESTERN PAINT CO., LTD.
Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huiles, blanc de plomb. Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses
521, rue Hargrave — Tél. WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Salon funéraire Loewen
Service complet pour funérailles et transport par ambulance
Fondé en 1931
Steinbach, Man. Téléphone 63 R 3
A. T. LOEWEN, prop.

HENRI D'ESCHAMBAULT LTÉE
•
Billets de voyage
- Assurances -
CHEMIN DE FER — AVION — PAQUEBOT
•
136, avenue Provencher — St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1137

Dunrea

Partie de cartes

Une deuxième partie de cartes, au profit des oeuvres paroissiales, eut lieu le dimanche soir 14 décembre. Elle était sous les auspices des familles suivantes: Armand Beauchemin, Joseph, Napoléon et Léon Boulet, Henri et René Côté, Norbert Fortier, Emile et Nazaire Légaré, Richard Rondeau, Joseph Souyri, Mmes Hall et Moirs, de Killarney. M. J. Souyri vendait les billets d'entrée.

Vu la froide température et le danger de poudrerie, il n'y eut que huit tables de joueurs de whist dont les vainqueurs furent Mmes J. Gagnon et A. Boulet, MM. Félicien Boulet et Edmond Beaupré.

Des articles jolis et utiles au bingo furent gagnés par Mmes J. Gagnon, Raphaël Légaré, Norbert Fortier et A. Boulet, Mlle Johanne Souyri, MM. B. Garand, Luc Bisson, T. Boulet et Henri Côté. MM. R. Rondeau et N. Boulet étaient les animateurs du bingo.

Au tirage, une jolie poupée fut gagnée par M. Edmond Beaupré, et aux dés, M. J.-S. Boulet fut favorisé du sort en gagnant une camera-éclair.

Un succulent goûter fut ensuite servi et chacun s'en retourna avec la satisfaction de s'être récréé tout en accomplissant une oeuvre utile.

Le résultat pécuniaire, malgré le petit nombre de personnes présentes à cette partie de cartes, fut des plus satisfaisants et l'on doit des félicitations sincères à Mmes R. Rondeau, Henri et René Côté qui étaient les principales organisatrices.

Séance de Noël

Les institutrices de l'école du village ont jugé bon de mettre la séance de Noël avant les examens. Alors, le vendredi soir 12 décembre, la salle paroissiale, décorée pour la circonstance, se remplissait à capacité de parents et d'amis des enfants pour jouir pendant plusieurs heures de duos et de solos de piano, de chants et de saynètes graves ou joyeuses, le tout exécuté avec brio par grands et petits. Tous, à tour de rôle ou en groupes, parurent avec avantage sur la scène.

Des remerciements sincères vont surtout aux religieuses qui ont dû fournir un travail ardu pour préparer le tout en si peu de temps.

Vers la fin de la soirée, l'événement attendu avec impatience par les enfants se déroula enfin par l'arrivée bruyante du traditionnel Père Noël, personnifié par M. le Dr Jeanson qui se prêta gracieusement à l'appel qui lui fut fait pour présenter à chacun les cadeaux qui entouraient l'arbre de Noël scintillant de lumières.

Tous ont bien joui de cette intéressante soirée.

Çà et là

Souhaits d'heureuse convalescence à Mmes Antoine Boulet et Alfred Bisson qui sont de retour au foyer après avoir subi des interventions chirurgicales à l'hôpital St-Boniface.

M. et Mme Charles Légaré et leurs enfants, de Brandon, étaient de passage, en fin de semaine, dans leur parenté.

M. et Mme Gérard Mangin, ainsi que Mme N. Mangin, de Bruxelles, sont venus visiter les familles Philippe et Alcide Bisson, ces jours derniers.

Condoléances

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la Rév. Sr Marie-de-la-Paix, institutrice à l'école du village, ainsi qu'à M. et Mme Félix Boulet, de St-Boniface, affligés par le décès de Mme Arthur Filion, de St-Boniface.

La Broquerie

Croisade Eucharistique

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, à 2 h. 30 p.m., eut lieu, à l'église paroissiale, la réception des membres de la Croisade Eucharistique. Comme son nom l'indique, ce mouvement favorise surtout la dévotion à l'Eucharistie.

Quelques élèves de bonne volonté et de bonne conduite des grades IV et V furent reçus Croisés: Marie-Reine Wenden, Cécile et Hélène Fournier, Ginette et Priscille Gauthier, Léo Cyr, Maurice Charrière, Yves Lord, Adrien Rocan, Paul Dubé et Pierre Grimard.

Un autre groupe des grades V et VI mérita par sa vaillance et sa générosité d'être élevé au rang d'apôtre. Les membres de ce groupe sont: Louis Dubé, Reynald Bonin, Patricia McCarthy, Pauline Tétrault, Juliette Rocan, Lucille Bohémier, Rose-Marie Désorcy, Denise Choiselat, Jeanne Gagnon, Simone Degagné, Diane Bisson et Huguette Wenden.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé Lucien Senez, curé, qui donna une courte allocution expliquant aux nouveaux croisés et apôtres l'importance des quatre grandes lois de la Croisade: prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre.

A tour de rôle, les croisés et les apôtres firent leurs promesses et leur consécration, après quoi ils reçurent l'insigne rituel qui doit être porté ostensiblement afin d'être pour tous un constant rappel à la générosité.

Anne-Marie Tétrault accomplissait ses fonctions de grand chef. Yvette Cyr et Hélène Granger, revêtues comme tous les nouveaux membres d'une mante et d'un béret blancs sur lesquels était attachée une croix bleue, portaient fièrement la bannière de la Croisade.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, les parents furent invités à l'école où les jeunes leur présentèrent quelques petites pièces et chants en rapport avec les sujets étudiés dans les réunions hebdomadaires. Il y eut aussi un questionnaire; chaque nouveau membre choisissait une question tirée d'une boite jusqu'alors fermée et chaque bonne réponse méritait un prix.

Cet agréable après-midi se termina par un goûter servi par des membres de la Croisade très heureux de pouvoir se dévouer et rendre service.

Les maitresses de ces grades remercient sincèrement les parents qui ont bien voulu coopérer et les encourager en montrant de l'intérêt au mouvement.

Blessé

M. Roméo Gauthier a passé quelques jours à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, à la suite d'une blessure qu'il s'infligeait en travaillant avec une scie mécanique. Les paroissiens lui souhaitent un prompt rétablissement.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

L'assemblée de décembre fut doublement intéressante: d'abord par la visite de M. C. Muller, inspecteur d'école, qui nous donna une très belle et très appréciée conférence sur les grandes unités scolaires. Il est intéressant de constater que les groupements canadien-français et catholiques sont rassemblés dans les mêmes districts; ensuite, le frère Dr Doyle, Député de District, a installé les officiers de notre conseil. Comme nous avions eu une élection d'officiers il n'y a que quelques mois, lors de la fondation de notre conseil, les mêmes officiers sont restés en fonction. Les paroles d'exhortation du frère Doyle sur le devoir du Chevalier furent très à propos.

Nous avons appris la nouvelle que plusieurs frères sont devenus "papa". Il est possible qu'à la prochaine réunion quelque chose soit fait pour eux.

Un don de $18 fut donné pour l'achat d'une lampe de sanctuaire pour l'église paroissiale.

A nos frères citadins nous voulons dire que les Chevaliers de la campagne sont braves et courageux. Même les bancs de neige ne les empêchent pas d'assister à nos assemblées.

Dorénavant, tant que nous le pourrons, nous inclurons dans notre colonne la date de la prochaine assemblée afin que les frères éloignés puissent savoir cette date assez tôt pour assister aux assemblées.

On dit que le frère P.-E. Péloquin se rétablit et qu'il sera à son poste après les vacances de Noël. A lui, tous nos meilleurs souhaits.

A vous nos frères manitobains et autres, Joyeux Noël et Bonne, Heureuse et Sainte Année.

PAUL ITIQUE.

N.-D.-de-Lourdes

Fête au Foyer Notre-Dame

Comme par les années précédentes, un groupe de jeunes filles de l'école Notre-Dame-de-Lourdes se rendait, le vendredi 19 décembre, au Foyer pour égayer un peu les personnes y logeant — et leur chanter la joie de Noël.

Participèrent aussi au programme deux tout-petits, Charlotte Sala et Gilles Bazin, avec le chant: "D'où viens-tu, bergère?" Quelques élèves des grades V à VIII dansèrent à pas légers, une ronde. Ensuite, Gilles Lesage, Grade IV, habillé en évêque, fit un "sermon de circonstance" et rappela l'aspect chrétien de la grande fête de Noël et le devoir qu'ont tous les hommes de montrer de la reconnaissance envers Jésus.

On laissa quelques "sucres" pour faire durer la fête — et la troupe joyeuse s'en retourna en chantant le refrain des anges: "Gloria."

Baptême

Le 7 décembre: Lorraine-Marie-Josèphe, fille de Léon Comte et d'Agnès Pelé, née le 25 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-V. Comte.




On voit sur cette photo l'aviateur première classe Lucien-Joseph Desmarais, membre du personnel de l'unité de radar de la base du commandement de la défense de l'air de la CARC à Foymount, Ont. Il suit le parcours d'un "avion non-identifié". L'aviateur Desmarais est le fils de Mme Robertine Desmarais, de Lorette, Manitoba. Né à Lorette il y a une vingtaine d'années, il y fit ses études, puis s'engagea dans le CARC vers juillet 1957. L'aviateur Desmarais est venu en permission pendant les Fêtes et visita sa mère, ses soeurs: Rita, Monique, Angèle et Huguette, ainsi que ses frères: René et Alain. Pendant ses heures de loisir à la base, il pratique les sports, étant membre des équipes de ballon-volant et de ballon-panier. (Photo Défense Nationale)

Mlle Elsa Verhaeghe épouse M. N. Plamondon à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le samedi 27 décembre, à 11 h. a.m., M. l'abbé Charles Vachon, curé, officiait au mariage de M. Norman Plamondon, fils de M. et Mme R. Plamondon, de Methley, avec Mlle Elsa Verhaeghe, fille de M. et Mme George Verhaeghe. Le groupe nuptial entra à l'église au son d'une marche jouée par Mme Arthur Desjardins, père.

La mariée entra au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de brocade et dentelle de nylon sur satin, garnie de pierres du Rhin. Son voile court était retenu par une jolie couronne ornée de pierres du Rhin. Des roses formaient son bouquet.

Mlle Rachelle Plamondon, soeur du marié, et Anne-Marie Callevaert, amie de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles portaient de longues robes de taffetas et brocade turquoise. Elles tenaient des bouquets de fleurs odorantes.

Les garçons d'honneur étaient MM. R. Boxall, de Methley, ami du marié, et J. Verhaeghe, frère de la mariée.

La mariée étant une enfant de Marie alla déposer sa couronne à l'autel de la Sainte Vierge, accompagnée de sa cousine, Mlle Lorraine Pinette, et de sa soeur, Adèle.

Un diner fut servi chez les parents de la mariée et, à 6 heures, un banquet genre buffet fut servi dans la salle de Ste-Rose. De nombreux amis vinrent offrir aux nouveaux mariés leurs félicitations et voeux de bonheur.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Norman Plamondon résideront à Ste-Rose.

Les parents et amis des paroisses environnantes, présents au mariage, étaient M. Roy, son fils, Denis, et sa fille, Angela, M. et Mme Hector Routier et M. et Mme Earl Downey, tous de Sandy Bay; M. et Mme Paul Bonin et Mme Maurice Gendron, de St-Boniface, et plusieurs autres.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Gaston Labelle, qui fut patient pour une couple de jours, à l'hôpital de Ste-Rose.

Sincères condoléances à M. et Mme Jules Leperre à l'occasion du décès de Mme Volpel, mère de Mme Leperre.

Félicitations à Mme L. Archambault, heureuse gagnante d'un chèque de $16.00 à un quizz au poste CKSB, St-Boniface.

Ceux et celles qui passèrent les vacances de Noël dans leurs familles sont: Mlle Lorraine Pinette, de l'Institut Pédagogique de Winnipeg, chez ses parents, M. et Mme Fred Pinette; Mlle Léa Archambault, du couvent de St-Charles, M. Alfred Archambault, de Winnipeg, et Gérald Archambault, du Collège d'Otterburne, chez leurs parents, M. et Mme L. Archambault; M. Emile Verhaeghe, du Collège de St-Boniface, chez M. et Mme George Verhaeghe; M. et Mme Gérard Lemieux et leur famille, de Dauphin, M. et Mme Raymond Therrien et M. Laurent Therrien, de Dryden, Ont., chez M. et Mme A. Therrien; M. et Mme Maurice Soucy et M. et Mme Eugène Soucy, de Dryden, Ont., chez M. et Mme Ludger Soucy; M. et Mme Henri Lagarde, de Winnipeg, chez M. et Mme J. Pelters.

M. et Mme D. Godard sont allés passer quelques jours à Winnipeg durant les vacances.

MM. Paul Martin et Léopold Roussin sont partis depuis quelques semaines travailler dans le nord.

M. Elsime Soucy, de Winnipeg passe ses vacances aussi chez ses parents, M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Paul Bonin, accompagnés de Mme Maurice Gendron et la petite Carol, de St-Boniface, sont venus assister au mariage de leur nièce et cousine, durant la fin de semaine.

Mlle Carrie Henry, employée à Winnipeg, est venue passer quelques jours chez son père, ses frères et soeurs, de Ste-Rose et Shergrove.

M. et Mme C. Winters et leurs enfants et Mme Rita Fayant et sa petite fille, Carol, de Winnipeg, vinrent passer le jour de Noël avec leurs mère et soeurs.

M. et Mme L. Therrien sont revenus de leur voyage de noces à Montréal, P.Q.

HÔTEL YORK
et YORK CAFE
(en face de l'Hôpital St-Boniface)
Chambres confortables à prix modérés — Taux réduits pour visiteurs à l'hôpital
Terrain de stationnement gratuit
394, rue Taché - Tél. CH 7-2034

Haywood

Décès

Mme Rose-Marie Rouire, de Haywood, Man., est décédée le mardi 16 décembre à l'hôpital de St-Claude, à l'âge de 67 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil son époux, Arthur; trois fils, André, Lucien et Adrien; six filles, Mmes A. Labossière, A. Brisson, H. Vialet, A. Vialet, A. Richard et J. Robidoux; sa mère, Mme Mathilde Mangin; deux frères, Joseph et Léon; deux soeurs, Mmes A. Semons et J. Toner; 55 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté dans l'église de Haywood. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Virden

Agréable surprise

Le 10 décembre, à son insu, Mme Ray Shannon, en invitant chez elle après une répétition de chant les membres de la chorale du Sacré-Coeur de Virden, donna l'occasion désirée par ceux-ci pour présenter un album de disques de musique classique en appréciation à leur directrice et organiste.

Mlle Frances Coach fit la présentation. Mme Shannon sut remercier aimablement et fit cette remarque: "Si vous voulez me faire plaisir, venez assidûment aux répétitions".

Un délicieux goûter fut préparé et servi par l'hôtesse de cette petite fête intime.

Voici les membres de la chorale du Sacré-Coeur de Virden: MM. Terry McLean, Emile Demers, Ray Shannon, Gabriel Bazin et Jack Mezzei, Mmes Lena Fahlman, J. Lec, Kay Hordichuk, Ann Roach, Diana Kerik, Alice Polk, June Gallant et Sally Spurrill, Mlles Sheila Bulger, Charlotte Rausch, Frances Coach, Mary Naylen, Vivianne Boulanger et Mary Ann Colli.

Chemin de croix

Le samedi 13 décembre, à 7 h. 45 p.m., le R. P. Cuthbert, O.F.M., bénissait le chemin de croix dans l'église du Sacré-Coeur de Virden.

Le R. P. Cuthbert démontra alors l'importance du chemin de croix dans la vie de chacun et il ajouta: "C'est une femme, la sainte Vierge Marie qui suivit le premier chemin de croix et c'est un homme Notre-Seigneur Jésus-Christ qui fit le premier chemin de croix".

Chaque station consiste en un médaillon de cuivre, de provenance européenne, où chaque figure en relief a été travaillée à la main. Elle est surmontée d'une croix en bois naturel faite à Winnipeg. Le tout s'harmonise parfaitement avec le décor actuel de l'intérieur de l'église.

La Salle

La solennité de Noël a de nouveau mis la joie dans tous les coeurs des paroissiens. Les grandes réunions ont fait revoir avec plaisir ceux qui s'étaient absentés et qui sont venus se retremper dans la chaude atmosphère du foyer familial. Ce climat a contribué à réchauffer les coeurs et raffermir les liens d'amitié.

Voilà donc pourquoi un nombre imposant de fidèles se sont dirigés à l'appel de la cloche vers l'église paroissiale, pour assister au renouvellement mystique de la naissance du Sauveur.

Riche décoration

Pour la circonstance, l'église était resplendissante de lumières. Les religieuses, avec un goût exquis, avaient décoré les autels d'une magnifique parure de poinsettias rouges en papier velours et de branches de gui. Entourée des traditionnels sapins de Noël, la crèche, inaugurée l'an dernier, attirait de nouveau tous les regards. Elle se faisait remarquer par le décor soigné des couleurs, par l'ornementation des riches toiles imitant le rocher ou représentant des scènes de Bethléem, ainsi que par l'effet des lumières multicolores à l'intérieur. De plus, les personnages en plâtre récemment réparés, rafraichis et embellis par une couche de peinture spéciale semblaient vivants par le travail minutieux et délicat si bien exécuté par l'artiste. Le petit Jésus de cire étendu sur un peu de paille tournait vers la foule pieuse et recueillie son gracieux visage et levait ses petites mains dans un geste d'affection comme pour dire à chacun: "Je viens prendre possession de ton coeur et y apporter comme étrennes la bénédiction et la paix."

La tenue impeccable des enfants de choeur rehaussa la beauté de la cérémonie liturgique. Un merci spécial s'adresse au Rév. Père Cloutier, scolastique au Collège de St-Boniface, qui prêta généreusement son concours pour les exercer à bien remplir leurs différentes fonctions. Au cours de la messe de minuit, Yvon Calvez et René Saulnier agirent comme thuriféraire et céréméniaire, alors que Jean-Yves Rochon et Benoit Comeau remplirent les fonctions d'acolytes. Les porte-flambeaux furent: Jean-Paul Saulnier, Denis Bernuy, Rhéal et Léo Cormier. Guy Bernuy et Raymond Côté furent choisis comme servants à la messe de l'aurore.

M. l'abbé Pierre Raymond, en l'absence de M. le Curé, entendit seul un grand nombre de confessions au cours des deux journées précédant la fête de Noël. Au cours de la messe de minuit qu'il célébra, il prononça un sermon à la fois éloquent et touchant.

Le nombre de communions distribuées au cours de cette messe fut vraiment remarquable puisqu'il s'éleva au chiffre approximatif de 195. Une vingtaine d'autres s'y ajoutèrent durant la messe du jour célébrée à 10 h. a.m.

Programme musical

La chorale, sous la direction de M. Moïse Cormier, rendit une belle messe harmonisée et quelques cantiques anciens en parties qui formèrent un tout harmonieux. Le programme qui suit fut interprété à la messe de minuit: "Minuit, chrétiens", d'Adam, fut chanté par M. Gilbert Cormier, de l'aviation canadienne, venu de Goderich, Ont., avec son épouse pour passer la Noël parmi les siens; Kyrie, Sanctus et Agnus Dei de la messe de St-Jean-Baptiste de René Quignard; Gloria et Credo de la messe du 2è ton, de H. Dumont; offertoire: Adeste Fideles, arrangement de Novello, à quatre voix, par la chorale et les solistes, Mlle Priscille et M. Moïse Cormier. Durant la distribution de la communion, M. Gilbert Cormier exécuta l'Agnus Dei de Bizet.

Messe de l'aurore: "Les anges dans nos campagnes", par les solistes, MM. Jean-Paul, Maurice et Laurent Cormier; "Notre Divin Maître", par les solistes, Mlle Priscille et M. Moïse Cormier; "Dans le silence de la nuit", par les solistes, MM. François Calvez, Marcel Lagacé et Denis Rochon; "O Little Town of Bethlehem", par les solistes, Mme Georges Bernuy, Mlles Marcelle et Louise Cormier. Mme Raymond Rochon touchait l'orgue.

Quelques nouveaux membres s'étaient joints à la chorale pour l'exécution des choeurs. Qu'ils continuent à se dévouer au cours de l'année 1959 afin de rehausser la culte sacré, tout en se rappelant ces mots célèbres du Pape Pie X: "Je veux que mon peuple prie sur de la beauté."

M. l'abbé A. St-Laurent, curé, a quitté la paroisse pour une période de convalescence en Floride. Les paroissiens l'assurent de leurs prières et lui souhaitent de jouir d'un repos bien mérité.

Concert de Noël

Le jeudi soir 18 décembre, les élèves de l'école St-Hyacinthe, sous l'habile direction de leurs dévouées institutrices, présentaient leur concert de Noël, en même temps que se faisait la distribution des prix et des diplômes de français. Les élèves de l'école Beaudry, à cause du caractère patriotique que revêtait la soirée, avaient accepté d'exécuter un morceau à cette représentation sociale.

Le programme suivant fut présenté: Choeurs: "Cloches Tintez", et "Joy to the World"; duo de piano par Estelle Rochon et David Chase; fanfare rythmée par les petits; "La Cigale et la Fourmi", dialogue par Patricia Cormier et Louise Girardin; duo de piano par Colette Calvez et Annette Lagacé; danse folklorique; chant, "Rodolphe au P'tit Nez Rouge", par Catherine Chase, accompagnée à la guitare par Ronald Lagacé; "Onésime, Garçon de Café", comédie par Guy Bernuy et Jean-Paul Saulnier; danse folklorique; "On a volé l'Enfant-Jésus", saynète par les élèves de l'école Beaudry; duo de piano par Patricia Cormier et Guy Bernuy; "Un Miracle au Pays des Chinois", saynète par un groupe d'élèves.

La distribution des prix et des diplômes de français aux élèves des écoles de la paroisse fut présidée par M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire de la paroisse et visiteur d'écoles au Manitoba.

La Commission scolaire de l'école du village avait gracieusement offert des dons en argent aux lauréats ou aux élèves les plus méritants. MM. les commissaires méritent certainement des félicitations pour leur geste courtois et généreux.

Le Choeur chanta "Ma Langue Maternelle", suivi des Voeux et Souhaits par les petits.

M. l'abbé P. Raymond ajouta le mot de la fin, tout en félicitant chaleureusement les enfants de la paroisse de la belle présentation. La soirée, qui se clôtura par le chant patriotique "O Canada", fut un succès et le mérite revient en majeure partie aux institutrices qui se dévouent avec âme auprès des élèves qui leur ont été confiés.

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur à l'école St-Hyacinthe pour les mois de novembre et décembre:

Grade IX: Rose-Marie Lanoie.

Grade VII: Diane Lagacé.

Grade VI: Roland Lanoie, Pauline Vouriot, Paulette Cormier, Laurette Cormier, Guy Bernuy, Albert Calvez.

Grade V: Louise Girardin, Patricia Cormier, Raymond Côté, David Chase et Colette Calvez.

Grade IV: Ronald Lagacé, Estelle Rochon.

Grade III: Lucie Lagacé.

Grade II: Catherine Chase.

Grade I: Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Joëlle Rochon, Valérie Hogue et Marcel Côté.

Route moderne

SANTIAGO — Le Chili est la première nation de l'Amérique du Sud à électrifier ses routes — un tronçon entre la capitale Santiago et Valparaiso.

Ste-Agathe

Décès de M. J. Labelle

Le lundi 22 décembre s'éteignait paisiblement à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne M. Joseph Labelle, âgé de 82 ans. Il demeurait à cet endroit avec son épouse, née Angélina Dumesnil, depuis exactement un mois. Ses fils, Hubert, de St-Pierre, Augustin, de Montréal, Adélard, de Ste-Agathe, Louis et Denis, de St-Norbert, et leurs épouses étaient à son chevet, à l'exception de Mme Augustin Labelle qui s'était trouvée dans l'impossibilité de s'y rendre. En plus de ces derniers, le défunt laisse dans le deuil 40 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants et un frère, Norman, de Trois-Rivières, P.Q. Sa fille, Bernadette, l'avait précédé dans la tombe en 1950.

Né à St-Robert, P.Q., M. Labelle habitait le Manitoba depuis l'âge de 13 ans. Orphelin dès son bas âge, il avait été recueilli par son oncle maternel, M. Félix Lemoine, qui vint s'établir au Manitoba. Ce dernier le précéda dans la tombe en 1933.

Les funérailles de M. Labelle eurent lieu en l'église de Ste-Agathe le vendredi 26 décembre. La nombreuse assistance témoignait de l'estime dont jouissait le défunt.

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang et cousin du défunt, officiait, assisté de M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, et du R. P. Cyrille, de la Trappe de St-Norbert, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé A. Couture, curé de Ste-Agathe, assistait au choeur. Les servants au choeur étaient MM. Paul-Aurèle et Marius Lemoine, Norbert Labelle et Denis Lemoine, tous parents du défunt.

La quête fut faite par MM. Edouard Dumesnil et Alexandre Lemoine, assistés de Richard Dumesnil et d'Emile Lemoine.

Les porteurs étaient MM. Edouard et Joseph Dumesnil, Alexandre, Paul et Léopold Lemoine et Camille Dorge.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

Remerciements

Mme Joseph Labelle et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux et celles qui se sont associés à leur deuil, soit par l'offrande de messes, de prières, de fleurs, soit par l'assistance aux prières à la demeure de M. Adélard Labelle ou assistance aux funérailles.

Arbre de Noël

Le dimanche après-midi 20 décembre, les vétérans organisaient une surprise pour les petits par le dépouillement d'un arbre de Noël. Au-delà de 150 enfants s'amusèrent ferme et reçurent bonbons, oranges et crème glacée. Les parents remercient les responsables de cette initiative qui procure toujours bien du plaisir à leurs jeunes enfants.

* * *

Mlles Jocelyne et Thérèse St-Onge, de Ste-Agathe, sont parties par avion, le 21 décembre, pour Ottawa. Elles reviendront le 3 janvier.

St-Laurent

Mariage Dumont-Boulé

Le 29 novembre, le R. P. J. Lambert, O.M.I., de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, unissait dans les liens du mariage M. Ovila Dumont avec Mlle Jessy Boulé, d'Ear Falls, Ont.

La mariée était vêtue d'une longue robe de satin blanc couvert de dentelle avec corsage garni de perles et de paillettes. Son voile court était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges et de muguets blancs.

Les filles d'honneur, Mlles Patricia et Lydia Dumont, soeurs du marié, étaient vêtues toutes deux de robes trois-quarts en chiffon turquoise et de coiffures de mêmes nuances. Elles étaient accompagnées par les garçons d'honneur, MM. A. Dyck et Frank Klassen.

Après la messe, M. et Mme Alphonse Dumont amenèrent tous les invités à une salle de Winnipeg où un repas très succulent les attendait. La soirée se passa au même endroit.

M. et Mme Ovila Dumont remercient bien cordialement tous ceux qui leur ont donné de si jolis et nombreux cadeaux, ainsi que ceux et celles qui ont fait de cette journée de noces une fête inoubliable.

Somerset

Filles d'Isabelle

Il faisait froid mais bien beau le 10 décembre ce qui a permis à un grand nombre de nos soeurs de se rendre à la réunion mensuelle qui eut lieu chez Sr Alice Lafrenière. Nous étions heureuses d'en saluer plusieurs venues même de la campagne.

La présidente du comité d'organisation, soeur Annette Latreille, fit rapport des recettes et dépenses occasionnées par notre bingo du 16 novembre. Nous profitons de l'occasion pour féliciter ce comité pour son grand succès. En effet, nous avons pu offrir cinquante dollars au Grand Séminaire et remettre quarante dollars à M. le Curé pour la paroisse. Encore une fois, nous remercions tous ceux qui sont venus nous encourager à ce bingo, malgré la tempête.

Puis, l'assemblée terminée, comme c'est la coutume à l'assemblée de décembre, nous avons eu notre petite fête intime. Il y eut du piano, du chant (et du beau chant), un récit de Noël et des jeux très amusants. Et même Père Noël (ou Mère Noël?) fit son apparition pour faire la distribution des cadeaux. A ce moment, même les grands-mamans redeviennent toutes jeunes.

Et que dire du souper-buffet? C'était vraiment magnifique. La table était si bien dressée et le coup d'oeil si appétissant, qu'on aurait cru que c'était un concours d'art culinaire! Encore une fois, merci au comité d'organisation.

Et maintenant il me reste à ajouter nos souhaits. Que les grâces de l'Enfant-Jésus et de sa Sainte Mère vous comblent de joie à Noël. Bonne et heureuse année.

La rédactrice,
Sr Eva CHAMPAGNE.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
29 décembre 1958

BEURRE

Crêmerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30-.31
Grade A moyens	.19-.20
Grade A petits	.14
Grade B	.18-.19
Grade C	.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.24-.26	.15-.18
5-6 lbs	.27-.28	.22-.24	.14-.16
4-5 lbs	.23-.24	.18-.19	.12-.14
Moins de 4 lbs	.20	.13-.16	.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.16-.18	.10-.12
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.09-.11
Moins de 4 lbs	.13-.15	.10-.12	.07-.08

DINDES

Grade A	.34-.35
Grade B	.29-.30
Grade C	.18-.20

DINDONS

Grade A	.26-.28
Grade B	.24-.26
Grade C	.19-.21

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$25.50-$27.50
Bons	25.50- 27.50
Moyens	23.00- 25.00
Ordinaires	18.00- 22.00
Génisses:	
Bonnes	$23.50-$24.50
Moyennes	21.00- 23.00
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$19.00
Moyennes	16.00- 17.00
'Canners' et 'Cutters'	13.00- 15.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$34.00-$36.00
Bons	34.00- 36.00
Moyens	29.00- 33.00
Ordinaires	20.00- 28.00
Porcs:	
Grade A	$22.25-$22.50
Truies	12.00- 13.50
Agneaux:	
Bons	$17.50
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00

Viennent de paraitre
Coll. Eaux Vives
ÉMILE LEGAULT, c.s.c.
COMME DES ENFANTS DE RICHES
Des causeries qui ont fait choc à la T.V. en 1956-57. Le rôle du chrétien dans l'Église et son comportement dans la vie courante, sur le plan social, politique, familial.
184 p. 5¼ x 7
$2.00 (par la poste $2.10)
TÉMOINS DE L'AMOUR
Un amour humain peut-il durer toute une vie? Une analyse claire et franche des différentes saisons de l'amour et des dangers qui le guettent à ses divers stades.
104 p. 5½ x 7
$1.00 (par la poste $1.10)
En vente chez votre libraire et à
FIDES 135, ave Provencher Saint-Boniface, Man. FIDES

Bénédiction par Son Exc. Mgr W. M. Duke de l'église française de New Westminster

NEW WESTMINSTER — Le dimanche 7 décembre, Son Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, bénissait la nouvelle église de la 6e paroisse française en Colombie-Britannique.

Plusieurs travaux avaient été accomplis pour préparer l'église pour la bénédiction solennelle — le sanctuaire avait été agrandi, une table de communion avait été construite, et des confessionnaux avaient été fabriqués. Dans la salle, tout était peint à neuf, plusieurs tables avaient été construites, et une centaine de chaises pliantes achetées.

Monseigneur était accompagné de ses Chancelier Mgr J.-E. Brown et Vice-Chancelier M. l'abbé P. Foran. Le R. P. S. Murphy représentait les Oblats de Marie Immaculée. Etaient présents aussi le R. P. Z. Bélanger, S.S.S., de la paroisse du T.-S. Sacrement, Vancouver, et M. l'abbé J. Fouquette, de Whalley, C.-B.

Le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M. (à qui la paroisse N.-D. de la Paix doit tant pour son constant et inlassable dévouement!) était diacre à la grand-messe solennelle, et le R. P. Camille Chassé, O.F.M., supérieur du Monastère Franciscain à Vancouver, sous-diacre. La Rév. Mère St-Bernard représentait les Soeurs Ursulines de la paroisse N.-D. de Lourdes, Maillardville.

Le choeur de chant était dirigé par M. J.-M. Tétrault. Mère St-Gabriel, des Soeurs Ursulines, accompagnait à l'orgue.

Voici quelques parties du sermon de Son Excellence:

"La paroisse de Notre-Dame de la Paix a été érigée à la demande de la population de langue française de New Westminster. Je connais la grande foi du peuple canadien-français. J'ai vécu parmi eux dans la province de Québec quand j'ai étudié au Grand Séminaire, et après, comme jeune prêtre, j'ai travaillé parmi les Acadiens (au Nouveau-Brunswick). J'ai été témoin de leur amour pour leur religion, leur loyauté au Saint-Siège, et leur obéissance à leurs supérieurs ecclésiastiques.

"En préparation à la formation de cette paroisse, nous avons demandé aux Pères de la Merci de donner une messe spéciale dans leur église pour les catholiques de langue française. Nous avons aussi demandé aux Pères Franciscains un prêtre, dans la personne du Père A. Fréchette, pour être le curé temporaire. Nous sommes très reconnaissants aux Pères de la Merci et aux Pères Franciscains d'avoir répondu à notre appel. Ensuite, nous avons nommé l'abbé Albini Finnigan, un enfant de notre archidiocèse, comme votre premier pasteur.

"Aujourd'hui nous désirons offrir à M. l'abbé Finnigan et à son comité paroissial nos plus sincères félicitations, ainsi qu'à toutes les personnes de langue française, pour leur entière coopération dans cette entreprise.

"Maintenant, servez-vous de votre église pour venir souvent à la messe et recevoir les sacrements, entendre les instructions, et aussi pour amener ceux qui ne sont pas de notre foi à connaître et à aimer Notre-Seigneur au Saint-Sacrement."

Au banquet qui eut lieu après la messe, dans la salle paroissiale au sous-sol de l'église, les orateurs furent entre autres les RR. PP. A. Fréchette, O.F.M., Z. Bélanger, S.S.S., représentant officiel du Conseil de la Vie Française en Amérique, M. le Dr L. Beaudoing, président de la Fédération Canadienne - Française de la C.-B., qui présenta un don de $2,000.00 à M. le curé pour la paroisse, don généreusement fait par le Conseil de la Vie Française en Amérique et la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Son Excellence par sa présence honora le banquet et exprima son grand plaisir de participer à ces belles réjouissances. Il rendit hommage à tous les vaillants ouvriers qui avaient si généreusement donné de leurs deniers, de leurs peines, de leurs travaux, et de leurs nombreux sacrifices pour l'érection de notre chère paroisse N.-D. de la Paix.

M. l'abbé Albini Finnigan, curé de la paroisse, qui avait chanté la messe, remercia chaleureusement Monseigneur, les membres du clergé, les distingués visiteurs, et les paroissiens, d'être venus pour assister en si grand nombre malgré le mauvais temps. Il exprima sa reconnaissance à ceux qui avaient adressé la parole au banquet, et aux dames et à tous ceux qui avaient travaillé si bien ensemble pour organiser notre belle fête. Il remercia au nom de la paroisse M. le Dr Beaudoing pour le chèque que celui-ci lui avait remis de nos compatriotes de la Province de Québec.

M. Ernest Lambert présidait au banquet, qui avait été préparé par les Dames Auxiliaires de la paroisse. Une douzaine de membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb avaient assisté comme garde d'honneur à la bénédiction et à la messe.

Décès

A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 27 novembre, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Sidonie Vigier, mère de Mme Aimé Boileau, de Burnaby, C.-B., qui était au Manitoba depuis une semaine ou deux quand sa mère est morte.

A l'hôpital Royal Columbian à New Westminster, le 26 novembre, est décédé M. Runo Roberge, de Maillardville, à l'âge de 67 ans. Il était le cousin de nos paroissiens, Mme Marie Roberge, M. Raymond Roberge, Mme Adrien Alain, et beau-frère de M. Lavern Roberge, de cette paroisse. Nos sincères condoléances à ces familles affligées.

Choses et autres

Le lot et la maison voisine ont été achetés le 5 décembre, pour un presbytère. M. l'abbé Finnigan, curé, entrait dans sa maison le 20 décembre.

Dons reçus récemment: $2,000.00 du Conseil de la Vie Française en Amérique et la Fédération des Sociétés de St-Jean-Baptiste de Québec, comme nous l'avons mentionné plus haut; $288.45 du Cercle Canadien-Français N.-D. de la Paix, de New Westminster, pour acheter des chaises pour la salle paroissiale; $15.00 d'un famille anonyme pour l'achat d'un rideau pour la table de communion; trois beaux rideaux pour la cuisine de notre salle, don de deux paroissiennes. Que Dieu et Notre-Dame de la Paix bénissent ces généreux donateurs! Toute contribution serait vivement appréciée pour le développement de nos oeuvres paroissiales. Adressez à: Paroisse Notre-Dame de la Paix, 47, rue Merrivale, New Westminster, C.-B.

Au Manitoba

Lorette

Jubilé d'argent

Le samedi 29 novembre, à 4 h. p.m., M. et Mme Léon Landry, de Lorette, assistèrent à une messe d'action de grâces, chantée par M. l'abbé R. Bélanger, curé, durant laquelle ils ont renouvelée leurs voeux et ont reçu la sainte communion.

Une soirée-surprise, organisée par leurs enfants, eut lieu dans la salle paroissiale où environ 200 personnes s'assemblèrent pour féliciter les jubilaires.

M. et Mme Raoul Normandeau, de St-Boniface, cousins de la jubilaire, eurent le rôle délicat d'amener M. et Mme Léon Landry à la salle où parents et amis les attendaient. M. Paul Gauthier agit comme maître de cérémonies.

Au cours de la soirée, leur fille, Diane, lut une adresse en français et en anglais. Au nom des jubilaires, M. P. Gauthier remercia les enfants pour leurs témoignages de reconnaissance. Il remercia également les parents et amis pour les cadeaux et les souhaits offerts à cette occasion. Il lut le message de félicitations de leur fils, Bernard, qui se trouve actuellement dans le nord de la province.

On se sépara en souhaitant de se réunir encore pour les noces d'or de M. et Mme Landry.

Çà et là

Le dimanche 21 décembre avait lieu, à l'Institut Collégial Lorette Centre, l'exposition des travaux faits par les Jécistes de cette école. Les paroissiens ont pu constater l'habileté et le goût de ces jeunes; ils méritent toutes leurs félicitations.

La statue Notre-Dame du Sourire circule dans la paroisse où chaque foyer la garde vingt-quatre heures et on recommande la consécration au Coeur Immaculé de Marie durant ce séjour dans les familles. M. l'abbé R. Bélanger et Mme Blanche Gauthier veillent à ce que chacun ait le privilège de recevoir la statue bénie.

St-Charles

Décès

M. Ferdinand LaFlèche, de Charleswood, Man., est décédé le lundi 22 décembre à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 83 ans.

Il laisse dans le deuil une fille, Marita; un petit-fils, Frédéric; un frère, Joseph, et deux soeurs, Mmes A. Bénard et W. Burke.

Le service fut chanté le lundi 29 décembre en l'église de St-Charles. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

St-Jean-Baptiste

Club de curling

Au début de l'assemblée annuelle du Club de curling qui eut lieu récemment, M. Raymond Roy lut le rapport de l'assemblée précédente et des activités de l'année. Puis l'on procéda à l'élection du nouveau comité. Furent élus pour un an: MM. Henri Trudel, Roland Valcourt, Dave Friesen et Alphonse Beaudette; pour deux ans: MM. Donat Dumontier, Léo Poulin, Paul-Emile Bérard et Claude Bissonnette. Les membres présents se permirent une petite récréation pour regarder à la télévision la joute de boxe qui mettait aux prises Durelle-Moore.

La première partie de curling eut lieu le soir du 12 décembre entre les équipes de Roland Valcourt et de Dave Friesen. L'équipe de Dave Friesen remporta la victoire par un pointage de 8 à 7. Pour mettre plus d'entrain dans la partie, deux des joueurs firent un pari de $10.00. Chaque équipe veut gagner aussi une coupe donnée autrefois par M. l'abbé Sylvio Caron, ancien curé de St-Jean-Baptiste. La saison de curling est donc sérieusement commencée et tous y mettent beaucoup d'entrain.

Les dames "Curlers" eurent aussi leur assemblée vendredi soir. Ont été élues: présidente, Mme Betty Friesen; lère et 2e vice-présidentes, Mmes Raymonde Boucher et E. Bissonnette; secrétaire, Mme Berthe Ayotte; trésorière, Mlle Aline Tessier; comité des programmes, Mmes Juliette Vermette et Jacqueline Roy; comité du lunch, Mmes Imelda Hénault, Yvette Sabourin, Hortense Trudel et Irène Bérard et Mlle Antonia Plamondon; comité pour prix, Mmes Annette Dumontier, Roland Valcourt et Alfred Roy.

Baptêmes

Ronnie-Joseph-Claude, fils de David Marion et de Léola Gariépy. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Gratton, de Ste-Agathe.

Ulysse-Donald-Joseph, fils de Lionel Marion et d'Antoinette Fillion. Parrain et marraine, Gilles et Huguette Marion.

Claude-Joseph-Marc, fils de Donat Dumontier et d'Annette Champagne. Parrain et marraine, Raymond et Stella Dumontier.

Va-et-vient

M. le comte Serge de Fleury, consul de France, accompagné de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de St-Boniface, avec le T. R. P. Maurice Schurmans, S.J., du Congo Belge, furent les visiteurs de marque de passage à St-Jean-Baptiste, récemment.

Le 10 décembre, M. l'abbé M. Deniset-Bernier venait à St-Jean-Baptiste donner des renseignements au sujet des grandes unités scolaires. Les nombreux auditeurs ont demandé plusieurs questions en vue de se préparer à recevoir la commission qui s'est présentée ici le mercredi 17 décembre.

Ciné-Club

C'est le dimanche 7 décembre que le Ciné-Club tenait sa deuxième séance. On présentait le film "Purple Heart" qui engagea une vivante discussion parmi les membres. On procédait ensuite à l'élection d'un nouvel exécutif. Les membres sont: président, Edmond Baril; vice-présidente, Louise Garand; trésorier, Arthur Dupuis; secrétaire, Fernande Barnabé; conseillers, Lionel Godard et Huguette Marion. La prochaine séance aura lieu le dimanche 18 janvier avec le film "Jack Pot" à l'affiche.

Décès

M. Ernest Touzin, de St-Jean-Baptiste, est décédé le samedi 20 décembre à l'hôpital Général de Morris, à l'âge de 57 ans. Né en province de Québec, il vint à St-Jean-Baptiste en 1918.

Il laisse dans le deuil son épouse, Anna; un fils, Rhéo, trois frères, Germain, Gérard et Gustave; quatre soeurs, Marie, Martine et Mmes L. Baril et E. Bérard, et deux petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 23 décembre en l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Motion contre les gens de couleur proposée à Lourdes

LONDRES — Le gouvernement a rejeté une motion indépendante soumise à la Chambre des communes et demandant qu'une série de restrictions soient appliquées sur l'entrée des gens du Commonwealth en Grande-Bretagne. Ces restrictions visaient les gens de couleur.

Les partisans de la motion ont soutenu que la population indigène blanche de Grande-Bretagne sera éventuellement noyée par le flot des immigrants de couleur qui recherchent une vie plus prospère.

Un travailliste, adversaire de la motion, a parlé jusqu'à ce que la période limite soit épuisée, renvoyant ainsi le sujet à une autre session.

Le conservateur, Martin Lindsay, partisan de la motion, a déclaré que la Grande-Bretagne doit affronter carrément la question de savoir si elle veut devenir une nation multiraciale.

Le nombre global actuel des gens de couleur en Grande-Bretagne dépasse les 200,000, dit-il, mais ce chiffre "atteindra 500,000 puis 1,000,000 et continuera à s'accroître".

"Dépotoir"

"Je ne crois pas que cette île doit devenir un point d'attrait pour toutes les races du Commonwealth à cause de notre opulence et de notre politique sociale."

Plusieurs escarmouches entre Blancs et gens de couleur se sont produites cet été en plusieurs villes anglaises. Elles ont amené certains milieux à réclamer des restrictions à l'immigration des gens de couleur.

La motion, présentée par le conservateur Cyril Osborne, réclamait des moyens immédiats pour empêcher l'entrée en Grande-Bretagne de toute personne indésirable celles qui ont un dossier judiciaire et celles qui n'y ont aucun emploi assuré. La Grande-Bretagne, dit-il, ne doit pas servir de "dépotoir aux criminels des pays du Commonwealth".

Compensation pour s'abstenir de boire

BOSTON — Comme il devra s'abstenir de toute boisson alcoolique pour le reste de sa vie, un pêcheur a reçu, en compensation pour cette sèche perspective, la somme de $7,500 que lui a octroyée un jury sympathique.

"L'infortunée" victime, Hans Furberg, 38 ans, a raconté au tribunal que l'inhalation d'odeurs empoisonnées à bord du vaisseau de pêche "Moonlight", sur lequel il travaillait, lui avait causé de graves dérangements au rein et au foie. Deux hôpitaux l'examinèrent et furent catégoriques: il devait cesser de boire à tout jamais.

Furberg s'est plaint que cette sentence était d'autant plus pénible pour les pêcheurs, lesquels, après de longues semaines en mer, aiment bien se rafraîchir la luette à leur retour sur terre.

Au Salon français de l'Automobile qui vient de fermer ses portes après avoir reçu plus de huit cent mille visiteurs, on a volé: une antenne de radio, six bouchons de radiateur, huit allume-cigare et six enjoliveurs de phares.



Anne Hébert

Une artiste exigeante et pure

par Michelle LASNIER

Le Canada français se flatte de compter plusieurs femmes au nombre de ses meilleurs écrivains. La remise prochaine du prix Duvernay met davantage en lumière le visage de l'une d'elles, Anne Hébert dont le roman "Les chambres de bois" s'est déjà mérité le prix "France-Canada", le plus récent des grands prix littéraires français, dont le jury se compose d'hommes de lettres aussi éminents que Robert Kemp, René Lalou, Jean Cayrol, Pierre Emmanuel, Claude Mauriac et Auguste Viatte.

Qui est cette jeune femme dont l'oeuvre plus que les traits est familière à ses compatriotes? Un poète dont la vie est consacrée à un art exigeant, un observateur pour qui l'humain et sa complexité semblent un inépuisable objet d'émerveillement.

Interviewée pendant quelques instants à son domicile de la Côte-des-Neiges où de grandes fenêtres s'ouvrent sur la montagne, entre les éclairs de magnésium des caméras qui fixaient son image pour les journaux et la télévision, elle a un visage d'adolescente entouré de cheveux courts striés de mèches grises et des yeux qui traversent ce qu'ils regardent.

Elle laisse une pause entre une question qui lui est adressée et la réponse courte qu'elle précise et cisèle. Une phrase succède à la première, presque semblable, mais un mot a été changé qui nuance sa pensée. Cette exigence qu'elle a dans l'expression orale reflète celle dont témoignent ses écrits. Sa méthode de travail qu'elle explique en fait foi: "Je peux travailler tout un jour et ne garder qu'une phrase ou rien du tout de ce que j'ai écrit."

Elle a une discipline de travail rigoureuse: assise à une table étroite, face au mur, vers dix heures le matin elle ne se lève que vers cinq ou six heures "comme si j'allais au bureau". Une heure et demie pour déjeuner. Contrairement à Françoise Sagan dont les livres lui plaisent, Anne Hébert n'écrit pas directement sur la machine à écrire, mais à la main, "Je prends beaucoup de papier, dit-elle, je recommence."

Elle trace d'abord un plan qu'elle pourra abandonner en cours de route si ses personnages l'entraînent ailleurs: ce sont eux qui ont la vérité. Cette évolution, dit-elle, "se fait assez souvent à mon insu".

Elle fait de longues promenades et se plaît dans l'autobus à observer les gens qu'elle ne connaît pas. "Je suis libre d'imaginer des choses peut-être pas justes... mais c'est un point de départ. Je mets les mains d'une personne avec une autre tête..."

Quand elle se remet au travail le matin, elle relit longuement ce qu'elle a écrit la veille "pour retrouver l'émotion ... pour flairer des pistes". Il faut à l'écrivain un certain recul pour juger et Anne Hébert croit que l'espèce d'exaltation qui la saisit quand elle écrit est trompeuse. Parce qu'il est séparé de l'oeuvre, le critique est mieux placé pour la juger.

Quand elle prépare une oeuvre, Anne Hébert nous dit que son travail l'accapare, elle est absente à tout sauf aux êtres qui l'habitent. L'angoisse accompagne la création et la poétesse ajoute que parfois l'oeuvre terminée, l'angoisse demeure. C'est qu'elle n'est pas satisfaite et doit recommencer. Mlle Hébert avoue même qu'elle n'a jamais été complètement satisfaite de ce qu'elle faisait. "Chaque fois que je publie, j'ai l'impression de le faire à mes risques et périls."

Quelle est son attitude envers son admirable roman "Les chambres de bois" qui, à l'origine, devait être une nouvelle, nous dit-elle, et auquel elle a consacré plus de deux ans? Pour le moment, je ne peux pas le lire, il ne m'intéresse pas du tout. Je le sais trop, je ne le découvre pas. Plus tard, je le verrai comme une chose étrangère."

Ses passe-temps, dit-elle, sont ceux de tout le monde: les concerts, le théâtre, la lecture. Le second surtout l'attire puisqu'elle a beaucoup écrit de pièces, dont aucune n'a encore été montée à la scène. Sur une vraie scène, puisque petite, à la campagne, elle jouait avec ses frères des pièces qu'elle écrivait. Elle aurait aimé être comédienne et l'un de ses deux frères, Pierre, dirige à Québec le Théâtre de la Basoche, un théâtre de poche où l'on présentera en décembre "La Cerisaie".

En Saskatchewan

Jackfish

M. Wilfrid L'Heureux et son fils, Roland, sont partis pour Peace River, Alta, où ils passeront quelques mois.

La pêche commerciale s'est terminée le samedi 13 décembre.

Les étudiants du collège St-Jean d'Edmonton, Antonio, Roger et Léonard Lavigne et Adrien St-Amant, sont venus chez leurs parents pour les vacances de Noël.

M. Honoré Lavigne et sa fille, Berthe, sont déménagés au village pour quelques mois.

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mmes J. L'Heureux et Georges Bru et à M. Gilles Bru qui furent patients à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Mlle Marie-Jeanne Dion, qui travaillait à Edmonton, est venue chez son père, M. David Dion, pour les vacances de Noël.

Montmartre

Concert de Noël

Le 19 décembre, l'école de Montmartre présentait son concert de Noël. L'assistance était nombreuse. Le programme ouvrit avec l'hymne national "O Canada".

Le premier numéro fut exécuté par le grade I. Les enfants, dans "Christmas Symbols", récitèrent un poème approprié pour Noël. Ensuite, la classe des grades IV et V présenta "A Boy With a Manly Heart". Cette pièce était l'histoire d'une famille pionnière que les Indiens surprirent pendant la soirée.

"Parade of the Wooden Soldiers" fut présentée par les garçons du grade II. "A Photographer's Busy Day" fut joué par les garçons des grades V et VI. Une récitation intitulée "Mon petit coeur" fut déclamée par Louise Préfontaine.

"Slide, Slide, Slide", une petite danse par le grade II fut suivie d'"A Quiet Evening With the Radio" par les grades V et VI. Les grades VII et VIII jouèrent "The Ghost of Lone Cabin".

La soirée se termina gaiement par une quadrille exécutée par le grade III. La scène de Noël mettait fin à ce programme.

Félicitations aux élèves qui surent faire un réel succès de leur concert. A l'an prochain.

Lac Pelletier

Décès

M. Joseph Arcand, ancien pionnier, est décédé le 10 décembre à l'âge de 78 ans. Il naquit aux Grandines en 1884 et arriva au Lac Pelletier en 1907. Son épouse et ses frères, Charles, de Montréal, Alfred, de Charny, Louis, de Montréal, et Odilon, des Grandines, le précédèrent dans la tombe il y a quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Claude, de Montréal, Clément, de Cap-St-Ignaces, P.Q., Jean-Maraie et Raymond, de Lac Pelletier; une fille, Luce, de Lac Pelletier, et ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Adalbert St-Pierre et Donat Chenard.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le 13 décembre. M. l'abbé G. Laprise assistait au choeur. Les porteurs étaient MM. Jean et Emile Chenard, M. Robitaille, A. St-Pierre, R. Deschamps et Paul Perron.

Va-et-vient

M. et Mme Bill Robertson sont revenus enchantés de leur voyage à Calgary où ils visitèrent plusieurs endroits, accompagnés des soeur et frère de M. Robertson.

Mme Ignace Dumesnil, de MacLenan, Alta, était en visite chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Dumesnil, dernièrement.

Au Collège St. Thomas More

Fête spéciale au Club Newman à l'occasion de la saison de Noël

Les "Newman Players", sous la direction du R. P. R.-M. Montague, C.S.B., donnèrent une représentation de la "York Nativity Play" à l'occasion d'une soirée de Noël qui eut lieu le 7 décembre dans la salle Newman. On croit que la "York Nativity" est la plus ancienne de toutes les pièces anglaises de Noël parce que la première fois que l'histoire en parle, c'est en 1394. Cette vieille pièce avec son drame animé et inattendu a été une aventure délicieuse pour l'assistance. Son appréciation spontané a prouvé que la forme dramatique ancienne n'a pas perdu prise même dans ce monde moderne.

La plupart des acteurs ont interprété leurs rôles avec une énergie toute spontanée. Mlle Veronica Kulchyski a donné à Marie toute la sensibilité requise. C'est avec imagination que James Hogan incarna Hérode. Du Narrateur à l'ange, aux bergers et aux rois jusqu'aux deux fils d'Hérode qui furent si bien joués par Ernest Légaré et Thomas Moar, de l'école supérieure St-Paul de Saskatoon, tous ont joué à la perfection. Rudy Lemaître, un des Rois Mages, mérite des félicitations spéciales.

Les deux choeurs du Club Newman, le "Schola Cantorum", sous la direction du Père Montague, et le "Polyphonic Choir", de Mlle Veronica Winterhalt, qui ont accompagné chaque scène avec du chant grégorien et de la musique de chorale, ont donné une atmosphère sacrée et imposante à cette pièce.

Après la pièce, les membres du Club Newman chantèrent ensemble les chants de Noël qui sont si chers durant la saison des fêtes. Les garçons du Club Areopagus, dont les membres sont des étudiants ingénieurs catholiques, ont beaucoup contribué à la veillée avec de beaux chants harmonisés.

Au cours de la veillée, Stan Lerner, le président du Club Newman, présenta un cadeau de Noël aux Pères Baziliens de St. Thomas More: un missel d'autel sur pied et des chandeliers.

La veillée de Noël est la dernière de l'année. C'est avec le nouvel an que les projets du Club recommenceront.

Storthoaks

Va-et-vient

M. Osias Beaudoin a passé quelques jours à l'hôpital de Redvers; son épouse, qui y a fait un court séjour, est de retour à la maison, mais encore souffrante. Ses filles, Mmes Thomas Bourquet et Pete Saubry, ont passé quelques jours près d'elle.

Le concert de Noël de l'école du village eut lieu le 18 décembre.

M. et Mme Laurent Henrion et leur bébé sont partis visiter leurs parents de Ferland. M. Alphonse Henrion les accompagnait.

M. et Mme Jules Pierret sont allés passer le jour de Noël à Winnipeg. Ils rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Oscar Desrochers, ainsi qu'à d'autres parents.

M. et Mme Fernand Cop et leurs enfants, Lydia et Gilles, sont partis rendre visite à leurs parents, M. et Mme H. Dordu, et à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Corriveau, de St-Boniface.

Sont venus pour le temps des fêtes: Mlles Adeline et Jeannine Blérot, de Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme Henri Blérot; Mlle R.-Hélène Lapierre, de Regina, chez sa mère, Mme Hélène Lapierre; M. et Mme Joseph Filteau, M. et Mme Gilbert Paradis et leurs deux enfants, de Regina, chez leurs parents, MM. et Mmes Osias Beaudoin et J.-B. Paradis; Mlles Lilliane Beaudoin, de Winnipeg, et Jeannete Peters, de Regina, M. et Mme Alvin Wieve et leur bébé, de Winnipeg, et Mme Albert Lévesque, de Midale, tous chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; M. et Mme Thomas Dubois, d'Estevan, chez leurs parents, M. et Mme E. Dubois; Mme Yvonne Paradis et sa fille, Yvette, chez leurs parents, M. et Mme Henri Paradis; Mlles Anita et Rita Smith, de Carlyle, chez leurs parents, M. et Mme Stephen Smith; MM. Lucien et Emile Millette, des Universités Laval de Québec et d'Ottawa, et M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, chez leur mère, M.-R. Millette; M. Gérald Bérard, de l'Alberta, chez ses parents, M. et Mme Albert Bérard; MM. J.-P. et Raoul Chicoine, de Winnipeg et de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Adélard Chicoine.

Les collégiens de Gravelbourg, MM. Emile Paradis, Léonard Chicoine, Edouard Demas et Laurent Tourigny sont en vacances de Noël chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Edouard George, leur fils, Wilfrid, et leurs deux filles, de St-Boniface, passent les fêtes chez leur fils et frère, M. l'abbé Marcel George.

M. et Mme Aimé Gauthier et leurs deux enfants, Raoul et Gisèle, sont allés à Winnipeg rendre visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lloyd Gladu.

M. et Mme Omer Carrière et leurs enfants, de Frobicher, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Camille Carrière et M. Jean Dumaine.

Çà et là

Le club des jeunes foyers et le club Dandelion des jeunes ont eu chacun leur fête de Noël à la salle paroissiale.

La messe de minuit, sous la direction du maître chantre, M. J.-B. Paradis, fut des mieux réussies. La chorale se composait en plus des hommes, de plusieurs dames et jeunes filles. L'église était remplie à capacité. Il y eut un grand nombre de communions.

Sincères condoléances à Mme Théodore Martin à l'occasion du décès de sa mère, Mme Allard, de Le Pas, Man.

M. Jean Dumaine et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Hockey

Le vendredi 26 décembre eut lieu un tournoi de hockey. La première partie fut jouée entre Storthoaks et Carievale. Storthoaks remporta avec un pointage de 12 à 11. La seconde partie fut gagnée par Bellegarde qui joua contre Alida. Le score était 9 à 7. La partie finale se joua entre Storthoaks et Bellegarde et la dernière équipe l'emporta par 9 à 8.

La ligue junior de Storthoaks rencontra les jeunes d'Alida, le lendemain, et remporta la victoire avec un pointage de 6 à 5.

Cadillac

Çà et là

La patinoire est maintenant terminée et les jeunes s'en donnent à coeur joie. Tous espèrent assister à de bonnes joutes de gouret durant l'hiver.

Le dimanche soir 14 décembre eut lieu le concert de Noël pour la classe de catéchisme. Il y eut chant et jeux, puis distribution de cadeaux.

Le jeudi 18 décembre eut lieu le concert d'école. La salle était remplie à capacité pour applaudir les jeunes artistes. Tout fut très bien réussi.

Mlle Paulette Cheile, de Frenchville, passe quelques jours chez son amie, Mme Bailleul.

M. Ferdinand Lambert est revenu de l'hôpital de Swift Current, ainsi que Mme Yvonne Roy.

Val Marie

Visiteurs de Calgary

M. Raymond Pinel, de Calgary, est venu passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Olivier Pinel et leur famille.

M. et Mme René Dumonceaux, de Calgary, ont visité leurs parents, M. et Mme Valère Dumonceaux, ainsi que leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Henri et Armand Dumonceaux et leurs familles.

M. Edgar Paradis, de Calgary, et sa cousine, Mlle Bernice Paradis, sont venus visiter M. et Mme Eugène Paradis.

M. Paul-Emile Paradis a visité ses parents, M. et Mme Emile Paradis.

Tous ces visiteurs retournèrent ensemble le 23 novembre à Calgary.

Va-et-vient

M. et Mme Prosper Pinel et leur famille ont passé trois jours à Moose Jaw en visite chez leurs tante et oncle, M. et Mme Georges Swaine; le 22 novembre, à l'occasion du mariage de leur nièce.

M. et Mme Maurice Massé, de Calgary, sont venus chercher leurs père et mère, M. et Mme Constant Wanlin, pour aller à Moose Jaw assister au mariage de Mlle Marie-Eléanor Swaine avec M. Arthur Miller, de Moose Jaw. Le mariage eut lieu dans l'église catholique St-Joseph de cette ville. Arthur et Philippe Pinel étaient servants de messe. La réception fut tenue à l'hôtel Harwood de Moose Jaw et le souper, chez les parents du marié. Après le voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Grand Forks, N.-D.

Bienvenue à M. et Mme Alex. Vadeboncoeur. M. Vadeboncoeur est venu remplacer l'ancien responsable de section du Pacifique Canadien, M. Brotherwood.

Partie de cartes

Le 7 décembre eurent lieu la partie de cartes et le bingo au profit des Dames de Ste-Anne. Il y eut assez bonne assistance, malgré le mauvais temps, et les recettes furent bonnes.

Saint-Hubert

Concert

Le lundi 22 décembre, à 7 h. 30 p.m., à la salle paroissiale, sous la direction de leur institutrice, la Rév. Sr Marie-Louise, les enfants de l'école de St-Hubert ont donné leur concert de Noël. Saynettes, chants, tableaux et jeux de hula-hoop par les petits furent très bien réussis et fort applaudis. Le théâtre était décoré de banderolles vertes et rouges avec un magnifique arbre de Noël au pied duquel se trouvait de nombreux cadeaux qui furent distribués après le concert.

Messe de minuit

La messe de minuit fut célébrée avec solennité comme par les années précédentes. Chant de cantiques pendant cinq minutes avant la grand-messe chantée à deux voix et suivie de cantiques pendant la messe de l'Aurore.

Baptême

Le 25 décembre: Caroline-Marie, fille de M. et Mme Louis Decelles. Parrain et marraine, M. et Mme R. Decelles, de Weyburn, représentés par M. et Mme G. Decelles.

Va-et-vient

Etait de passage chez M. et Mme A. Poncelet, dernièrement: un cousin, le soldat Albert Rouault, de l'Est, en route pour un camp militaire de l'Ouest.

Les visiteurs à l'occasion de Noël étaient: M. et Mme G. de Laforest et leurs trois filles, M. Jean Boutin et M. et Mme Albert Gatin, de Regina, Mlle L. Gatin, de Moose Jaw, M. et Mme G. Decelles, de Weyburn, Mlle Victa Decelles, de Kendall et M. et Mme S. Nixon, de Wapella.

Les écoliers en vacances de Noël sont: Yvonne Brûlé, Vivianne et André Pelletier, du couvent de Forget, Roland Gatin, du collège de Gravelbourg, et Octavie Istace, de Whitewood.

Le R. P. A. Granger, F.M.I., est parti pour quelque temps visiter ses frères et soeurs dans l'Ouest et aux Etats-Unis.

La petite Marlene Bachtold a passé deux semaines à l'hôpital de Moosomin, à la suite de brûlures sérieuses aux mains.

Ferland

Messe de minuit

Le chant à la messe de minuit fut dirigé par M. Valmore Couture, aidé des chantres et de jeunes gens et jeunes filles. Le tout fut très bien rendu. La paroisse assistait au complet, ainsi que plusieurs visiteurs. Le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, officiait, et M. le curé prononça le sermon. Six jeunes garçons et filles, accompagnés de leurs parents, firent leur première communion. Tous se firent un devoir de recevoir la sainte communion. Une crèche toute neuve, ainsi que les personnages, le tout très artistement décoré, donnait un aspect de fête et de méditation.

Va-et-vient

M. l'abbé R. Ducharme présentait récemment des vues très intéressantes sur les pays d'Europe, Rome, France, Allemagne, etc.

MM. les abbés G. Couture, de Gravelbourg, et Adrien Chabot, de Vanguard, étaient en visite chez leurs parents, pour la fête de Noël. Ils ont également visité M. l'abbé J. Bernier, curé.

M. et Mme Camille Dion et leurs deux filles, de North Battleford, Sask., étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Silvio Clermont, et M. J. Chabot.

M. et Mme Antonio Fournier et leur fille, Henriette, de New Westminster, C.-B., furent en visite dans la paroisse. Ils ont visité également leurs parents à Gravelbourg et ont assisté au mariage de leur fille, Jeannine, avec M. Raymond Lizée, le 27 décembre.

M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Detroit, Michigan, sont revenus pour s'installer à Assiniboia.

Ceux qui sont venus passer les fêtes de Noël chez leurs parents sont: M. et Mme Laurent Henrion et leur bébé, de Storthoaks, M. et Mme Nobert et leur bébé, de Regina, chez M. et Mme A. Turgeon; Edmond et Antoinette Chabot et Suzanne Clermont, aussi de Regina, Gertrude, Lauriette et Jeannine Chabot, de Taber, Alta, Lise Fournier, de Regina, Rita Fournier, de Winnipeg, Man., Lauraine Fournier, de Calgary, Alta, Edith Chabot, de Gravelbourg, Solange et Alphonsine Dion, de Regina, Raymond Fournier et Rachèle Chabot, de Saskatoon, M. et Mme L. Jalbert et leur garçon, du Texas, chez M. et Mme Charles Fournier; Mlle Lilianne Couture, de St-Boniface, chez ses frères; les collégiens et les filles des couvents, chez leurs parents.

Décès

M. J. Morrisette est décédé à l'hôpital de Mankota à la suite d'un accident de la route. Condoléances à la famille.

A la Librairie Fides

Les Frères Le Moyne relèvent le gant

par G. Cerbelaud-Salagnac

Le roman intitulé "Les Frères Le Moyne relèvent le gant" fait suite à "Pierre Radisson". En effet, la dernière félonie de Radisson, aventurier inconstant, a livré la baie d'Hudson aux Anglais. Le drapeau fleurdelysé a disparu de ses bords. Il s'agit de l'y remettre. La Cour de France, consciente des fautes commises par elle-même et par certains personnages haut placés, sent qu'un défi a été lancé, et ne peut rester sur cet échec. Elle donne mission d'agir au gouverneur du Canada.

Celui-ci met en route une colonne qui, par voie de terre, est chargée d'aller attaquer les postes anglais de la Baie. C'est la fameuse expédition du chevalier de Troyes. Parmi ses officiers, le commandant compte trois des onze frères Le Moyne, les sieurs de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricourt. Ils ne sont pas encore célèbres. Justement, cette expédition va leur permettre de faire leurs premières armes et de se distinguer, comme plus tard leurs huit autres frères dans toutes les parties du monde.

De sorte que le souvenir de leurs exploits à la baie d'Hudson, en cette année 1686, a fait pâlir quelque peu celui de leur chef et de leurs compagnons! Ici, Cerbelaud-Salagnac, toujours très scrupuleux de la vérité historique, suit pas à pas le récit qu'a laissé de l'aventure le chevalier de Troyes en personne, recoupé par le récit qu'écrivit de son côté l'ingénieur de Catalogne. Randonnée, inouïe, commencée à la fin de l'hiver, qui devait amener à travers bois une centaine de soldats et de miliciens canadiens, depuis Montréal jusqu'à la baie d'Hudson! Avec, pour couronner le tout, la prise des forts anglais de Monsoni (Moosonee), de Rupert et d'Albany, enlevés de haute lutte avec un brio étonnant, par des hommes harassés mal nourris, et aux vêtements en lambeaux.

Une magnifique épopée, qui a trouvé en Cerbelaud-Salagnac un conteur fervent.

"Les Frères Le Moyne relèvent le gant", par Georges Cerbelaud-Salagnac. Collection "La Grande Aventure". 93 pages. Illustré. Couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleur. $1.00 (par la poste $1.10). En vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, P.Q., et 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Précision du calendrier maya

COPAN, Honduras — Les calendriers conçus par les Indiens mayas en Amérique Centrale, mille ans avant la découverte de l'hémisphère occidental par Christophe Colomb, étaient plus précis que le calendrier julien et notre calendrier grégorien.

Les Mayas, qui marquaient avec exactitude les mouvements du soleil, de la lune, de Vénus et des autres planètes, avaient imaginé un calendrier sidéral (fondé sur la rotation de la terre sur elle-même) qui enregistrait un retard seulement de .000069 d'une journée par année.

Willow-Bunch

Pour la patinoire

Le comité des jeux organisa une soirée récréative, variée avec chants, musique, etc., le 3 décembre au théâtre Palace, au profit de la patinoire. Y prirent part: Mlle Paulette Duperreault, Michael et Albert Fitzpatrick, Richard Sylvestre, D. Benoit et R. Bellefleur, des grades 4 à 7, Mlles Hélène et Jeanne Lapaire, Gail Bellefleur, Martha Cayer, Aline Lalonde et Yvette Giraudier, MM. Emile Giraudier, Dale Duperreault et Fernand Raboud, des grades supérieurs, ainsi que MM. Marcel Moor, Gérard Duperreault et André Rondeau et les RR. FF. Philip-John et Roger, E.C. Au piano pour les chants étaient M. Raymond Boulianne, Mlles Denise Lepage et Aline Lalonde.

Les gagnants du tirage, à cette occasion, furent Mme Earl Fitzpatrick, Mlles Thérèse Boulianne et Evelyn Boisvert. Le prix d'entrée fut gagné par M. Adrien Beausoleil.

M. l'abbé Armand Guénette, accompagné d'un groupe de jeunes de Gravelbourg, était présent à cette soirée.

C'est M. Omer Mondor qui s'occupe de la patinoire, cette année.

Merci à tous ceux et celles qui remplirent la salle à cette occasion, faisant ainsi de cette soirée un succès. Félicitations aux gagnants.

Va-et-vient

MM. et Mmes Francis Bellefleur et Paul-E. Mondor allèrent à Regina, dernièrement, pour affaires.

M. Joseph DeGagné, de St-Boniface, représentant du poste CFRG de Gravelbourg, est venu à Willow-Bunch, récemment, pour affaires.

M. l'abbé R. Larivière, de Gravelbourg, était de passage au presbytère, le lundi 8 décembre.

M. Irénée Granger est revenu dernièrement de son séjour en Colombie-Britannique chez ses enfants, frère et belle-soeur et amis.

M. Roger Bruneau alla à Moose Jaw, récemment, chercher son épouse qui avait été patiente à l'hôpital Providence durant quelques jours. Sa soeur, Mme Maurice Durand, l'accompagna.

Mme Auguste Allard est patiente à l'hôpital local depuis quelques semaines.

M. Jos. Lalonde est allé passer quelques semaines chez des parents et amis de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Henri Durand sont allés visiter leur mère et belle-mère, Mme N. Durand, et autres parents de Radville, dernièrement.

M. et Mme Frédéric Desjardins, accompagnés de M. et Mme Dollard Piché, ont passé quelques jours chez des parents et amis d'Edmonton.

M. Lucien Roy, du séminaire de St-Boniface, est venu passer les vacances de Noël chez sa mère, Mme Léo Roy, et autres parents et amis.

Les collégiens de Gravelbourg sont en visite chez leurs parents et amis pour les vacances de Noël.

Concert de Noël

Le jeudi 18 décembre, un concert de Noël donné par les élèves de l'école de Willow-Bunch eut lieu au théâtre Palace. Malgré la mauvaise température, la salle était remplie à capacité. Merci à tous ceux et celles qui prirent part à cette soirée. Un merci spécial aux instituteurs et institutrices qui organisèrent ce concert qui fut un vrai succès.

Le programme se déroula comme suit: pageant: "Il y avait une fois"; grade 1: "Des joujoux pour le petit Jésus" et "Christmas Wishes"; grade 2: "Christmas Dolls", "Christmas Gifts" et "We Wish You a Merry Christmas"; grade 3: "O Come All Ye Faithful" et "Une surprise de Noël"; grade 4: "Noël rustique"; grade 5: "The Christmas Stocking Drill; grade 6: "Les petits Santons"; grade 7: "The First Breakfast", directeur Roger Vézina, et "Service and Courtesy", directrice Jacqueline St-Yves; grade 8: "Have Ticket and Won't Travel", directrice Marie Balaux, et "The Great Discovery", directeur Paul Viola; "God Save the Queen", par les filles des grades supérieurs.

Messe de minuit

La messe de minuit célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, fut suivie avec piété et attention. Vu la belle température, l'assistance fut très nombreuse. Au cours de la messe de l'Aurore, la sainte communion fut distribuée aux fidèles par le R. P. C. Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé A. Bouffard, vicaire. Des cantiques de Noël furent chantés durant les deuxième et troisième messes. La chorale était sous la direction du R. F. Foger, E.C. Le sermon de circonstance fut donné en anglais et en français par le R. P. Brûlé, venu prêter main-forte à M. le curé.

Radville

Mort accidentelle

Un mortel accident est survenu à M. Hovard Dienst, le mardi 16 décembre. Il était âgé de 51 ans.

M. Dienst, de Brooking, et plusieurs autres ouvriers travaillaient à changer les fils d'une vieille ligne de téléphone entre Radville et Brooking. M. Dienst était en train d'ôter les derniers fils de fer au haut d'un poteau qui était pourri au pied, lorsque le poteau est tombé entraînant M. Dienst attaché par une courroie de sûreté. Il est tombé sur le dos, et la mort a été instantanée.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; une fille, Mme E. Krone, et ses parents.

Club Canadien

Le 19 décembre, une réunion du Club Canadien s'est tenue chez M. J.-C. Porte. Les représentants de Ste-Colette et de Souris Valley étaient présents. Après la revue des activités, un comité de nominations pour les prochaines élections a été formé: MM. Etienne Bourassa, de Ste-Colette, Lionel Bourassa et J.-C. Porte furent choisis.

Les candidats sortants sont M. Raymond Paulhus, de Souris Valley, M. Etienne Bourassa, de Ste-Colette, Mme Albert Bourassa et M. Hector Gilmore, de Radville. La prochaine réunion sera tenue dans le mois de janvier 1959.

Çà et là

Mlle Marianne Selme, garde-malade à l'hôpital de Weyburn, est venue passer les fêtes chez ses parents.

Le 19 décembre, un groupe de jeunes étudiants du collège de Wilcox sont venus à Radville donner une représentation dans la salle Memorial.

M. Jéovah Gilmore, étudiant au séminaire de Saskatoon, est venu passer les fêtes chez ses parents.

Un incendie a complètement détruit l'élévateur du Wheat Pool de Hardy, le jeudi 11 décembre. Les dommages sont évalués à $95,000. Hardy, petit village à 14 milles à l'ouest de Radville, n'ayant pas d'eau, les gens ont été obligés de laisser consumer le bâtiment. Les pompiers de Weyburn et de Bengouth se sont rendus sur les lieux, ainsi que la compagnie du Canadien National qui envoya une locomotive avec deux wagons-citerne de Radville, mais ils sont arrivés trop tard. Ils ont seulement protégé l'autre élévateur (National Grain Co.). L'enquête n'a pas encore déterminé la cause du feu.

MM. J.-C. Porte et Henri Labelle sont allés en automobile à Gladmar pour affaires et ont profité de l'occasion pour visiter quelques amis.

Mlle Monique Porte, de Regina, est venue passer la fin de semaine chez ses parents.

* * *

Une réunion de famille s'est tenue le jour de Noël chez M. et Mme Horace Bourassa. Etaient venus de loin: Mme Lucien Bourassa, d'Edmonton, M. Fernand Bourassa, étudiant à l'Université de Saskatoon, MM. et Mmes Gérald Delanoy et Joseph Mazing, de Ste-Colette.

Mlles Tétrault, de Regina, et leur soeur religieuse ont passé quelques jours chez leurs parents pendant les vacances de Noël.

A l'occasion de la nouvelle année, le correspondant souhaite à tous les collaborateurs et lecteurs du journal dans les trois paroisses une Bonne et Heureuse Année et que Dieu leur accorde prospérité dans leurs entreprises.

Cuelenaere, Hall & Schmit
AVOCATS ET NOTAIRES
103 Toronto-Dominion Bank Building
J. M. Cuelenaere, Q.C.
R. N. Hall, Q.C.
K. J. Schmit, B.A., LL.B.
Téléphone: ROger 3-7441
Prince-Albert, Sask.

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
60, 12e rue est, Prince-Albert, Sask.
MEDICAL & DENTAL CLINIC
Téléphone RO 3-7744

Léonard Houle
ENTREPRENEUR
Constructions de tous genres
Téléphone: RO 4-4760
444 - 15e rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Clinique médicale et dentaire
60 - 12e rue est
(En face de la Commission des Liqueurs)
Prince-Albert, Sask. - Téléphone 4202

"Pour un excellent service"
L'Hôtel Empress
PRINCE-ALBERT, SASK.
COFFEE BAR - SALLE A MANGER
SALLE DE BANQUET
Pour mariages, réceptions, etc.
H.-J. DEMERS, prop.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour vérifier le nouveau traitement, les médecins ont suivi plusieurs centaines de cas d'hémorroïdes dont certains duraient depuis une vingtaine d'années. Ils ont noté dans tous les cas une amélioration rapide: soulagement de la douleur doublé de la rétraction des enflures.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés, mais avec la Bio-Dyne, nouvelle substance cicatrisante.

On trouve le nouveau remède en onguent ou suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Le fameux escalier spiral de l'Université Laval de Québec, fondé en 1852. La galerie des arts contient d'anciennes peintures. Des étudiants de toutes les parties du monde viennent à cette université.

L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

Ponteix

Çà et là

M. Henri Jeanson, de St-Norbert, Man., est retourné chez lui après avoir passé quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carignan.

M. et Mme Charles Gauvin sont allés voir leur père, M. Victor Gauvin, qui a subi une opération sérieuse à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme V. Gauvin est revenue de Regina où elle a passé une dizaine de jour près de M. Gauvin après son opération.

M. Robert Piché est retourné à l'Université de Saskatoon après quelques jours près de son père, M. Lucien Piché, qui a été sérieusement malade à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

M. et Mme Roger Piché, de Climax, passent quelque temps à Ponteix pour aider Mme Lucien Piché au magasin durant la maladie de son mari.

MM. Jean Malo et Gabriel Dureault, de Fannystelle, Man., MM. et Mmes Oscar et Aurèle Piché, de Gravelbourg, ont visité les familles Piché, Arcand, Larochelle, Gauthier et Lacoursière.

Mme Edgar Bédard a subi avec succès une opération sérieuse à Swift Current, le 12 décembre.

Mme David Scantland, de Val Marie, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ernest Sévigny, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alcide Bonneville.

Mlle Hélène Privé, de Val Marie, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Armand Privé.

Mme Hébert est allée passer l'hiver à Calgary.

Mme Lucien St-Cyr est revenue de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a passé quelques semaines.

Le 19 décembre, M. l'abbé B. Roy, vicaire, quittait Ponteix pour la paroisse de Dollard. Le lendemain, M. l'abbé M. Minne, qui était à Dollard depuis le 1er octobre, est arrivé dans la paroisse comme vicaire. Remerciements sincères à M. l'abbé Roy et bienvenue à M. l'abbé Minne.

M. et Mme Marcel Perreault et M. J. Rouillet, ainsi que M. et Mme A. Côté, de Val Marie, ont assisté aux funérailles de leur beau-frère, M. Joseph Harmel, de St-Boniface, le 13 décembre.

M. et Mme Eudore Desautels sont revenus d'un voyage à Vancouver.

M. et Mme Roméo St-Cyr sont partis passer quelques semaines à Montréal.

M. et Mme Emery Douville passent quelques semaines à Ottawa.

MM. et Mmes Edouard et Ernest Desautels, ainsi que M. et Mme Albert Stringer, sont allés à Regina pour affaires.

M. Henri Ferland s'est rendu à Regina chercher son fils, Roland, venu d'un institut d'aveugles de Brantford, Ont., pour les vacances de Noël.

M. Victor Gauvin est venu de Regina en avion ambulance à l'hôpital de Ponteix, le 23 décembre.

Sont venus en vacances de Noël: Mlles Irène Larochelle, Marie-Rose et Annette Desautels, Jeanne Dureault et Johanne Dubourt, du couvent de Gravelbourg, Mlles Marie Strohhoffer et Ruest, du collège St. Thomas More de Saskatoon, Mlle M. Voit et les collégiens de Gravelbourg et de Regina.

Messe de minuit

Les paroissiens eurent une belle messe de minuit célébrée par Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., assisté du R. P. Fernand Binette, O.M.I., et de M. l'abbé M. Minne, comme diacre et sous-diacre. Le chant et la musique furent magnifiques. Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., donna le sermon en français et en anglais. La communion fut distribuée par quatre prêtres: Mgr Lussier, M. l'abbé Minne et les RR. PP. Gauvin et Binette. C'était bien impressionnant, les RR. PP. Gauvin et Binette, étant des enfants de la paroisse.

Lisieux

Foyer-Ecole

La troisième soirée de Foyer-Ecole eut lieu le jeudi 18 décembre. Une trentaine de paroissiens assistaient, sous la présidence de M. Georges Faucher. Après la prière d'ouverture, Mme Albert Emond, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées telles que lues. Le prix de présence fut gagné par Mme Emilien Préfontaine.

Il y eut ensuite une leçon d'arithmétique donnée par la Rév. Sr Legal aux élèves du grade 8 avec grand succès. Vint ensuite le forum qui portait sur l'éducation de l'adolescent. La dernière question qui concernait les devoirs religieux fut l'objet de nombreuses questions pratiques dans la vie de l'adolescent: prières à la maison, assistance à la messe même sur semaine et moyen d'en tirer le plus de profit, la sainte Enfance, etc. Les forums étaient dirigés respectivement par Mmes Albert Emond et Claude Préfontaine.

La partie récréative à laquelle prirent part M. et Mme Claude Préfontaine, M. Grégoire Faucher et Mme Cléophas Chrétien a bien déridé l'assistance.

Bingo

A la dernière réunion de Foyer-Ecole, il avait été question de procurer des livres de lecture aux enfants. Les parents et les institutrices avaient convenu que le moyen le plus pratique serait d'organiser un bingo. Cette soirée de bingo eut lieu le dimanche 23 novembre au sous-sol de l'église. Grâce à la générosité des Rév. Soeurs Grises, les cadeaux étaient très nombreux et variés, vu qu'ils avaient été donnés par différentes maisons de cette communauté. Il va sans dire que les religieuses ont droit à la plus profonde gratitude de la part des paroissiens de Lisieux en général et des enfants en particulier.

L'assistance fut très belle et l'entrain régna pendant toute la soirée surtout lors de la vente à l'encan des objets qui n'avaient pas pu être passés au bingo. L'encanteur était M. Paul Sabourin.

Tout est bien qui finit bien, et le goûter préparé, apporté et servi par les enfants eux-mêmes fut d'autant plus apprécié qu'il était gratuit. Les résultats ont été admirables. Merci de nouveau aux religieuses de Lisieux et à leurs consoeurs. Merci aussi à tous les paroissiens qui ont assisté et qui ont passé une agréable soirée. La générosité des uns et des autres ne sera pas oubliée de sitôt par les enfants qui auront de nombreux et beaux livres de lecture et d'autres amusements.

Çà et là

L'église paroissiale a reçu un très joli luminaire avec de gros lampions colorés, cadeau de la maison Gaspard et Fils. Merci.

M. l'abbé L. Poulin, curé, se rendit à Regina pour affaires et visita M. l'abbé Folk, toujours à l'hôpital des Soeurs Grises. Il était accompagné de Mlle Jasmin et de Mme Louis Beauregard. La Rév. Sr Trudeau revint avec eux pour aider aux religieuses du couvent.

M. Norman Fafard et sa famille sont déménagés au village de Laflèche pour l'hiver.

Mme Alfred Lamontagne, qui était au chevet de son mari patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw, l'a ramené chez elle, récemment.

M. l'abbé L. Poulin et la famille Jules Tessier se rendirent à Laflèche, dernièrement.

Les garçons de M. A. Lanoie, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, passent les vacances de Noël chez leurs parents; MM. Guy et Victor Préfontaine, de l'Institut provincial de technologie et des arts de Calgary, chez leurs parents, MM. et Mmes Philippe et Omer Préfontaine; Mlles Lucille Sabourin et Madeleine Préfontaine, du couvent de St-Norbert, Man., chez leurs parents; M. Renaud Préfontaine, du collège militaire de Kingston, Ont., et sa soeur, Gérardine, de Montréal, chez M. Emilien Préfontaine; les collégiens Raymond Préfontaine et Henri Bouvier, chez leurs parents.

M. Bernard Préfontaine est parti pour la Floride.

M. et Mme Léopold Bouvier allèrent chercher leur bébé à l'hôpital de Regina.

Mme Henri Bouvier fut patiente quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia.

M. et Mme Tom Collins et leurs enfants étaient en visite chez M. Georges Sabourin; M. et Mme Léonard Gingras et leurs enfants, chez M. Omer Préfontaine; Mlle Yolande Faucher, institutrice, chez ses parents, M. et Mme A. Faucher.

Coderre

Çà et là

M. Jean Corrobourg est revenu de son voyage aux Bahamas où il fut l'invité de la compagnie J. I. Case avec près de 500 autres agents de cette compagnie; les voyageurs ont pu jouir de la pêche en pleine mer, de la nage, des bains de soleil et surtout visiter la belle ville de Nassau. M. Corrobourg dit qu'ils ont laissé à Regina le matin à une température de 15 en bas de zéro et sont arrivés à Haïti à 80 degrés en haut de zéro. Il dut lui en coûter de retrouver le froid et les vents des prairies après avoir passé une belle semaine au temps calme et à la chaleur des tropiques.

Le samedi 13 décembre, journée des enfants et visite du Père Noël, la salle était remplie à capacité; chacun reçut des jouets et des bonbons.

Le vendredi 19 décembre, la C.J.C., ainsi que les élèves de l'école publique, ont donné un beau concert de Noël à la salle municipale qui était remplie à cette occasion. Les enfants ont manifesté des talents qui ne demandent qu'à être encouragés. La scène de la Nativité, avec cantiques de Noël en français et en anglais, fut suivie de la visite de l'Enfant-Jésus et de ses anges distribuant des cadeaux à tous. Félicitations à tous les participants et à leurs dévouées maîtresses.

Le samedi 20 fut le dernier Bingo de l'année 1958 à la salle Légion: Mme René Huel fut l'heureuse gagnante du "Jackpot" et du premier prix, une cafetière électrique.

M. et Mme Lucien Peltier et leurs enfants, Gayle et Grant, sont partis pour une quinzaine de jours afin de passer leurs vacances de Noël à Salt Lake City, aux Etats-Unis.

Le bonspiel s'est terminé le vendredi 19 décembre; les gagnants furent les équipes de Gérald Goudreau et de Jean Pépin, de Courval, et d'Art Nelson, de Coderre.

Prince-Albert

Caisse Populaire

L'assemblée mensuelle des directeurs de la Caisse Populaire St-Jean-Baptiste de Prince-Albert fut tenue au collège Notre-Dame le 9 décembre. Huit membres étaient présents. MM. les abbés A. Marchildon et J. Plante, MM. Robert Pellerin, Georges Dion, A.-L. Pagé, A. Trudeau, Jean-Baptiste Gaudet et M. le Dr E.-J. Gaudet. L'assemblée débuta par la prière, suivie de la lecture des minutes de l'assemblée précédente qui furent adoptées telles que lues.

Le rapport du comité de surveillance, lu par M. le Dr E.-J. Gaudet, démontra que le chiffre d'affaires était satisfaisant. Ce rapport fut aussi adopté. Un comité fut nommé pour compléter la liste des actionnaires actuels.

Le président, M. R. Pellerin, et le secrétaire se chargeront de faire distribuer par la poste des calendriers à tous les membres. On discuta aussi sur le choix d'un local plus central pour tenir les assemblées ou réunions.

La séance se termina par la prière dite par M. R. Pellerin.

Compteurs installés dans les taxis

Les chauffeurs de taxis ont obtenu la permission — par un arrêté municipal passé dernièrement — d'installer des compteurs dans leurs voitures. Dorénavant, le coût pour les premiers trois-quarts de mille sera de 50 sous et chaque quart de mille additionnel comptera 10 sous. On devra payer trois dollars par heure pour un taxi qui doit attendre et quatre dollars pour se faire conduire aux funérailles. Le coût pour se rendre aux aéroports restera le même.

Elections

Furent élus comme officiers de la Légion canadienne, branche no 2, pour 1959: président, Jim Turner; 1er, 2e et 3e vice-présidents, J. A. Hadley, G. Walker et J. D. Neilson; au comité de l'exécutif, Henry Hogeweide, J. Ward, A. Goodwin, T. Wick, A. Primeau et J. R. Mein; ex-président, C. Atkinson; secrétaire, Jim Hepburn; trésorier, G. C. Powis.

Fête des Rois

Une soirée spéciale organisée par le Club Canadien à l'occasion de la fête des Rois aura lieu le dimanche 4 janvier. Il y aura partie de cartes, bingo, plusieurs prix à gagner, goûter et divers amusements. Bienvenue à tous, à 8 h. p.m., le 4 janvier à la salle du Club Canadien.

Malades

Mme Arcandi Trudeau subit une opération dernièrement.

Mme M.-L. Sénécal fut admise dernièrement à l'hôpital.

M. Ulric Charlebois est de retour au foyer après un séjour à l'hôpital.

Mme Albert Dupuis s'est fracturée l'épaule droite lorsqu'elle tomba en entrant chez elle. Elle est maintenant assez bien.

Cartes et bingo

Les parties de cartes et de bingo avaient lieu dernièrement dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Les gagnants furent: cartes, Mlle Eugénie Duret (118 points), Mme E. Blanchard (85), MM. Armand Gaudet (113) et J. Georget (97); bingo, Mme A.-L. Pagé (2), M. A. Gaudet, Mme G. Dion et Mlle E. Duret. Cette dernière gagna aussi le prix d'entrée. A l'issue de la soirée, un goûter fut servi.

Société Henri Bourassa

Le dimanche 11 janvier, à 2 h. p.m., à la salle du Club Canadien, aura lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société Henri Bourassa dans le but d'élire un nouveau président et un trésorier. Veuillez être présents.

Geste généreux

Les pensionnaires du pénitencier de Prince-Albert se cotisèrent et recueillirent la jolie somme de $173.89 qu'ils présentèrent au R. P. J. Valois, O.M.I., directeur de l'orphelinat, par l'entremise des trois membres du comité de récréation: Ken Moses, Valentine Zorn et Teck Beck, comme cadeaux de Noël aux 82 orphelins hébergés dans cette institution.

Va-et-vient

Mme Hildège Gaudet est allée visiter son fils, Adolphe, de Montréal. Elle visitera aussi les principaux lieux de pèlerinage.

Mme A. Trudeau est entrée à l'hôpital pour quelques jours.

Parmi les élèves de Prince-Albert venus passer les vacances de Noël chez leurs parents, il y avait ceux du couvent de St-Louis: Madeleine Lamontagne, Rosalie Forseille, David Gamelin, Marguerite, Jeannette et Suzanne Lavigne, Emilie Dansereau, Eileen Johnson, Carol, Mary et Flora MacDonald Christine et Diane Edes et Rianne Mahon.

Mme J.-G. Crépeau a passé la fête du Jour de l'An chez son père, M. J.-L. Jegard, d'Edmonton, Alta.

M. et Mme Robert Casavant, de Lloydminster, sont retournés chez eux après avoir passé la Noël chez leurs parents, frères et soeurs de Prince-Albert et de Domremy.

* * *

Maître Jérémie G. Crépeau, de Prince-Albert, de passage à Montréal récemment est parti le 15 décembre de New York à bord du S. S. Olympia pour une croisière de quinze jours aux Indes Occidentales. Il était accompagné de sa mère, Mme Blanche-P. Crépeau. Me Crépeau assistera, le 3 janvier, à Montréal au mariage de son frère, Me Jean-Baptiste Crépeau, secrétaire du Barreau de Montréal, à Mlle Paulette Brisson.

Saint-Louis

Même s'il n'y a pas souvent de nouvelles de St-Louis dans le journal, la paroisse n'est pas du tout endormie. Dans le courant de l'année 1958, M. l'abbé L. Leclerc, curé, a fait 22 baptêmes, 7 mariages et 6 enterrements.

La nouvelle église

Le dehors de l'église est bien fini, ainsi que l'intérieur du soubassement. Les paroissiens en sont fiers! Depuis que les récoltes sont terminées, on est à travailler dans le haut, grâce au zèle infatigable de M. Jacques Daniel qui dirige les travaux avec compétence et entrain. Tous disent aussi de chaleureux remerciements à M. le curé qui se dévoue tant pour la paroisse.

La Ligue féminine

Les dames de la Ligue ont été bien occupées toute l'année. Elles servirent des repas de noces à l'occasion des mariages de: Delmas Régnier et Dorothée Hudon le 25 janvier, Sylvio Caron et Simone Lussier le 1er mai, Tom Watts et Yvette Régnier le 3 mai, Joseph Magnin et Yvonne Tessier le 25 octobre, Edouard Hudon et Lorraine Casavant le 22 novembre. Elles organisèrent trois "Jackpot" bingos au profit de l'église. Elles recommenceront ces bingos en janvier et en auront un par mois jusqu'en avril.

Le 18 septembre, elles servirent un thé à l'occasion d'une réunion spéciale; 37 membres y versèrent leur cotisation. Le 17 décembre, elles eurent une petite soirée de chant en choeur; environ 40 dames étaient présentes. Avec Mme Arsène Benoit au piano, elles passèrent alors une délicieuse veillée à chanter des Noëls.

Le Club 4-H

Le 26 novembre, un bingo de poulets fut organisé par le Club 4-H. Tous les poulets furent donnés par Mme Joseph Tessier. Les recettes furent de $100.00, dont $80.00 furent donnés à l'église et $20.00 au Club. Le 5 décembre, les membres du Club eurent une partie sur la patinoire. Malgré le froid intense, les patineurs étaient très nombreux.

Nombreux écoliers

Ils sont nombreux — 224 — répartis en huit classes, sous l'égide de quatre religieuses, un instituteur et trois institutrices laïques. Professeurs et élèves organisèrent une soirée française, le 18 novembre, pour la distribution des prix de français. Le 14 décembre, une cinquantaine d'élèves se rendirent à Wakaw pour y chanter des Noëls à l'occasion du festival organisé par M. l'abbé A. Leslie. Le 19 décembre, lors de la fermeture des classes, eut lieu une séance très bien réussie. La salle était comble, et les pièces, chants, ballet et orchestre furent parfaitement exécutés.

Divers

Le bazar de la paroisse, le 9 novembre, a remporté un grand succès. Les recettes furent de $1,000.00, profit net.

Une délégation imposante de la paroisse se rendit au congrès régional de l'A.C.F.C. à Domremy, le 7 décembre.

Mlle Rose-Marie Cochet, étudiante à l'Université de Saskatoon, Mlle Raymonde Branger, de l'école normale de Saskatoon, M. Robert Cousin, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Mlles Monique et Colombe Tremblay, institutrices, et Mme Lucie Romancya ont passé les vacances de Noël dans leurs familles.

Départs

M. Gérald Boyer habite à Prince-Albert depuis son mariage avec Mlle Lorraine Schmidt, de Domremy, le 17 février dernier.

La famille de M. Armand Casavant a déménagé à Domremy, celle de M. Robert Normand à Zenon Park et celle de M. Henry McDougall à Prince-Albert.

Par contre, M. et Mme Berchmans Boucher et leur fils, John B., domiciliés à Calgary depuis quelques années, sont de retour sur leur ferme, à St-Louis.

Butte St-Pierre

Çà et là

Les paroissiens offrent leurs sympathies à M. l'abbé J. Pelletier pour le décès de sa mère.

M. Louis Puech a passé un mois à l'hôpital de St-Walburg. Son épouse a aussi passé quelques jours à l'hôpital. Tous sont très heureux de les revoir de nouveau à la maison.

Félicitations à M. Mike Harasym, récemment marié avec Mlle Joan Pirot, de Bolney. Bienvenue à Mme Harasym dans la paroisse.

Le concert d'école a eu lieu le 19 novembre. Ce fut un vrai succès. Un grand merci aux Soeurs Oblates et aux enfants.

La première partie de cartes de la saison eut lieu le dimanche 21 décembre. Voici les gagnants: aux cartes, Mmes Albert Bilodeau et Joseph Legrand, MM. Lucien Marchadour et Maurice Bertrand; prix de consolation, Mme T. Guy et M. Pierre Marchadour.

Baptêmes

Suzanne-Gertrude, fille de M. et Mme Jean Desilets. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Desautels.

Grégoire-Armand, fils de M. et Mme Armand Labrecque. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Jacques.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet; MM. Aristide Dumont et Lionel Larrivée et Mlle Mary Smith, de Regina, chez leurs parents.

MM. Aristide Dumont et Lionel Larrivée et Mlle Mary Smith, de Regina, étaient de passage chez leurs parents.

Mlle Thérèse Boulet et M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, sont de retour chez leurs parents pour la fête de Noël; M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Colette et Daniel, d'Alida, chez M. et Mme A. Boulet.

Etaient réunis chez M. et Mme Robert Jacques pour le dîner de Noël: M. et Mme R. Zébière et leurs enfants, M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling; chez M. et Mme Alex. Boulet pour le souper à la dinde: M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, M. et Mme Emile Blaine et leurs enfants, M. et Mme Adrien Bessette et leur fille, Thérèse, et Mme Germaine Dauphinais.

M. et Mme Henri Filteau, M. et Mme Edouard Filteau et leurs enfants, de Wawota, et M. et Mme Wainer, de Lampman, ont visité leurs parents, M. et Mme John Burkes.

M. et Mme A. Deschamps allèrent à Montmartre assister à la messe de minuit et visiter leurs neveu et nièce, M. et Mme Daniel Sauvé.

Se sont réunis chez M. et Mme Alphonse Lamontagne pour le souper de Noël: leurs enfants et petits-enfants; chez Mme G. Lemoine pour le souper à la dinde: M. et Mme Maurice Zébière et leurs enfants.

Malades

Mme Henri Filteau fit un court séjour à l'hôpital de Wawota.

M. René Bourgon est à l'hôpital de Regina.





"Le coin des jeunes"

BONNE ET SAINTE ANNÉE



Chers cousins,

A l'occasion de la nouvelle année, je m'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, pour vous souhaiter une Bonne Année. Pour qu'une année soit bonne il faut qu'elle soit sainte et heureuse.

Bonne année aux plus petits, c'est-à-dire, bon succès dans vos études, des joies nombreuses et un amour pour Jésus toujours grandissant!

Bonne année aux adolescents, c'est-à-dire, l'amour du devoir . . . et des études, persévérance dans le bien, de belles amitiés et à vous aussi, un amour du bon Dieu plus intense chaque jour!

Bonne année enfin aux ainés, succès, santé, prospérité, sainteté!

A tous je répète de tout coeur, Bonne, Heureuse et Sainte Année! Que Dieu vous comble!

Cousine JOSETTE.

203 compositions

Pour un beau résultat c'en fut un. Imaginez! J'ai eu la très agréable surprise de recevoir de mes jeunes cousins d'un peu partout au Manitoba et en Saskatchewan, 203 belles compositions. Les deux provinces ont concourru en nombre à peu près égal, c'est-à-dire six paroisses du Manitoba: St-Boniface (Ecole Marion, Institut Collégial St-Joseph et Ecole Provencher), St-Pierre (école Centre), St-Adolphe, St-Joseph, La Broquerie et Ste-Geneviève (école Dugas); et six paroisses de la Saskatchewan: Courval, Laflèche, Prud'homme, Titanic, St-Front et Domremy.

D'une paroisse manitobaine me sont parvenues deux gentilles lettres de deux élèves du grade six qui avaient participé avec cinq autres compagnons de classe au premier concours. Merci beaucoup, Roland et Guy! Et bienvenue chaleureuse au Coin des Jeunes à tous mes cousins de La Salle.

Cousine JOSETTE.



Chère cousine,

Ce dernier mois de l'année est tellement bousculé par toutes sortes de préparations que nous n'avons pas eu le temps de faire la dernière composition. C'est qu'il y a préparation des examens, préparation du Concert, visite de l'inspecteur et de la variole sans compter quelques bonnes petites tempêtes. Ces deux dernières choses étaient par dessus le marché. En tous cas, nous en avons oublié la composition.

Chère cousine, je ne veux pas que vous croyiez que vous êtes oubliée pour de bon. La preuve, c'est que je viens vous offrir mes meilleurs voeux de fêtes au nom de tous les élèves de ma classe et au mien surtout.

Je souhaite au "Coin des Jeunes" beaucoup de lecteurs et d'amis pour l'année '59. Nous vous reviendrons, et tous de très bonne humeur après nos vacances. à vous aussi, bonnes vacances.

Un ami du "Coin,"

Roland LANOIE.

* * *

Chère cousine,

Merci mille fois pour le joli prix que vous m'avez envoyé (un Tintin). Comme vous avez su choisir à mon goût! J'ai été vraiment bien surpris parce que je ne m'y attendais pas du tout, du tout . . . C'est pas souvent que ça m'arrive des affaires comme ça. Ça nous a tous encouragés à recommencer et je crois bien que vous allez nous voir arriver souvent pour le "Coin des Jeunes".

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes voeux de Joyeux Noël et de Bonne Année.

Du plus chanceux de la bande,

Guy BERNUY.

Cinq heureux gagnants!

Comme vous devez tous être impatients de connaitre les noms des gagnants, je vais satisfaire au plus tôt votre légitime curiosité.

Dans la première catégorie, grades IV, V et VI, j'ai reçu 91 compositions; dans la deuxième catégorie, grades VII, VIII et IX, 71 compositions, et dans la troisième catégorie, grades X, XI et XII, 34 compositions. Cinq autres compositions n'ont pas de mention de grade et les deux autres sont celles de Guy et de Roland, de La Salle. Grand total, 203.

Comme tant de compositions demandent plusieurs heures à lire et à apprécier, surtout qu'elles sont toutes très bonnes, il fut impossible de choisir les gagnants dans les deux dernières catégories: Ce sera pour la semaine prochaine, c'est promis!

En fait de prix, il fut décidé de donner un dollar par dix compositions, donc 20 dollars en tout. Ce 20 dollar sera divisé comme suit: neuf dollars pour les 91 compositions des grades IV, V et VI, deux dollars aux quatre premiers gagnants et un dollar au cinquième; sept dollars dans la deuxième catégorie, deux dollars aux trois premiers gagnants et un dollar au quatrième; enfin quatre dollars pour les grades X, XI et XII, deux dollars aux deux premiers.

Et voici les noms des cinq heureux gagnants de la première catégorie et leurs compositions: Louis Druwé, 11 ans, grade VI, école Provencher, St-Boniface; Denise Soulodre, 11 ans, grade VI, école Marion, St-Boniface; Adrien Rocan, grade IV, école St-Joachim, La Broquerie; Louise Bélanger, 10 ans, grade IV, école Marion, St-Boniface, et Suzanne Mercereau, 10 ans, grade VI, école St-Jean-Baptiste, Titanic, Sask. Bravo, mes petits cousins, et revenez encore!

Espérance réalisée

Tout près d'un petit ruisseau qui coulait en murmurant avait poussé un beau cèdre. Quelques fois il se plaignait au petit ruisseau en disant, "Comme je suis fatigué d'être toujours ici. Oh! je serais si content d'être coupé par un bûcheron et voir l'intérieur d'une église."

Les jours passaient et le cèdre était toujours là. Chaque jour il répétait au ruisseau les mêmes paroles. Mais lorsque l'hiver fut venu, il reprit espoir, car souvent il voyait aux alentours des bûcherons qui coupaient de beaux sapins pour orner les églises et les foyers.

Un jour qu'il faisait froid, voilà un homme barbu qui s'approche avec une hache sur son épaule. Mais cette fois le bûcheron n'était pas intéressé aux sapins. Tout-à-coup, il s'écria, "Tiens, voilà justement le cèdre qu'il me faut." Il le coupa, le mit sur son traineau et s'en retourna à la ville.

Le lendemain matin, le cèdre fut coupé en morceaux de deux pieds. Notre petit arbre se demandait où il allait. Aussi, quelle surprise pour lui, quand les morceaux furents assemblés et que tout cela faisait la plus belle petite crèche qu'on transporta le lendemain dans l'église du village. Là le petit cèdre ne pouvait plus se plaindre, mais il disait aux sapins à côté de lui, "Je suis le plus heureux de tous les cèdres, car j'abrite le petit Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph et tous les animaux."

Louis DRUWE,
425, rue St-Jean-Baptiste.

☆ ☆ ☆

Les Fêtes

Moi, j'aime les fêtes de Noël et le Jour de l'An. Pour moi c'est toujours un peu triste, je n'ai plus de maman. Je demeure chez mon grand-père avec papa.

J'aime à aller prier le beau petit Jésus de la crèche. Pauvre petit Jésus qui est venu se faire petit pour nous sauver tous. J'aime aussi la messe de minuit et le réveillon après la messe où chacun va chercher son cadeau sous l'arbre de Noël.

J'aime aussi le Jour de l'An qui chez grand-mère commence par la bénédiction de grand-père. On se place tous à genoux et c'est papa qui demande la bénédiction parce qu'il est le plus vieux de la famille.

Ensuite nous allons tous recevoir la sainte communion pour bien commencer l'année et aussi pour remercier le bon petit Jésus pour ce qu'il a fait pour nous dans l'année qui vient de finir. Puis nous nous rencontrons tous chez grand-mère. Elle a eu treize enfants et avec les petits-enfants la maison est remplie et nous nous amusons beaucoup.

Adrien ROCAN.

La crèche

— Oh! Comme il est beau, le p'tit Jésus! ! s'écria la petite Gisèle, de trois ans, qui est venue visiter la crèche de l'Enfant-Jésus avec ses parents et son grand frère.

— Sh-h, pas si fort, ma chérie, chuchota Mme LeBlanc.

— Mais, elle dit vrai, reprit M. LeBlanc. C'est vraiment une belle construction. Regardez l'étable qui est bâtie avec des petites planches de bois. Les montagnes bleues, grises, violettes et noires avec des sapins verts foncés, sont tellement bien représentées, que si je ne savais pas que c'est vraiment du papier, je penserais que je pourrais grimper dessus.

— Henri! Tu savais bien qu'elle ne parlait pas à propos de l'étable et des montagnes mais du petit Jésus. Regarde-le! Il a l'air si mignon, dans sa belle robe impeccablement propre. Marie, sa mère, toute pure, le berce joyeusement et doucement pour l'endormir. Saint Joseph, fort et courageux, garde attentivement la crèche pour que personne ne lui fasse du mal. Les bergers simples et pleins de foi, Lui présentent ce qu'ils ont de plus beau. L'étoile étincelante qui guidait les Rois Mages brille de plus en plus pour cette grande fête.

— Voilà les Rois Mages, dit Jean d'un ton excité. Comme ils sont richement habillés. Comme j'aimerais avoir de magnifiques chameaux comme ceux des Rois. Regardez leur riche cadeau: l'or, l'encens et la myrrhe. Si j'étais riche comme ça, je pourrais Lui offrir des dons aussi beaux. J'ai seulement dix sous pour mettre dans la boite d'aumône!

— Bien dit, mon fils, mais la seule chose que Jésus veut de nous est notre âme pure et pleine d'amour. C'est beau d'avoir beaucoup d'argent et de donner aux pauvres mais on peut donner aux pauvres et faire des péchés et ne pas aimer le bon Dieu. C'est pour cela qu'il faut demander à Notre Seigneur de nous donner la force d'éviter le péché et de rester pur. Comprends-tu, Jean?

— Oui, papa.

— Bon, maintenant faisons la prière à l'Enfant-Jésus: O bon et très doux Jésus de la crèche, rendez nos coeurs semblables au vôtre.

Denise SOULODRE,
515, rue Langevin.

☆ ☆ ☆

Noël

Nous allons célébrer la fête de Noël le 25 décembre. J'irai à la messe de minuit à l'église belge. Nous serons des anges.

Quand je reviendrai avec mes amies et ma soeur je courrai à maman l'embrasser, ainsi qu'à papa, mes soeurs, et mon frère qui est parfois taquin. Je courrai au salon en chantant. J'inviterai aussi mes soeurs, et mon frère à voir mes cadeaux. J'inviterai mon père et ma mère à venir remercier le bon Dieu de tout ce qu'il nous a donné. Ensuite j'irai joyeusement dans la salle à manger.

Après le bon réveillon j'ouvrirai mes cadeaux que j'ai reçus. Je donnerai à toute la famille des bonbons et j'en garderai un peu pour moi.

Ma petite soeur, Michelle, ne peut pas manger tous les bonbons qu'elle a dans son bas. Alors maman me les donne mais j'en distribue à mes deux autres soeurs, à Pauline qui a deux ans, et à Juliette qui a quatre ans. Je laisserai mes petites soeurs jouer avec mes jouets.

Le jour de Noël, maman va me dire: "Mais qu'y a-t-il donc? Comme tu as changé?"

Je sourirai à maman et dans mon petit coeur je sais que ce sera Jésus qui m'aidera à lui ressembler.

Louise BELANGER,
460, rue Notre-Dame.

☆ ☆ ☆

Un vrai Noël

Qu'est-ce qu'un vrai Noël? Est-ce des belles décorations? les cadeaux? les bons repas?

Non. Un vrai Noël n'est rien de tout cela; c'est de penser au petit Jésus qui est né de la Vierge Marie dans une pauvre étable à Bethléem pour nous sauver.

C'est aussi d'aller à la messe de minuit qui nous rappelle la naissance de notre Sauveur, de visiter la crèche où l'on voit l'Enfant-Jésus couché sur la paille, ce qui nous fait penser à la pauvreté et dédaigner les richesses et les plaisirs.

Suzanne MERCEREAU.



La mignonne Louise Séguin, 6 ans, fille de M. et Mme Marcel Séguin, de St-Jean, P.Q., reçoit la sainte communion des mains de son grand-papa, le R. P. Aurèle-Marie Séguin, O.P., à l'occasion de la première messe du nouveau prêtre dominicain, en la fête de l'Immaculée Conception, en l'église St-Jean-Baptiste à Ottawa. La petite Louise faisait sa première communion. Le nouveau prêtre fut le premier directeur de la télévision à Montréal en 1952, puis directeur de Radio-Canada pour la province de Québec en 1954. Ses trois fils sont Marcel et Robert, mariés, et Jean. (Photo Le Droit)

NOS LÉGENDES DE NOËL



IL y a quelques années, on a publié une plaquette luxueuse, formée de nos légendes, chacune d'elles accompagnée d'une expressive illustration. Mais on est loin d'avoir épuisé le sujet. Les phénomènes dont on était témoin dans le bon vieux temps peuvent fournir la matière d'un ouvrage beaucoup plus volumineux que le petit livre que nous signalons ci-dessus. A preuve, et rien que sur une de nos fêtes religieuses et populaires, la Noël, je glane dans l'oeuvre de deux de nos écrivains du terroir une série de croyances dont un barde, un peintre, un musicien pourraient, ce me semble, s'inspirer avec bonheur.

Les trois premières traditions sont détachées de l'étude captivante que Pamphile Lemay consacra naguère à nos Fêtes et Corvées. Ces propos légendaires, le doux poète les avait entendus à Lotbinière, dans sa famille et durant son enfance, c'est-à-dire entre 1837 et 1857. Lisez bien:

La messe de Noël des trépassés

Il parait que dans la nuit de Noël, il se produisit un prodige qui rappelle celui du jour des morts (2 novembre).

Donc, dans cette nuit de la grande fête du catholicisme, "les trépassés se lèvent, sortent de leurs sépulcres et viennent s'agenouiller. Alors s'avance un prêtre en surplis blanc et étole dorée: c'est le dernier curé décédé de la paroisse. Il récite à haute voix les prières de la Nativité, et tous les morts répondent avec dévotion. Ensuite, tous ces spectres se relèvent, regagnent le village où ils sont morts et rentrent en silence dans leurs cercueils."

Les animaux parlent

"Dans cette nuit, les animaux sont doués du don magnifique qui permet de déguiser sa pensée, . . ils parlent. Oui! boeufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges qui surprendraient bien leurs maîtres. Ils se disent d'une voix dolente, comme le foin est sec et l'avoine rare; ils se rappellent leurs ébats dans la prairie et secouent tristement la chaine du licou qui les captive. Ils pensent . . . Mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pensent de nous les animaux."

Cette légende nous vient du pays de nos ancêtres où on la répète encore et deux grands poètes en ont tiré chacun la matière d'un poème différemment ravissant. L'un de Louis Mercier a pour titre "Le Noël des boeufs" légende forzénienne (région proche de Lyon), et il a paru dans le numéro de décembre 1919 (Lecture pour tous). L'autre s'intitule "Jean et Martin" et a pour auteur Jean Rameau. Cette fois la scène est en Gascogne et c'est dans la nuit de la Saint-Martin que le miracle annuel s'accomplit. Les deux légendes s'éloignent de la nôtre en ce que, là-bas, ce sont les boeufs seulement qui obtiennent la parole. Au Canada, la liberté est plus grande, il n'y a pas de restriction.

L'adoration de nos frères inférieurs

Cette dernière croyance se rattache en quelque sorte à une autre que nous avons notée plusieurs fois, depuis trente ans, dans la région de Montréal, comme dans celle de Trois-Rivières et qui veut qu'au coup de minuit, le 25 décembre, tous les animaux se mettent à genoux dans les étables et adorent le "Divin Enfant".

La date de Noël

Pour compléter ce bouquet de croyances plus merveilleuses les unes que les autres, ajoutons une tradition que rapporte le savoureux Aubert de Gaspé dans ses "Anciens Canadiens" et qui concerne à la fois les feux follets et la Noël.

Pour se soustraire aux espiègleries des feux follets les plus mal intentionnés, les anciens avaient deux moyens, entre autres celui qui consistait à demander au malin qui interceptait votre route à quelle date était la fête de Noël? Le feu follet toujours peu au fait de notre calendrier, ne savait que répondre et s'empressait de faire la même question à son interlocuteur. Malheur à celui-ci s'il hésitait à répondre catégoriquement. Il passait un mauvais quart d'heure aux mains du génie malfaisant. Afin de ne pas se trouver en pareils embarras, les enfants d'autrefois avaient le soin de s'informer, aussitôt qu'ils commençaient à balbutier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre du feu follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

Quantité de croyances vénérées sombrent annuellement dans l'oubli. Il importe donc que les amateurs se hâtent de noter les choses qui s'évanouissent. Qui sait si dans ce qui disparait, ne se trouve pas quelque thème susceptible d'interprétation artistique?

(La Voix des Bois Francs)

La légende du Père Noël à travers les siècles

Inspirée par la charite de saint Nicolas



SELON la croyance générale, la légende du Père Noël — ou Santa Claus — a pris naissance au 3e siècle, inspirée par la charité de saint Nicolas, évêque de Myra en Lycie. Le bon saint devint aussi le patron de la Russie des marchands, des commis et des enfants. Mais on parle moins des autres antécédents du bon Santa et de ses autres modèles.

Le physique qu'on lui prête aujourd'hui a la rondeur et la bonhommie de sieur Jan Duyckinck, un New-yorkais d'origine hollandaise, bon voisin, visiteur assidu de la famille de M. Clement Clarke Moore, vers les 1820.

M. Moore, professeur au séminaire de Théologie générale, était féru de folklore et put, grâce à l'intermédiaire de M. Duyckinck, entrer dans l'intimité des vieilles familles hollandaises de New-York, descendantes directes des premiers colons de la vallée de l'Hudson. M. Moore s'intéressait surtout aux légendes qui entouraient la fête de saint Nicolas célébrée le 6 décembre et notait évidemment les similarités qu'elles offraient aux traditions des Noëls anglais célébrés par les Britanniques.

Saint Nicolas, que les Hollandais appelaient Sinterklass et que les Allemands appelaient Peltznickel ou Belsnickle, était bien ce Nicolas barbu vêtu de fourrures qui, la veille de sa fête (6 décembre) visitait les foyers, chargé de cadeaux pour les bons enfants et de fouets pour les méchants. Le Father Christmas des Anglais ou le Père Noël des Français était un peu plus indulgent, mais toujours le bon vieux jovial, vêtu d'une longue tunique de bure rouge, qui apportait la joie à tous.

On doit au professeur Moore et à son poème "Une visite de saint Nicolas" l'amalgamation des deux caractères. Le Santa Claus du poème devint la figure plus généralement acceptée grâce à la silhouette que lui attribua la plume du caricaturiste Thomas Nast. Un historien, L. H. Robbins, écrivit: "Nous constatons aujourd'hui que les esquisses de Nast n'étaient après tout que des caricatures et qu'il en emprunta l'inspiration au poème de Moore. Et pourtant il a donné au monde la meilleure conception du Santa Claus de tous les temps."

Eventuellement, les artistes de tous les pays qui représentaient le Father Christmas, le Père Noël, Kriss Kringle et tous les autres comme un grand lutin ou un gros bonhomme ou un homme très mince vêtu de peaux, s'accordèrent enfin et adoptèrent le bonhomme de Nast.

Mais d'où naquit cette interprétation de Santa Claus dans le poème "Une visite de saint Nicolas?" — De Jan Duyckinck, tout simplement. Les membres de la famille Moore reconnurent tout de suite Jan, leur voisin hollandais, dans le personnage du poème écrit à Noël 1823, pour amuser les petits enfants qui s'étaient installés à New Amsterdam après l'avoir conquise.

Il faudrait ici une petite digression. Dans presque tout le monde entier, depuis des temps reculés, on eut toujours la conception d'un gardien ou génie de l'enfance qui distribuait, à certaines époques de l'année, récompenses et punitions aux bons et aux mauvais enfants. Toutes les civilisations possèdent cette légende.

Lors des Saturnales romaines, célébrées l'avant-dernière semaine de décembre, les écoliers recevaient la clef des champs, on échangeait des cadeaux, la gaieté était d'ordre général. Les Romains, lors de la conquête des Gaules et de l'Angleterre, introduisirent cette même coutume dans les pays conquis. Elles se sont intégrées aux coutumes déjà existantes à l'époque même ou le Christianisme fit son apparition en France et en Angleterre. Les missionnaires qui convertirent le roi Clovis de France et le roi Ethelberg d'Angleterre avaient reçu des souverains la mission d'adapter les us populaires aux exigences du Christianisme.

Lorsque les pèlerins et les puritains anglais vinrent s'établir en Amérique, leurs moeurs austères leur défendaient de célébrer la fête de Noël, une fête païenne à leurs yeux. Mais lorsque New Amsterdam devint New-York, certaines familles anglaises se détachèrent quelque peu de cette orthodoxie et finirent par adopter la visite annuelle du Père Noël anglais, à Noël même et au Jour de l'An.

Depuis, à New-York et dans les communautés environnantes, par suite de l'amalgamation des coutumes hollandaises, les enfants attendaient avec un sentiment d'extase mêlé de crainte, la venue de deux visiteurs différents aux Fêtes: saint Nicolas et le Père Noël qui portaient aussi une foule d'autres noms.

LE PREMIER CHAPELET

Jésus est tout petit. Près d'un rosier hâtif
Que lui verse son ombre, Il s'amuse, pensif.
Les roses sur sa tête emmiellent la brise
Et rêvent pour l'Enfant la touchante surprise
D'effeuiller doucement leurs pétales soyeux
Sitôt que vers le ciel Il lèvera les yeux.
Soudain, la floraison tout à ses pieds repose
Et Jésus, à genoux dans cette neige rose,
Prend un pétale frais et le façonne en grain,
Il en moule cinquante dans le creux de sa main.
O merveille! chacun à son toucher rayonne!
Or, pour sa sainte Mère, il les met en couronne,
Au labeur enfantin, Notre-Dame a souri.
Que fais-tu donc, dit-elle, en ce printemps fleuri?
Je vous fais un bijou comme sur notre terre
Il n'en est point encore, je vous fais un rosaire,
J'ai mis en chaque perle un mystère secret
Qui sauvera toute âme aimant le chapelet . . .
Mais à votre bijou, Mère, il manque une chose
Que je ne pourrais prendre au parfum de la rose.
Puis, faisant plus dolente et plus faible sa voix,
Il ajouta très calme: Il y manque une croix.
Elle est à l'horizon, je la vois au Calvaire!
Vierge, j'achèverai là votre saint Rosaire.



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A la fin de chaque année, les grandes agences de presse demandent aux rédacteurs sportifs du pays de faire les choix suivants: le meilleur athlète masculin de l'année, la meilleure athlète, la meilleure équipe du pays, et l'événement le plus remarquable des quatre saisons qui se terminent. Si vous le voulez bien, nous allons jouer nous aussi à ce petit jeu amusant et faire un choix, aussi arbitraire que celui des autres rédacteurs, mais quand même justifiable à nos yeux, et, nous l'espérons, aux yeux d'une majorité de nos lecteurs.

L'athlète de l'année nous semble avoir été Maurice Richard qui a établi de nouveaux records en dépit du fait qu'il ait manqué plusieurs joutes par suite de blessures. Ses exploits dans les joutes pour la coupe Stanley devraient lui valoir, à eux seuls, la première place. Richard a aussi participé à l'événement sportif le plus incroyable de la saison, et de l'année 1958. On se souvient que M. Frank Selke avait déclaré au cours d'une entrevue à la télévision durant les séries pour la coupe Stanley, entre la troisième période et la période supplémentaire: "Nous gagnerons la joute, et Maurice Richard comptera le point victorieux". Richard ne devait mettre que quelques secondes à réaliser les deux exploits!

En seconde place, nous croyons qu'Yvon Durelle devrait recevoir notre vote. Ceux qui ont vu la première ronde de son match contre Archie Moore n'oublieront pas de sitôt les émotions du moment. En troisième lieu, nous croyons que le golfeur Stan Leonard mérite certainement une mention pour ses succès au golf, dans les compétitions internationales.

Chez les dames

Lucille Wheeler, de Ste-Jovite, dans le Québec, n'aura aucune difficulté à remporter la palme chez les dames. Ses victoires dans les concours internationaux de descente et de slaloom en ont fait une vedette internationale de premier calibre, et l'athlète féminin du Canada qui s'est mis le plus en évidence au cours de l'année 1958. Il y avait longtemps que le Canada, pays de neige, attendait pour faire sa marque dans un domaine dominé par les skieurs européens, depuis la fin de la guerre. Lucille Wheeler a fait plus que sa marque, elle a laissé derrière elle une trainée de gloire, et récolté en même temps les félicitations de tous ses compatriotes. En deuxième place, Marlene Strait (Stewart) a certainement droit à une considération spéciale pour la manière élégante avec laquelle elle a dominé le monde du golf. Mariette Laframboise, de Montréal, pour ses nombreuses vitoires au tennis, dans les concours canadiens et autres, a une mention pour la troisième place.

D'autres champions!

Les Blue Bombers de Winnipeg se sont mérités le titre de meilleure équipe du Canada, non seulement pour avoir remporté le championnat du pays, mais pour la façon spectaculaire avec laquelle ils ont su lutter durant toute la saison pour dominer la ligue de l'Ouest. Même si l'équipe est formée pour une bonne partie de joueurs américains, ces derniers ont partagé également avec leurs camarades canadiens ce bel esprit qui a fait la force du club et qui lui mérite, d'après nous, la première place. En second lieu, nous plaçons les Dunlop de Whitby, champions du monde au hockey amateur, et ambassadeurs bien méritants et bien appréciés de notre sport national. La tâche du Whitby n'était pas facile, mais cette équipe s'est acquitté de son devoir avec beaucoup de succès. En troisième lieu, on ne peut ignorer les Canadiens de Montréal. Vainqueurs des principaux trophées dans la Nationale, l'équipe de Montréal a su se rallier, malgré les blessures, pour remporter la coupe Stanley contre une équipe de Boston décidée à tout.

Déceptions!

Les grandes déceptions de la saison nous viennent de l'Est du pays. Les Royaux de Montréal de la ligue Internationale, après avoir trompé tous les calculs, gagnaient le championnat de leur ligue, les éliminatoires d'après saison, puis se faisaient battre en quatre joutes consécutives par les représentants de l'Association américaine, alors que le contraire aurait dû se produire. Après la magnifique tenue de cette équipe, une défaite si peu glorieuse ne pouvait que mériter aux Royaux le titre de club le plus décevant de la saison. C'est le boxeur George Chuvalo qui reçoit le prix citron pour cette catégorie. Considéré comme un champion, Chuvalo s'est battu comme un amateur, et nous connaissons plusieurs garçons de café qui, dans leurs meilleurs moments, auraient sans doute pu étendre George facilement. Chuvalo est jeune et il se méritera peut-être un jour le titre de meilleur athlète du pays, mais pour l'instant, il se mérite le titre de citron de l'année. Un autre citron pour les Tigres de Hamilton, l'équipe imbattable qui a été bien battue à son propre jeu. C'est un tout petit citron qu'il faut décerner aux Tigres, car la joute pour la coupe Grey fut certainement un des événements marquants de la saison.

Autres exploits!

La première ronde du match Moore-Durelle aura été l'événement sportif le plus excitant de la saison au Canada. Le rude pêcheur du Nouveau-Brunswick ne viendra jamais si près de sa vie de remporter le championnat mondial. Il a laissé dans le coeur de ses partisans et de ceux qui l'ont vu à l'oeuvre un souvenir qui ne s'effacera pas rapidement. Nous croyons aussi que la joute pour la coupe Grey aura été le deuxième événement sportif le plus excitant de l'année! L'attaque foudroyante des Tigres, au début de la rencontre, le retour en arrière des Bombers, la contre-attaque des Tigres et, finalement, la grande victoire des Bombers ont causé aux sportifs des émotions peu recommandables pour les cardiaques. Il faudra sans doute attendre longtemps pour revivre des moments comme ceux de la bataille Moore-Durelle, et ceux de la joute Winnipeg-Hamilton. En troisième lieu, l'exploit du nageur Louis Lourmais lui mérite certainement une mention honorable pour son courage, sa bonne humeur et son endurance.

Et voilà! Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 1959, et le Paradis à la fin de vos jours.

AU POSTE CBWT

Le samedi 3 janvier
Emission pour enfants

L'émission pour enfants sera à l'affiche de 10 h. 30 a.m. à midi. On présentera "Courrier du Roy", "Rivière Perdue" et "Pépinot".

Music Hall

De midi à 1 h. p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette le populaire pianiste américain Erroll Garner, le ténor Jean Paquin, les danseurs Michael et Nancy, la diseuse Thérèse Laporte et un ensemble choral sous la direction de Roland Séguin.

Le dimanche 4 janvier
Au p'tit café

L'émission "Au p'tit café" sera présentée de 1 h. 30 à 2 h. p.m.

En première

La série "En première" présentera, de 2 h. à 3 h. p.m., une oeuvre dramatique de Marcel Pagnol intitulée "Merlusse".

Cette pièce est l'une des oeuvres les plus émouvantes de Pagnol. Les téléspectateurs se rendront compte, en voyant "Merlusse", qu'il a suffi d'une nuit de Noël pour rendre à un pauvre homme sa grandeur et sa dignité.

"Merlusse" mettra en vedette Guy Hoffmann. Celui-ci sera entouré de Camille Ducharme, Jacqueline Deslauriers, Henri Deyglun, Pierre Boucher, Jean-Louis Paris, Jean Dalmain et Edgard Fruitier. Les rôles des collégiens seront tenus par Yvan Bert, Joël Brard, Yvon Lavallée, Gérald Rodriguez, Guy Poueau, André Montmorency, Jean Malavoy et Jean Hérard. Décors: Aras; costumes: Jo Bastin.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

CHAPITRE XI

Raymond de Pomereuc avait gardé la plus grande discrétion sur son mariage; quand quelques jours plus tard, pour la nécessité des apprêts, Juliette, la surveillante de la lingerie, apprit les fiançailles du maître, elle fut violemment émue. Elle savait, pour l'avoir appris de Philippe de Pomereuc, que ce mariage faisait perdre à l'homme qui lui avait promis de l'épouser, ses prétentions à l'héritage de son cousin.

Elle amait Philippe beaucoup pour lui-même. D'être courtisée par lui flattait son amour-propre. Consciente de sa valeur personnelle, même l'estimant un peu trop haut, elle était ambitieuse. Sa position modeste ne la contentait pas. Pourquoi ne serait-elle pas un jour une femme riche et adulée, reine et maîtresse du château où elle était maintenant servante? Avec la passion de sa nature ardente, elle suspendait tout son avenir à cette séduisante perspective.

Et M. de Pomereuc allait prendre une femme, cette petite Rosvellec, gentille sans doute, mais tout de même une insignifiante jeune fille. Mieux valait d'ailleurs que ce fût celle-là, facile à gouverner.

Le meilleur serait d'empêcher le mariage. Comment y arriver? Juliette y réfléchit deux jours, puis, ne voyant aucun moyen, elle s'avisa que Philippe serait plus habile. Elle lui écrivit un court billet.

"Venez. Urgent. Toute à vous. Juliette."

Ne se fiant à personne d'autre, elle alla jeter elle-même son pli à la poste.

Le lendemain, Philippe de Pomereuc, au commencement de l'après-midi, sortait pour aller déjeuner. Il était d'humeur maussade; la veille, comme trop souvent, la chance lui avait été défavorable et il avait perdu au jeu, prolongé tard dans la nuit, une grosse somme. A ce pas-là, les soixante mille francs de son cousin seraient très vite volatilisés.

Quand il passa devant la loge, la concierge lui remit une lettre que le facteur venait d'apporter: la lettre de la lingère. Il l'ouvrit; le pli qui barrait son front se creusa.

"Urgent? Pourquoi urgent, et pourquoi ne s'explique-t-elle pas? Est-ce que le cas la concerne? . . . Ce serait le bouquet . . . mais en somme c'est son affaire plus que la mienne."

Il froissa le billet, l'enfonça dans sa poche . . . et l'y oublia. Sa semaine était trop occupée, chaque jour des courses auxquelles il ne pouvait manquer. Gagner quelques paris, là était la seule chance qui lui restât de rétablir sa position.

Juliette attendit quelques jours une réponse qui ne vint pas. Sa décision fut vite prise de faire elle-même ce qui était en son pouvoir.

Un matin, Gaëlle de Rosvellec la vit arriver au château et se présenter:

— Mademoiselle me pardonnera mon indiscrétion. Après son mariage, elle aura besoin d'une femme de chambre?

— Connaissez-vous quelque jeune personne qui serait à même de remplir l'emploi?

— Si Mademoiselle le permettait, je le solliciterais pour moi-même. Je suis employée au château de Pomereuc, à la surveillance de la lingerie.

— Ce sont des fonctions différentes.

— Je crois pouvoir promettre à Mademoiselle de m'acquitter de son service à sa satisfaction. J'y mettrais tous mes efforts. Et puis-je avouer à Mademoiselle qu'il me plairait beaucoup de connaître la Bretagne.

— Eh bien! dit Gaëlle, séduite par les bonnes manières de la solliciteuse et aussi par son caractère avenant, c'est chose entendue.

Des visites fréquentes à Rosvellec qui suivirent, Juliette ne tira aucun profit pour ses ambitions personnelles.

La veille du mariage, elle écrivit à celui qu'intérieurement elle appelait son fiancé une lettre cette fois fort claire. Pourquoi Philippe n'avait-il pas répondu à son premier appel? Maintenant, c'est l'irrémédiable. Demain, leurs espoirs seraient fauchés.

Cette fois, l'héritier frustré ne fit pas la sourde oreille. Il fallait agir, agir vite . . . faire n'importe quoi, créer un obstacle.

Demain! On était au soir, juste le temps de prendre l'express de nuit. Il ne lui restait que quelques heures pour trouver un moyen.

Quand il descendit du train à la gare locale, son imagination, pourtant fertile, ne lui avait rien fourni.

Dès le matin, il avait vu Juliette; après un bref échange de caresses suivi tout de suite de violents reproches de part et d'autre, il avait approuvé sa décision de suivre la jeune mariée. Il serait bon de garder l'oeil sur elle. Qui sait ce qui pouvait advenir?

— Si nous n'agissons pas, avait-il dit, je deviendrai fou. Ce maudit Raymond me vole . . . et je n'ai même plus la compensation de souhaiter sa mort. Il ne faut pas qu'il parte le premier.

Ce fut de loin, en se cachant, qu'il assista à la cérémonie qui lui était plus pénible que la mort.

— Je vous reverrai ce soir? avait demandé la jeune fille.

— Oui, j'attendrai derrière le puits, je sifflerai.

Elle connaissait le coup de sifflet.

Ils s'étaient rejoints quand Firmin, porteur de la lettre du châtelain, passa à quelques pas d'eux.

— Il est chargé d'un message, dit Philippe dont l'oeil était prompt. Il nous est utile de savoir ce qui se passe . . . Parle à ce valet.

Juliette rejoignit Firmin, celui-ci ne fit aucune difficulté de raconter qu'il allait porter une lettre à Rosvellec.

— A Rosvellec? Cela se trouve bien pour vous, je me rends moi-même au château, je peux vous décharger de la course.

— C'est que je dois remettre la lettre à la mariée elle-même, à personne d'autre, et rapporter la réponse.

— Rien de plus simple, vous pouvez compter que la commission sera bien faite, et c'est à vous que je donnerai la réponse à remettre à M. de Pomereuc.

La bonne chère, les vins généreux avaient appesanti le valet, et le coup de sonnette l'avait appelé au moment de la seconde tournée de café. Content d'être quitte à bon compte de la corvée, il retourna à l'office.

— Qu'est-ce que c'est? demanda Philippe qui, à deux pas, avait suivi la négociation.

— Une lettre pour la jeune mariée.

— Donne que je la lise.

— Ah! non.

— Il est important que nous sachions . . .

— Ce mot ne nous apprendrait pas grand-chose. Et puis, ouvrir les lettres, c'est malhonnête.

Philippe haussa les épaules, voulut lui arracher le pli. Juliette tint bon. Son amoureux se fâcha, lutta. Ce fut la lettre qui paya les frais de la dispute; elle fut en morceaux.

Même ces morceaux, Philippe voulut les rassembler. Plus alerte, Juliette les prit à terre, les déchira en menus fragments. Le vilain l'eût frappée si une soudaine pensée ne l'eût retenu. Cette fille pouvait encore lui être utile.

Une demi-heure plus tard, Firmin entrait chez son maître, les mains vides.

— Eh bien! Firmin?

— Il n'y a pas de réponse, Monsieur.

— Pas de réponse? Tu as bien remis ma lettre à Mme de Pomereuc?

— La lettre a été bien remise, Monsieur. Et la jeune madame a dit: "Dites à M. de Pomereuc qu'il n'y a pas de réponse."

Brandon tenait les yeux sur son ami. Celui-ci supportait le coup héroïquement.

— Ne me parle pas, dit-il. Tu vois, j'avais raison, et tu te trompais. Elle ne m'aime pas. Elle s'en tient au marché conclu, je ne puis la blâmer. Nous partons ce soir, Brandon. Dans une heure.

— Non, non, il faut que tu la voies toi-même.

— Que je la contraigne? As-tu perdu le sens de l'honneur?

CHAPITRE XII

Dans la voiture qui les ramenait à Rosvellec, le père et la fille échangèrent à peine quelques paroles. Gaëlle était encore tout étourdie, toute bouleversée de la formalité à laquelle elle venait de se prêter; le marquis, non moins troublé, se demandait maintenant avec angoisse, même avec remords, s'il avait bien agi d'avoir placé sa fille, une enfant de moins de vingt ans, dans une situation aussi anormale. Il était tenté de lui demander pardon d'avoir cédé peut-être à un sentiment égoïste; il aimait trop la maison de ses ancêtres; il avait cru que ni lui ni Gaëlle ne pourraient vivre ailleurs. Il lui fallut reprendre le raisonnement qui l'avait aveuglé, se répéter qu'il ne s'agissait que d'un peu de temps. Dans quelques mois au plus, Gaëlle se retrouverait, encore jeune fille, riche, dans la situation la plus enviable. La vie s'ouvrirait radieuse devant elle.

En descendant de voiture, il l'embrassa avec une tendresse passionnée qui aurait voulu lui exprimer tout ce qui lui chavirait le coeur.

Pourtant, Gaëlle le quitta promptement et monta dans sa chambre. Elle avait fait bon visage; maintenant, elle éprouvait le besoin impérieux d'être seule. Tout était consommé, son père paraissait heureux, elle saurait jusqu'au bout lui cacher sa propre souffrance. Ce ne serait qu'en secret qu'elle verserait des larmes.

Ah! s'il avait voulu, Raymond, s'il avait compris! Mais non, même à cette dernière minute où il lui avait baisé la main, il était resté courtois . . . et indifférent.

"Ah! Raymond! Raymond!"

Le nom, malgré elle, s'échappait de ses lèvres. C'était une douceur et une torture.

On frappa à sa porte.

C'était Perrine.

— Ma mignonne, je peux bien t'appeler comme je te disais autrefois, puisque nous ne sommes pas devant le monde et que tout à l'heure tu vas me laisser seule, je suis venue te dire au revoir, te dire, ma petite fille chérie, tout ce qu'il y a dans mon coeur pour toi que j'ai élevée. J'ai fait de mon mieux quand tu étais une petite orpheline pour remplacer ta mère, tu étais l'enfant que moi je n'ai pas eue. Heureusement, tu nous reviendras bientôt. Rosvellec et Pomereuc sont si près, je te reverrai tous les jours.

La brave femme ne se doutait pas des conditions bizarres du mariage de Gaëlle. Elle en eût été horrifiée et se serait révoltée.

— Ma bonne Perrine, tu sais bien quelle est aussi mon affection pour toi, tu as toujours été si bonne.

Et comprenant soudain qu'elle s'était laissée choyer sans se demander ce qu'avait été dans le passé la vie personnelle de celle qui sans cesse s'occupait d'elle, elle demanda:

— Ma bonne Perrine, as-tu été heureuse autrefois?

— C'est selon, ma petite. J'avais comme toi vingt ans quand Jacques m'a prise pour femme. Ah! il m'aimait bien, mon Jacques, et moi je l'aimais de toutes mes forces. Jamais entre nous une dispute; ce qu'il voulait, je le voulais aussi, et lui non plus n'est jamais allé contre ma volonté. Ah! oui, nous nous aimions, nous étions heureux. Un soir, nous n'étions mariés que depuis deux ans, il a pris froid dans les bois, le froid de la mort. Pendant quatorze mois, il a traîné, quatorze mois pendant lesquels je l'ai soigné nuit et jour; le médecin aussi le soignait, mais il était condamné, et nous n'avons rien pu. Eh bien! crois-moi, fillette, j'étais bien peinée de le voir souffrir, mais heureuse quand même de lui montrer tous les jours que rien dans mon coeur n'était changé. Et aujourd'hui encore, c'est une joie de me répéter: "J'ai adouci ses souffrances, j'ai embelli ses derniers jours."

Gaëlle se jeta au cou de la vieille femme.

"J'ai adouci ses souffrances, j'ai embelli ses derniers jours."

Elle se répétait les mots, ils la pénétraient. Et soudain exaltée, elle jeta tout haut:

— J'adoucirai ses souffrances, j'embellirai ses derniers jours.

(A suivre)

Favori de la famille

Si délicieux, et si facile à faire! Pour d'excellents résultats quand vous cuisez à la maison, fiez-vous à la Levure Sèche Active Fleischmann qui lève vite.

Pain de Seigle

1. Mesurez dans un bol
⅔ tasse eau tiède
Ajoutez, en brassant,
1 c. à table sucre granulé
Saupoudrez-y le contenu de
3 enveloppes de Levure Sèche Active Fleischmann
Laissez reposer 10 minutes, PUIS brassez bien.

2. Dans le mélange de levure, ajoutez en brassant,
½ tasse eau chaude
2 c. à table shortening ramolli
½ tasse mélasse
1 c. à table sel
2 c. à thé graines de carvi, si désiré
Ajoutez, en brassant,
2 tasses farine de seigle (pâle ou foncée) tamisée une fois.
et battez jusqu'à ce que lisse. Faites entrer
2½ tasses (environ) farine tout-usage tamisée une fois
pour obtenir une pâte dure.

3. Transférez sur une planche peu farinée et pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et badigeonnez de shortening fondu. Couvrez. Laissez lever à la chaleur, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume—environ 1¼ heure.

4. Dégonflez la pâte et divisez-la en 2 moitiés. Façonnez en pain chaque moitié. Posez les pains, bien espacés, sur une plaque saupoudrée de farine de maïs. Couvrez d'un linge humide. Laissez lever au double du volume—environ 1 heure. Badigeonnez chaque pain d'un peu d'eau froide. Cuisez au four chaud, 450°, 10 min., puis baissez le four à 350° (modéré) et cuisez 20 à 25 min. de plus, ou jusqu'à ce que les pains rendent un son creux lorsque frappés avec la jointure. Rendement: 2 pains.



Ne requiert pas de réfrigération

LES ROIS MAGES

Les Rois Mages? L'Evangile ne donne guère de détails précis sur eux. Elle relate que des mages d'Orient virent une étoile et se mirent en route pour aller adorer le Roi des Juifs dont l'étoile annonçait la naissance. Puis, arrivés à Bethléem, l'étoile les dirigea vers l'étable où étant entrés, ils offrirent comme présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Avertis en songe de ne pas revenir vers Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

Il n'y a rien de plus que ce texte dans les saints Evangiles. Aussi le champ devenait-il ouvert à toutes les conjectures, aux hypothèses les plus variées. A travers les siècles, ces hommes extraordinaires, qu'on désignait comme rois de pays lointains ou grands savants, suscitèrent des légendes et donnèrent inlassablement à la poésie un thème inépuisable pour les récits d'imagination et les beaux contes mystiques.

Le voyage des Mages aurait duré dix jours, du 25 décembre au 6 janvier; ce fait semble être accepté comme authentique. S'ils venaient des Indes, le voyage certes a été rapide, mais il est reconnu que les Mages ne prirent aucun repos, ni aucune nourriture en cours de route, et qu'ils n'en éprouvèrent jamais le besoin. Ils avaient remarqué cette étoile, qui soudainement était apparue dans l'immensité des cieux; astronomes qu'ils étaient, tout de suite ils avaient conclu qu'elle était la mystérieuse étoile annoncée par les prophètes.

Ils suivirent donc l'étoile qui leur était d'autant plus attirante qu'elle ressemblait à un enfant; ils la suivirent jusqu'au moment où, disent les légendes, elle disparut dans un puits où la Vierge allait puiser de l'eau. Plus tard, des milliers de pèlerins iront à ce puits mystérieux et Grégoire de Tours écrira comme le relate la Légende Dorée:

"Quand les fidèles approchent et se penchent sur la bouche du puits on leur couvre la tête d'un linge. Alors celui qui est digne de voir aperçoit l'étoile se promener à fleur de l'eau, d'une paroi à l'autre du puits, selon le mouvement dont les astres accomplissent leur cours céleste. Mais la merveille ne se montre qu'à ceux qui ont le coeur pur."

Les Mages, on connaît leurs noms: Melchior, Balthazar et Gaspard. Le premier, c'est Melchior, vénérable vieillard, chargé d'années, très sage dans ses paroles, très sincère dans ses intentions. Il offre de l'or, symbole de la royauté. La légende souligne que l'or qu'il offrit à Jésus avait été frappé par le père d'Abraham; Joseph qui l'aurait eu plus tard, l'aurait remis à la reine de Saba en échange de parfums pour embaumer le corps de Jacob, et la reine de Saba, à son tour, en aurait fait présent au grand roi Salomon.

Gaspard, le second des Mages, est un jeune homme aux joues fraîches de jeunesse, imberbe, les cheveux blonds, rempli d'enthousiasme, débordant de vie. Il présente l'encens et reconnaît ainsi que cet enfant est Dieu.

Le troisième Mage est Balthazar, qui a quarante ans, très digne d'apparence, très sage dans ses pensées, grand coeur. Il offre la myrrhe, symbole que l'enfant devait mourir.

La Légende Dorée rapporte que Marie remit aux Mages un des langes de l'Enfant-Jésus. Revenus dans leur pays, les Mages racontèrent ce qu'ils avaient vu, et de toutes parts on douta de la véracité de leur récit. Ce lange qu'ils montraient, personne ne voulut croire qu'il pût appartenir à un enfant qui était le Fils de Dieu. Or, un jour, les Mages convoquèrent une grande réunion, sur la place publique, au cours de laquelle ils parièrent que les livres les plus saints du pays seraient dévorés par les flammes d'un bûcher qu'on élèverait, et que le lange, jeté dans le brasier, serait épargné par les flammes. Cet événement attira une foule énorme. Les livres sacrés furent détruits par les flammes dès qu'on les y jeta: le lange divin s'éleva au-dessus du brasier, s'y tint suspendu, et retomba intact sur les cendres quand elles furent éteintes.

Le voyage de retour dura deux années entières, car ils n'avaient plus les privilèges miraculeux attachés au voyage de l'aller. D'ailleurs, ils avaient dû allonger leur chemin, comme on le verra plus loin, en cours de route, ils racontèrent longuement ce qu'ils avaient vu. Ils parvinrent donc aux Indes, mais ici se pose une interrogation.

Plusieurs historiens sont d'avis que les Rois Mages ne venaient pas tous du même pays, mais qu'ils représentèrent probablement les trois parties du globe alors habitées: les Indes, l'Afrique et les territoires que comprennent aujourd'hui l'Italie, la Grèce et les contrées avoisinantes, et que tous trois avaient vu l'étoile dans leur pays respectif et se seraient rencontrés sur les rives du Jourdain. D'autres enfin soutiennent qu'ils venaient tous des Indes et qu'ils se connaissaient l'un l'autre.

• • •

Il est un fait indéniable: de retour dans leur pays ils brisèrent les idoles de Myrta, dieu des Hindous, dieu redoutable et puissant. C'est saint Thomas, apôtre des Indes, qui les baptisa plus tard; tous trois devinrent évêques et firent des milliers et des milliers de convertis. Ils moururent tous les trois à six jours d'intervalle, entre le 1er et le 12 janvier de l'année 70. A la Noël de 69, ils furent tous trois avertis qu'ils mourraient sous peu, et dès lors ils se préparèrent à la mort. Le 1er de l'an 70, Melchior s'éteignit, il avait 130 ans. Le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, alors qu'il célébrait le saint sacrifice de la messe, Balthazar, qui avait 109 ans, fut tué par la lance d'un païen, et, six jours plus tard, Gaspard, alors âgé de 90 ans, décédait à son tour. Tous trois furent placés dans le même tombeau.

Selon les époques, les Mages ont été représentés de multiples façons. Les uns virent en eux des guerriers et les montrèrent avec des armures, des épées, des caravanes de soldats et de cavaliers; les autres, comme des rois aux habits richement taillés, cousus de pierres précieuses, d'autres, comme de simples pèlerins, très savants et voulant savoir la vérité. C'est cette dernière suggestion qui semble la plus plausible. Les Rois Mages, dit l'histoire, possédaient la science mystérieuse qui, à cette époque n'était l'apanage que d'un groupe fort minime. Les savants étaient craints à cette époque. Les astronomes étaient d'ailleurs considérés comme des dieux, car, lisant dans les astres, ils pouvaient prédire l'avenir ou conjurer les mauvais effets du sort. Les Rois s'entouraient d'astronomes; jamais un guerrier n'allait en guerre sans les avoir considérés. Nous avons là la preuve que les Mages, de retour dans leur pays, purent, non seulement raconter ce qu'ils avaient vu, mais encore affirmer que le Fils de Dieu était né, sans pour cela être persécutés, précisément parce que la population les craignait.

• • •

D'ailleurs, Hérode les reçoit dans son palais. S'ils n'avaient été que de simples individus, Hérode ne se fût pas donné la peine de les prier de s'informer de cet enfant; Hérode est effrayé, parce que, à l'instar des autres rois, il craint les augures des astres. Les Mages retournent dans leur pays par un autre chemin (ce qui irrite Hérode: à ce moment il comprend que ces hommes savent le grand secret et qu'il n'en saura peut-être jamais rien. La Légende Dorée rapporte que les Mages prirent un navire, ils gagnèrent vraisemblablement l'Egypte, parce qu'on découvre dans l'histoire les traces de leur passage dans ce pays d'Afrique: Hérode, après avoir ordonné le massacre des saints Innocents, fut sommé par César de lui expliquer les motifs de son acte criminel; comme il passait à Tarse, il apprit que les Mages y avaient pris un bateau. Hérode, irrité de nouveau, ordonna d'incendier la flotte qui s'y trouvait, rendant vraie la parole biblique: "Il brûlera les nefs de Tarse en son courroux."

• • •

Le texte évangélique en dit bien peu long sur les Rois Mages. Ils moururent en saints, après avoir été longtemps évêques. Ils avaient fait un long voyage pour connaître la vérité, sur la foi de cette étoile subitement apparue dans le firmament, et ils trouvèrent le roi du Monde qu'ils ne devaient jamais cesser de servir par la suite. Quelles ont été les péripéties de leur voyage, quels étaient leurs costumes, cela nous est bien indifférent. Ils nous ont cependant donné une grande leçon de foi. Le thème peut donner à toutes les légendes des variantes infinies, mais toujours, avec les Mages, on restera ému devant cette crèche où un enfant vient de naître, et devant cette étoile qui, pour cet enfant seul, prit subitement place dans l'immensité des cieux.

Lionel BERTRAND.
(La Voix des Mille-Isles)

La création artistique nécessaire

L'une des phases les plus importantes dans le développement de l'enfant est l'apprentissage de la création et de l'expression de soi. Il est donc, non seulement sage, mais nécessaire de la part des parents d'aider le petit à développer un talent artistique quelconque, qui lui ouvrira un vaste horizon plus tard, qu'il se fasse une carrière dans les sciences, les affaires ou les arts proprement dits.

Déjà à trois ans, l'enfant sera émerveillé de tenir entre ses doigts malhabiles un crayon ou un pinceau trempé dans la gouache. Il vous fera des paysages invraisemblables, qu'il prendra grand soin de vous expliquer par la suite. C'est ainsi qu'il s'exprime.

Le découpage et le collage sont une autre forme de l'expression créatrice chez l'enfant. Des cartons, des papiers de différentes couleurs, des ciseaux à bouts ronds, de la colle . . . . et un bon tablier, et votre petit passera des heures à créer. Le feutre et les vieux boutons sont également un moyen d'expression, quand ils servent à créer de jolies choses.. Et les plus belles "oeuvres" de votre "artiste" peuvent être encadrées et exposées à la place d'honneur! L'enfant sera très fier de lui, sentira combien il participe à la vie familiale, en aidant à la décoration du foyer. Et qu'y a-t-il de plus charmant que le travail naïf d'un enfant? N'ayez aucune crainte que vos visiteurs rient de cette idée, en voyant les oeuvres de votre petit sur le mur du salon; ils seront au contraire charmés.

Dessin, peinture, découpage sont des façons excellentes et irremplaçables pour un enfant de se projeter au dehors de lui-même. Les petits caractères renfermés, sombres, solitaires y trouveront une occasion unique de s'épanouir librement, sans contrainte.

Les oeuvres enfantines pourront aussi décorer d'une façon adorable la chambre d'enfant. Ce qui fera de leur petit monde un univers non seulement à eux mais aussi d'eux.

Donnez à vos plus jeunes l'occasion de créer, en leur offrant quelques-uns des moyens d'expression mentionnés plus haut.

De grands talents se révéleront peut-être au sein de votre famille! Sait-on jamais! Les grands artistes commençaient déjà à crayonner quand ils étaient tout petits.

Le gâteau des Rois

Ils sont là, frères, soeurs, et cousins, et cousines,
Petits voisins avec les petites voisines,
Rieurs et babillards, tapageurs, triomphants!
Oh! les moments bénis que ces fêtes d'enfants!
Je serai roi! dit Paul. — Et moi, je serai reine!
Dit Louise — Attendez, c'est moi la souveraine,
S'écrie Héva, j'aurai des tas de bijoux d'or!

— Moi, dit Joseph, j'aurai tout plein le corridor
De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche;
C'est moi le roi! j'aurai des bonbons plein ma poche!
Non! non! — Si! si! Les voix se taisent, tout à coup;
On venait de frapper, et debout,
Au dehors, un enfant apparaissait dans l'ombre,
Grelottant et tendant la main dans la nuit sombre.

Cette apparition ne dura qu'un instant.
— Allons! cria le père, à table, on vous attend!
Il ne faut pas laisser froidir ces bonnes choses!
Et tous ces blonds minois et ces figures roses,
Fous de joie, et d'un même objet préoccupés,
Autour du gai festin furent bientôt groupés.
On avait fait des plats l'inspection sommaire
Lorsque, tout étonnée: — Hein! voyons, dit la mère,

Qu'a-t-on fait du gâteau des Rois? Tout aussitôt,
Chacun de s'écrier: — Où donc est le gâteau?
— Mais je viens de le mettre ici, répond la bonne.
— Plus de gâteau! reprend le père; elle est bien bonne!
Qu'est-il donc devenu? quelqu'un l'aurait-il pris?
Et les petits enfants protestent, tout surpris.
Seule, Jeanne, en son coin, semblait, toute confuse,
Vouloir se dérober ou chercher une excuse.

— Toi, Jeanne? Et la petite avoue en bégayant:
"Je l'ai donné tantôt au petit mendiant."
Et le papa charmé que l'aveu rassérène:
— Viens m'embrasser, dit-il, Jeanne, c'est toi la reine! . . .

Louis FRECHETTE.



Q. — Nous avons reçu les résultats de nos examens de Noël et j'en suis très désappointée. J'ai pourtant essayé d'étudier sérieusement, mais je dois vous avouer que certains sujets ne m'intéressent pas du tout et que j'ai beaucoup de peine à les apprendre. Auriez-vous un conseil à me donner afin que j'obtienne un plus grand succès à Pâques, car je voudrais remonter ma moyenne et faire une bonne année? Merci.

TREIZE ANS.

R. — Je comprends très bien votre problème, ma chère petite amie, car j'ai eu la même épreuve à votre âge, comme tant d'autres d'ailleurs. Je vous félicite de vouloir faire mieux et de chercher à apprendre à mieux étudier. Certains sujets nous attirent plus que d'autres, et nous trouvons ces derniers très difficiles, inutiles, etc. Pourtant, si vous cessiez de vouloir les apprendre par coeur, page après page, et que vous vous astreigniez à chercher les choses intéressantes qu'ils contiennent, vous verriez que vous apprendriez mieux. Vos manuels scolaires cachent sous leur sévérité, toutes les merveilles du monde: la grammaire, si aride parfois, nous révèle graduellement le secret du monde des mots, avec lesquels nous échangeons nos pensées. En nous y intéressant, nous apprenons la musique de la langue et arrivons à composer de très beaux morceaux. Vous vous attaquez sans doute à vos livres avec cette attitude: "Bon, puisqu'il le faut, allons-y". Il faudrait plutôt vous dire: "Quelles sont les nouvelles choses que je vais apprendre ce soir?". Puis, lisez tout le chapitre et comparez avec ce que vous avez appris déjà. Ensuite, étudiez la leçon du jour. Je crois que, de cette façon, vous obtiendrez de bons résultats, et surtout, vous vous intéresserez à votre travail et viendrez à l'aimer. Vos bonnes remarques m'ont vivement touchée et j'espère sincèrement vous avoir été utile.

• • •

Q. — Nous sommes allés chez mes beaux-parents à Noël. Toute la famille y était réunie et lors du dépouillement de l'arbre tous ont reçu des petits cadeaux, sauf mon mari, nos enfants et moi. Nous fûmes blessés et nos enfants qui sont assez jeunes encore en ont pleuré. Nous n'arrivons pas à comprendre un tel geste. Mes beaux-parents n'offrirent aucune explication. Je dois vous avouer que cette belle fête fut complètement gâtée pour nous et que j'hésiterai certainement avant de m'exposer à un tel affront l'an prochain. Mon mari n'en revient pas et il m'assure qu'il ira au fond de l'affaire à la première occasion et que nous resterons bel et bien à la maison au prochain Noël. Ses parents ont les moyens de faire des petits cadeaux à tous. Votre opinion, s'il vous plaît? — PERPLEXE.

R. — Je dois vous avouer que je suis aussi perplexe que vous. Si vous étiez brouillés avec vos beaux-parents, ils auraient pu éviter de vous inviter à cette fête de famille, et envoyer simplement des petits cadeaux à vos enfants, plutôt que de leur causer tant de chagrin à Noël. Ils ont certainement fait preuve d'un grand manque de délicatesse. On donne des cadeaux à tous, surtout à tous les enfants, ou bien on n'en donne pas du tout. Votre mari ferait bien d'avoir une explication très calme avec ses parents, il me semble, alors vous sauriez exactement pourquoi ils ont agi ainsi. Ils sont sans doute âgés et vous devez avoir de l'indulgence envers eux, mais il serait mieux de tirer la chose au clair. Attendez à l'année prochaine avant de faire vos décisions pour Noël. Vous aurez peut-être un bon nombre de raisons de les changer d'ici là.

LOUISE.



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 628
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Essence de café

L'essence de café parfume très bien les crèmes anglaises et les crèmes au beurre; elle est d'un emploi plus facile et même plus pratique que du café très fort. L'essence de café se trouve facilement dans le commerce. Cependant, il faut éviter de verser l'essence de café dans la crème chaude: il est préférable d'attendre que votre crème soit cuite et légèrement refroidie avant de l'introduire. Ainsi, vous ne risquerez pas de la faire tourner.



La soirée tire à sa fin. Le moment est venu de trinquer une dernière fois ensemble. Apportez au salon une grande cafetière de café fort et chaud et servez-en copieusement à la ronde. C'est le meilleur gage de sécurité qu'une hôtesse puisse offrir à ses invités au terme d'une réception.

Pour le gâteau des Rois

Toute la famille est réunie au soir de l'Epiphanie. L'excitation est grande parmi les enfants. Déjà, un peu partout, flotte une bonne odeur de pâtisserie, à laquelle les nez fins des petits ne se trompent pas. Qui sera Roi? Quelle Reine choisira-t-il? Voici une excellente recette pour le gâteau des Rois.

Gâteau léger à l'orange

- 1⅛ tasse de farine à gâteau tamisée
- ¾ tasse de sucre fin
- 1½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ¼ tasse d'huile à salade
- 2 jaunes d'oeufs non battus
- 1 c. à soupe de zeste d'orange râpé
- ¼ tasse de jus d'orange
- 2 c. à soupe d'eau
- ½ tasse de blancs d'oeufs (3 ou 4)
- ¼ c. à thé de crème de tartre

Méthode

Chauffez préalablement le four à 325 degrés.

Tamisez les ingrédients secs dans un bol à mélange et faites un creux au centre. Ajoutez l'huile, les jaunes d'oeufs, le zeste, le jus et l'eau. Battez le mélange avec une cuiller jusqu'à consistance lisse. Mettez les blancs d'oeufs dans un autre bol et saupoudrez dessus la crème de tartre. Battez-les jusqu'à ce qu'ils forment des pics fermes. (Ils devraient être plus fermes que pour le gâteau des Anges et la Meringue.)

Battez suffisamment

Ajoutez graduellement le mélange de jaunes d'oeufs aux blancs d'oeufs, en incorporant délicatement après chaque addition. Ne battez pas. Versez la pâte dans un moule en couronne de 8½" de large par 3½" de profondeur. Faites cuire de 55 à 60 minutes dans le four préalablement chauffé. Retirez du four et retournez sur un grill à gâteaux. Les bords peuvent être supportés par deux autres moules à gâteaux. Laissez ainsi jusqu'à ce que le gâteau soit froid, et détachez-le avec un couteau. Secouez doucement le moule pour le faire tomber.

Ce gâteau peut être cuit de 30 à 35 minutes, à 350 degrés, dans un moule non graissé, de 8" x 8" x 2".

Glacez-le, comme vous le désirez, ou servez-le avec de la crème fouettée et des petits fruits.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 38

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Homme expérimenté pour travail quotidien d'une ferme pendant l'hiver. Commencerait début janvier. Salaire raisonnable. S'adresser à Boite 6, Fannystelle, téléphone: Elm Creek 306-5. 38-637-38P.

A LOUER — Norwood, rue Claremont. Chambre meublée pour jeune fille. Signalez: GLobe 3-1275 après 6 h. 38-635-38C.

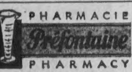
A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée propre, tranquille. Facilités de cuisine: armoires, évier, "rangette" Blanchissage gratuit. Près autobus. Possession immédiate. Pour dames ou demoiselles qui travaillent. $30. Signalez: CHapel 7-3221. 37-627-38C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances, S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

ROVATZOS FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais


Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente 1959 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95
Une paire de bas de nylon donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrove, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 36-624-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Signalez: CHapel 7-1773 après 5 h. 36-622-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, Maison: 5 pièces. Téléphone: CEdar 3-5882. 37-628-39C.

A VENDRE — à 35 milles au sud de Winnipeg, 2 milles de la route 75, et 1 mille du village et de l'école. 138 acres dont 130 en culture. Avec maison, bâtiments et machineries. Aussi, 7 à 8 cordes de bois coupé en longueur. S'adresser à Laurent Hébert, Silver Plains, Man. 38-636-38P.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F.

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepeneurs en électricité

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Barkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Voyagez par TRAIN et Epargnez!
15-16-17 janvier, limite de retour 25 jours

PRIX RÉDUITS EN VOITURES ORDINAIRES

de Winnipeg à	en voitures ordinaires — Billet aller-retour	Vous épargnez	*en dortoirs touristes — Billet aller-retour	Vous épargnez
Toronto	$42.10	$26.75	$47.85	$21.00
Ottawa	$47.65	$30.30	$54.15	$23.80
Montréal	$51.95	$33.00	$59.00	$25.95

*sur paiement du tarif pour le lit

Réductions semblables pour certains autres endroits en Ontario et Québec.
Consultez votre agent du Canadien Pacifique afin d'obtenir plus amples détails.
Privilèges ordinaires pour l'enregistrement des bagages.
Pacifique Canadien
La plus grande organisation de voyage au monde

Avis

Dispense accordée

Les ordinaires de l'archidiocèse de Winnipeg et de l'archidiocèse de St-Boniface ont annoncé mercredi matin une dispense de la loi d'abstinence, le vendredi 2 janvier.

Avis au bingophiles

La partie de bingo organisée par le club "Lions" de Riverside, Manitoba, reprendra la semaine prochaine par la publication de quelques nouveaux numéros le 9 janvier. Bonne chance à tous ceux qui se sont déjà procurés des cartes de bingo! Avis à ceux qui désirent encore prendre part et gagner $2,000 tout en aidant les mouvements manitobains pour le Coeur, le Cancer et l'Hygiène mentale: il reste quelques cartes disponibles aux pharmacies Paquin et Préfontaine à St-Boniface.

Au Sacré-Coeur

Souper annuel

Le souper paroissial a été fixé au samedi 10 janvier. Il aura lieu sous les auspices des Dames de Ste-Anne qui vous invitent à venir nombreux rencontrer vos amis.

Le souper, qui commencera à 6 h. 30, sera suivi d'une soirée de réjouissances très agréable pour tous.

Nous vous demandons de bien vouloir retenir vos billets dès maintenant afin que les dames puissent commander un nombre suffisant de couverts. Adressez-vous à Mme N. Pelland, présidente (Tél.: SPruce 4-2393), ou à Mme J. Carignan, secrétaire (Tél.: SPruce 4-8549). Prix du billet: Adultes, $1.75; Enfants, 85c.

Bienvenue à tous.

LA SECRETAIRE.

Décès

Mme M.-A. St-Laurent

Mme Marie-Anne St-Laurent, de 281, avenue River, Winnipeg, est décédée à sa résidence, le samedi 27 décembre 1958, à l'âge de 48 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, William: un fils, Léo; deux frères, Amédée et Adélard Carrière; deux soeurs, Mmes P. Forest et H. Wilson.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Coutu le lundi 29 décembre à 8 h. p.m. Celles-ci furent suivies de prières spéciales par un contingent du Cercle St-Boniface des Filles d'Isabelle dont la défunte faisait partie.

Le service fut célébré en l'église du Sacré-Coeur, le mardi 30 décembre, à 10 h. a.m. Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, officia, assisté des RR. PP. Lomer Laplante, O.M.I., et Albert Lafrenière, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. J.-P. Escaravage, J.-E. Audet, E. Girard, C. Courchaine, J. Castelane et L. Lawrence. L'enterrement se fit au cimetière Green Acres Memorial Gardens. La maison Coutu avait charge des funérailles.

Remerciements

Les familles St-Laurent et Carrière remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Le mariage n'est pas une maladie, dit M. Duplessis

QUEBEC — Le premier ministre Duplessis a déclaré, en badinant, devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative, qu'il ne considérait point le mariage comme une "maladie".

Cette remarque du premier ministre a été provoquée par une clause du bill de la Commission scolaire de Sillery, en banlieue de Québec, qui demandait la permission de "résilier, en tout temps, l'engagement d'une institutrice, qui contractera mariage après son engagement".

En réalité, la commission avait déjà décidé d'elle-même de biffer cette clause du bill et de la remplacer par un amendement stipulant que la Commission aurait le pouvoir d'engager des instituteurs à temps partiel, au cas où certains instituteurs ou institutrices deviendraient malades, durant l'année académique. Mais la clause originale apparaissait quand même dans le texte imprimé du bill.

C'est alors que M. Duplessis a souligné, en souriant, que le mariage n'est pas une maladie. "N'est-ce pas aussi votre opinion", a-t-il demandé à l'avocat de la Commission scolaire, Me Roger Gosselin. "Certainement", a répliqué ce dernier.

VATICAN — Le pape Jean XXIII a mis en garde un groupe de pèlerins contre la langue "organe situé entre le nez et les joues et dont on se sert quelquefois sans rime ni raison".

"Retenez votre langue", a-t-il ajouté devant les 7,000 pèlerins qu'il a reçus en audience au Vatican.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023 Rés.: GLobe 2-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
ou
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Plusieurs, paraît-il, se sont délectés à Noël dans la lecture des contes composés par des élèves de l'Académie St-Joseph de St-Boniface et publiés dans le journal du 19 décembre dernier. Les élèves de l'Académie avaient en plus préparé une crèche "aux personnages vivants" dans la salle Académique et l'on voit ci-dessus la photo parue dans le Winnipeg Free Press.

Pièce télévisée au sujet des Jésuites du Paraguay

Mardi soir dernier, le réseau anglais de Radio-Canada a présenté une puissante pièce au sujet du rôle qu'ont joué les Jésuites dans la civilisation des indigènes du Paraguay, moyennant le plan des "Réductions". La pièce, qui exerçait les talents d'acteurs les plus compétents, était de nature à susciter de la controverse par certains excès de sensibilité et surtout par certaines expressions de doctrines.

Le fond de la question était sans doute le rôle que l'Eglise peut jouer pour assurer le bien-être humain, dans le but de favoriser la conversion au Christ et de faciliter la pratique des vertus chrétiennes. Question très complexe, à laquelle l'auteur de la pièce donna une réponse trop peu nuancée.

Les "Réductions", genre de vie commune, un peu comme celle des premiers chrétiens, ont été établies par les Jésuites, en dépendance de l'autorité royale, après que les efforts missionnaires de l'Eglise s'étaient avérés infructueux pendant un siècle.

Ces colonies, asiles de paix et d'industrie, étaient aussi des centres de vie chrétienne intense, ce que la pièce ne mit pas suffisamment en relief. Elles étaient en outre visitées régulièrement et officiellement par les évêques des lieux, qui avaient d'ailleurs délégué beaucoup de pouvoirs aux missionnaires.

L'obéissance religieuse des Jésuites est assez compréhensive comme vertu, mais comme voeu, elle n'est pas inhumaine, ni secrète, ni exclusive de l'autorité en ce qui concerne le ministère.



L'épiscopat du Canada a désigné la fête des Rois, 6 janvier, comme jour de l'immigration et des missions d'Afrique. Le premier motif est relié à la fuite en Egypte de la Sainte Famille, problème de déplacement qui de nos jours a atteint des proportions énormes. Le second se réfère plutôt à la venue des Rois Mages, et à la première manifestation du Fils de Dieu aux gentils.

Ex-avocat ordonné prêtre à 78 ans

RIO DE JANEIRO — Un ancien avocat de Rio a été ordonné prêtre à l'âge de 78 ans. Le nouveau prêtre, José Bernardo Martins Castillo, qui est veuf, a quatre filles, 20 petits-fils et 14 arrière-petits-fils. Grâce à une autorisation spéciale du Vatican, il avait pu recevoir une instruction accélérée en théologie.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Souhaits

Ecrivant ces lignes en 1958, qu'il nous soit permis de vous faire à tous, Frères Chevaliers, nos souhaits pour une bonne, heureuse et sainte année en 1959. En lisant ceci, ce 2 janvier, chacun de nous en particulier peut faire un petit retour sur l'année qui vient de s'écouler. En cet antichambre du ciel, avons-nous avancé ou reculé en 1958? Le bilan semble-t-il à notre goût?

Résolutions

Nous pourrons donc en 1959 utiliser ce précieux petit temps qui nous reste à nous perfectionner autant que possible. Sachons profiter du passé en évitant les embûches rencontrées.

Personnellement, nous croyons de longue expérience que l'oeuvre des Chevaliers de Colomb est un levier puissant pour le bonheur de tous ses adeptes. Serions-nous encore à la tâche si nous pensions autrement?

Formons donc la résolution de donner notre support entier à cette oeuvre importante. Remplissons à la lettre nos obligations envers notre Conseil et ses officiers, en payant fidèlement nos redevances et en assistant régulièrement aux assemblées.

Exemples de fidélité

Pour faire suite à notre promesse de vous donner des exemples de fidélité à Provencher commençons par quelques noms de Chevaliers partis pour l'étranger depuis de nombreuses années et dont le support et l'intérêt envers notre Conseil n'ont jamais fléchi. Allons d'abord au plus loin pour cette première semaine: Frères Procule Guénette, Madagascar, Afrique; Gaspard Berri, Cordoba, Argentine; Victor Courchaine, Metz, France.

Deuil

Nos condoléances les plus sincères au Frère W. St-Laurent qui a eu la douleur de perdre son épouse samedi dernier.

Assemblée

La première assemblée régulière de 1959 aura lieu le 8 janvier prochain. Aurons-nous le plaisir de vous y voir?

BISTOURI.

10,000 jeunes coqs, vigoureux et bien portants, charnus, qui feraient la volaille à rôtir, à griller ou chapons, aux prix qui suivent: Agés d'une semaine, $12.00 pour 100; de deux semaines, $16.00 pour 100; de trois semaines, $22.00; de quatre semaines, $26.00; de cinq semaines, $30.00; de six semaines (entre 1 et deux livres) $36.00. Conditions: moitié argent comptant, moitié blé pro-d'hui et soyez certain d'avoir vos pre ou vanné. Commandez aujourjeunes coqs à votre gré. DEL-RAY POULTRY, 181, ave. Notre-Dame est, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-1712. 38-638-40C.

Grand scandale chez les dégustateurs de champagne

PARIS — Les connaisseurs de vin et 50 millions de Français ont été horrifiés par le verdict d'une cour anglaise qui déclare que tout vin blanc mousseux est du champagne, quel que soit son origine.

"Comment cela se pourrait-il", demande un porte-parole de Maxim's, fameux restaurant de Paris, qui compte 875 variétés de vins français sur sa liste. "Le seul champagne véritable vient des environs de Reims", a-t-il ajouté. "Du champagne espagnol? Impossible", décrète-t-il.

Un propriétaire de vigne compare le "champagne" étranger au whisky "type scotch". Le champagne est plus qu'un procédé, une recette. C'est d'abord une région de la France, un certain sol, un climat, une tradition. Et le champagne véritable est inimitable, tout comme le scotch whisky véritable.

Un règlement légal à Londres vient d'autoriser Michael Grylls, vigneron de 23 ans, à appliquer l'étiquette "Champagne" sur du vin espagnol. La cour d'Old Bailey a non seulement décidé en faveur du jeune vigneron, mais elle a condamné les plaignants — une société anglaise et deux françaises — à payer les frais s'élevant à $70,000.

Grylls a déclaré aux journalistes qu'il avait été pris à partie par ceux qui ont le monopole des vins de France comme une menace au commerce. "Nous pouvons produire du champagne à bon compte pour le prix modique de $2.75 la bouteille", a-t-il ajouté. "Les procédés modernes employés en Espagne peuvent réussir en deux mois, ce que les vignerons de France mettent trois ans à réaliser. Et je suis persuadé qu'un jour, les Français copieront nos méthodes", conclut le jeune homme.

Lettre livrée avec un retard de 15 ans

NIAGARA FALLS — Le Dr C. E. French a reçu une lettre portant un timbre d'un cent, postée à Toronto, il y a 15 ans.

Le tampon de la poste indiquait: 10 h. 30 a.m., 21 avril 1943.

Les autorités postales ne savent expliquer pourquoi cette missive a pris 15 ans à effectuer un parcours de 82 milles.

Semaine de prière pour l'unité chrétienne

A la veille de mourir, le Christ a prié pour que tous ses disciples soient un, comme Lui et son Père ne sont qu'Un. Infidèles au voeu angoissé du Seigneur, les chrétiens sont à présent séparés les uns des autres, divisés les uns contre les autres: catholiques, orthodoxes, anglicans, protestants, etc. Ce n'est pas cela que le Christ a voulu, chrétiens d'aujourd'hui! Si l'on ne peut nous faire personnellement grief de ces divisions consommées par nos pères, ne devons-nous pas, en conscience, avoir à coeur de faire tout ce qui dépend de nous pour y mettre fin?

Les diverses confessions chrétiennes consacrent chaque année les jours du 18 au 25 janvier à une prière plus fervente pour obtenir de Dieu qu'il réunisse tous les chrétiens dans l'unité qu'il a voulue pour son Eglise. Joignons-nous à cette prière pour nous pénétrer tous de l'importance de cette cause, celle même de l'Eglise, exciter en nous le désir de l'Unité plénière, et former le propos de créer, peu à peu, en nous et autour de nous, un climat favorable à sa réalisation. Ainsi commencerons-nous de répondre au voeu du Sauveur: "Qu'Ils soient Un, Père, afin que le monde croie que tu m'as envoyé".

Religieuse chinoise condamnée aux travaux forcés

HONG-KONG — Une religieuse chinoise des RR. SS. de l'Immaculée Conception, dont la maison mère est à Montréal, a été condamnée à trois ans de travaux forcés. Elle devra faire la cueillette des morceaux de charbon dans la cour d'une affinerie de métaux, près de la cathédrale de Canton. La Révérende Soeur Marie-Lucie est née en 1911; elle a reçu son éducation chez les Soeurs canadiennes et a été baptisée en 1924. Après avoir reçu ses diplômes de l'université de Canton, en 1943, elle se rendait faire une séjour d'études aux Etats-Unis, puis elle entrait en religion à son retour en Chine, en 1946.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 février 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERRE-FERME EXPERIMENTALE, VAUXHALL (ALBERTA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225 - 100e ave., Edmonton (Alberta), et aux bureaux de poste de Calgary et Lethbridge (Alberta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alberta), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 décembre 1958. (606)

L'Espagne voudrait envoyer en Amérique latine 500 prêtres par an

Depuis dix ans, l'Espagne, riche de vocations, s'efforce d'aider l'Amérique latine qu'elle considère comme sa fille spirituelle. Une oeuvre s'est fondée: la Coopération sacerdotale hispano-américaine, dirigée par une Commission épiscopale du même nom, que préside l'archevêque de Saragosse, Mgr Morcillo. Elle a déjà envoyé près de 300 prêtres en Amérique et doit être bientôt en mesure d'en envoyer 500 chaque année.

L'oeuvre installée près de la Cité universitaire de Madrid comprend deux sections principales: un Séminaire de théologie, qui reçoit les jeunes philosophes, et un collège sacerdotal destiné à ceux qui sont déjà prêtres. Elle s'efforce de donner à ses séminaristes une formation adaptée: connaissances géographiques, historiques et économiques du pays où ils se rendront, causeries par des membres d'organisations internationales, des dirigeants d'Action catholique, des statisticiens, des prêtres et des laïcs sud-américains. Ils participent à des sessions, en Espagne et à l'étranger.

Après un ou deux ans de ministère paroissial dans la Péninsule, les jeunes prêtres sont envoyés dans les diocèses sud-américains dont les besoins sont les plus urgents. Engagés pour une période de cinq ans, ils pourront, selon le cas, soit renouveler leur contrat, soit regagner l'Espagne. Les demandes arrivent nombreuses: plus de 1,000 sont actuellement à satisfaire.

Depuis un an, Son Exc. Mgr Morcillo a également créé dans sa ville l'oeuvre de Coopération apostolique laïque hispano-américaine, qui a pour but d'envoyer en Amérique latine des collaborateurs laïques chargés de travailler avec les prêtres: instituteurs et professeurs, infirmières, catéchistes, assistantes sociales, médecins, etc.

Enfin, un Petit Séminaire a été créé: il recevra les jeunes qui se destinent aux missions dès leurs études secondaires. L'oeuvre a envoyé en Amérique latine: 8 prêtres en 1953, 15 en 1954, 38 en 1955, 44 en 1956, 74 en 1957.

Pannes incessantes

Les machines soviétiques — dans les usines autant que sur les champs — sont sans cesse arrêtées par des pannes. Pour ce qui est des travaux des champs, la presse soviétique indique trois causes principales: les machines ne sont pas convenablement réparées; elles ne reçoivent pas à temps le carburant dont elles ont besoin; on manque de pièces de rechange pour faire face à des pannes mineures dont la réparation ne nécessiterait que quelques minutes si la pièce était disponible. Ces trois causes peuvent être ramenées à une seule: l'incurie et le laisser-aller inhérents à un régime étatique et bureaucratique qui tue la libre initiative. (S.P.C.)

ON DEMANDE
Pour le District scolaire North Meridian 1805 une institutrice qualifiée, française de préférence pour enseigner les grades 1 à 8 à partir du 5 janvier 1959. Nombre d'élèves: 22. Salaire annuel $2,700. Boni selon qualifications acquises. Résidence moderne meublée attenante. Ecole située à 6 milles du village sur route gravelée. S'adresser à Mme Jeanne Meilleur, sec.-trés., Fisher Branch, Man. 36-625-39C.

Ecole "SHERMANN" d'entrainement pour chauffeurs d'autos
- Enseignement spécialisé par des instructeurs professionnels
- Instructions individuelles pour personnes nerveuses
- Entrainement complet ou leçon-revue de conduite.... dans la ville et sur les grandes routes
- $5.50 la leçon de 2 heures. Voitures à double contrôle et à transmission automatique.

Au service des citoyens du Grand-Winnipeg
SUnset 3-7525



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

PRENEZ L'AUTOBUS!




TRANSIT-TOM dit: "Pourquoi ne pas prendre la résolution de diminuer les embouteillages du trafic et les dépenses inutiles de conduire en ville en laissant votre voiture chez-vous en '59. PRENEZ L'AUTOBUS."
59-24
GREATER WINNIPEG TRANSIT COMMISSION